

formation QUALIFICATION emploi

**centre d'études
et de recherches
sur les qualifications**

DOCUMENT N°

36

OXU(X)

L'EMPLOI TERTIAIRE DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Tome 1

Mars 1979

L'EMPLOI TERTIAIRE DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Tome 1

Mars 1979

**L'EMPLOI TERTIAIRE
DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS**

*Ce document a été réalisé par
Florence Audier dans le cadre du
département Emploi et Prévisions.*

Les documents correspondent à une étape intermédiaire dans la réalisation d'une étude et, de ce fait, ne font l'objet que d'une diffusion restreinte.

SOMMAIRE

Avertissement	9
Première Partie : objets-concepts	11
1 – Objet de l'étude.	15
2 – Concepts et méthodes d'analyse	17
2.1 - Emploi tertiaire dans les secteurs industriels	17
2.2 - L'analyse des activités tertiaires.	24
2.3 - Analyse de l'évolution de la population active et des mouvements entre les emplois	25
Deuxième partie - Principaux résultats	27
Chapitre I - Les emplois tertiaires dans les secteurs industriels	29
I - Les différences intersectorielles de niveau de l'emploi tertiaire	29
A - Structure en 1969	29
B - Evolution 1969-1974	30
II - Evolution de l'emploi tertiaire dans l'industrie du point de vue fonctionnel et caractéristiques des secteurs	35
1 - Evolution des groupes de métiers	36
2 - Influence de la taille des établissements sur la représentation de certains groupes de métiers	51
III - Les structures de l'emploi tertiaire - caractéristiques - évolution.	56
1 - Les caractéristiques en 1969.	56
2 - Les évolutions de 1969 à 1974.	60
IV - Incidence de l'évolution de l'emploi tertiaire sur la composition de la population active par sexe	65
1 - La tertiarisation de l'emploi féminin	65
2 - La féminisation de l'emploi tertiaire.	66
Chapitre II - Les activités tertiaires	69
I - Quelques éléments sur l'évolution entre 1969 et 1974	70
II - Quelques enseignements des données de 1975	71

1 - Répartition géographique des activités de service	71
2 - Concentration économique	71
3 - Marché de la branche des services aux entreprises	71
4 - Importance du travail temporaire	72
Chapitre III - La mobilité des tertiaires de l'industrie	73
I - L'enquête F.Q.P	73
II - Principaux résultats	74
1 - La stabilité	74
2 - Les sorties	75
3 - Les entrées	76
ANNEXES	81
ANNEXE I : Données sur l'emploi tertiaire par secteur	85
02 - Industries agricoles et alimentaires	87
07 - Matériaux de construction et céramique	91
08 - Industrie du verre	95
09 - Sidérurgie	98
10 - Extraction et métallurgie des métaux non-ferreux	102
11 - Première transformation et travail des métaux	105
12 - Mécanique	109
13 - Construction électrique et électronique	113
14 - Construction automobile	117
15 - Construction navale et aéronautique - Armement	121
16 - Chimie	125
17 - Industrie textile	129
18 - Habillement	133
19 - Industrie du cuir	137
20 - Industrie du bois	140
21 - Industrie papetière	144
22 - Industrie polygraphique	148

23 - Industries diverses et transformation des matières plastiques	153
24 - Bâtiment et travaux publics	158
ANNEXE II - Les activités de services rendus principalement aux entreprises	163
I - Introduction	165
II - Rétrospectives 1969-1974	167
III - Analyses pour 1974-1975 dans la nouvelle nomenclature	177
ANNEXE III - Structure des établissements et des effectifs par classes de taille	189
ANNEXE IV - Place de l'industrie dans l'emploi tertiaire	193

AVERTISSEMENT

L'étude qui est présentée dans ce volume constitue une première approche de l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels. Il contient par ailleurs un certain nombre d'indications concernant le secteur des services rendus aux entreprises.

Cette étude est principalement descriptive en ce qu'elle tend à mettre en évidence le volume, la composition, les caractéristiques d'une catégorie de main-d'œuvre ou d'activités particulières.

Résultat d'une analyse fine des structures d'emplois, l'étude s'est trouvée limitée par la rareté des sources disponibles et par le fait que la période couverte soit relativement brève.

Le document présente dans une première partie l'objet de l'étude et les concepts utilisés.

Dans une seconde partie sont présentés de façon synthétique les principaux résultats :

– pour les emplois tertiaires de l'industrie : les comparaisons intersectorielles, l'évolution de l'emploi tertiaire du point de vue « fonctionnel » et en structure, l'influence de l'évolution de l'emploi tertiaire sur la composition de la population active par sexe ;

– pour les activités de « services rendus aux entreprises » : les données concernant l'évolution des effectifs suivant l'ancienne et la nouvelle nomenclature d'activités ainsi que les difficultés ou enseignements qui en résultent ;

– pour les problèmes de mobilité professionnelle, les principaux échanges intersectoriels ainsi que les flux d'entrée et de sortie.

Les annexes occupent un volume très important du document. En effet, il a paru utile de publier la plus grande partie des dépouillements réalisés à l'occasion de cette étude pour permettre à des utilisateurs éventuels de disposer d'un matériau pré-organisé. Allant jusqu'au bout de cette démarche on a été conduit à publier des chiffres qui, bien évidemment, ne doivent pas être utilisés à l'unité ou à la dizaine près mais constituent plutôt des ordres de grandeur.

Les limites soulignées plus haut concernant la faible longueur de la série temporelle analysée ne pourront malheureusement pas être levées car il ne sera pas possible d'actualiser cette information ou de poursuivre l'analyse sur une période plus longue.

1975 marque en effet la mise en vigueur de la nouvelle « nomenclature d'activité et de produits » qui se substitue ainsi à l'ancienne Nomenclature des Activités Économiques de 1959 et aucune grille de passage entre les deux nomenclatures ne permet de traiter de façon suffisamment fiable un problème tel que celui que nous analysons dans cette étude.

C'est dire que les recherches entreprises concernant l'emploi tertiaire et qui contribuent à mieux cerner ce domaine de l'activité des entreprises industrielles qui, jusqu'à présent, est resté souvent dans l'ombre, ne seront pas strictement raccordables et que la confrontation de leurs résultats nécessitera la construction de nouvelles hypothèses de travail.

PREMIERE PARTIE

OBJETS - CONCEPTS

De nombreux travaux ont déjà mis en évidence l'importance économique et sociologique du développement rapide des emplois tertiaires. Ceux-ci représentent une part très importante de l'emploi total en France. D'après le Recensement de la population de 1975, celle-ci serait de l'ordre de 45,6 %, tous secteurs réunis, les effectifs concernés s'élevant à 9 547 715 sur un total de 20 943 900 actifs ayant un emploi. Si on exclut le secteur des services non marchands et l'Agriculture, le poids des métiers tertiaires demeure très important : 38 %, soit plus d'un emploi sur trois pour l'ensemble hors services non marchands, mais agriculture comprise, 43 % des emplois hors services non marchands et hors agriculture.

Parmi cet ensemble, l'industrie occupe une place non négligeable, comme le montre le tableau ci-dessous.

Répartition des effectifs par secteurs et par métiers (en %)

Secteurs	Métiers primaires	Métiers second.	Métiers tertiaires	ENSEMBLE
Agriculture	94,6 95,7	0,6 2,6	0,4 1,7	10,1 100
Industrie y.c BTP	1,1 0,3	71,3 82,3	14,7 17,4	38,6 100
Services y.c Services non march.	4,3 0,8	27,7 23,8	84,9 75,4	51,3 100
TOTAL	100 10,2	100 44,2	100 45,6	100 100

Source : Recensement de la population - 1975

Les projections associées au VIIème Plan apportent une confirmation de l'ampleur du phénomène et son développement puisque près de 1 150 000 emplois salariés seraient créés dans les professions tertiaires entre 1976 et 1981 ; durant le même temps, les métiers de l'agriculture régresseraient d'environ 60 000 emplois et les métiers industriels n'accroîtraient leurs effectifs que de 430 000 emplois (1).

L'essentiel des créations d'emplois prévues dans les métiers tertiaires concerne les secteurs d'activités tertiaires : 89 % des cadres supérieurs, 90 % des employés qualifiés, 95 % des employés non qualifiés.

Le poids déterminant des secteurs d'activité tertiaire dans les créations d'emplois tertiaires s'explique aisément à la fois par le fait que durant le VIIème Plan les secteurs tertiaires devraient offrir 89 % des créations totales d'emplois, et du fait que ces secteurs sont principalement employeurs de métiers tertiaires : en 1975, suivant le Recensement de la population, les métiers tertiaires représentaient 80 % des secteurs tertiaires services non marchands inclus et 77,6 % des secteurs tertiaires services non marchands exclus.

Au-delà des secteurs d'activité tertiaire, il convient de noter que les métiers tertiaires, avec 40 % des créations d'emplois prévues, occupent une place tout à fait particulière dans les prévisions d'évolution de l'emploi des secteurs industriels. Ces métiers, qui représentent 16,4 % des salariés du secteur secondaire dans la base des projections du VIIème Plan 1976, passeraient à la proportion de 17,2 % en 1981, signifiant ainsi un phénomène de tertiarisation interne aux secteurs secondaires, indépendamment du développement du secteur des services rendus aux entreprises (cf. tableau en annexe).

(1) En fait les réalisations montrent qu'il n'en va pas ainsi.

1 - Objet de l'étude

C'est en raison de cette importance actuelle et future de l'emploi tertiaire que peut être affirmé l'intérêt de deux groupes d'études :

* celles visant à une meilleure connaissance des secteurs et des professions à un niveau fin et de leurs perspectives de développement ;

* celles recherchant les mécanismes qui sous-tendent le développement du tertiaire que ce soit en termes de niveau d'activité ou d'emploi, au plan national ou à celui des régions.

En effet, malgré l'importance relativement faible des emplois tertiaires au sein des secteurs d'activité industrielle, ceux-ci doivent croître plus rapidement que les emplois secondaires. Par ailleurs, l'emploi dans les secteurs d'activité tertiaire augmentant plus rapidement que l'emploi dans les secteurs industriels, il devrait en résulter un phénomène de « tertiarisation » rapide.

L'hypothèse qu'on pourrait formuler pour tenter d'expliquer ce phénomène est la suivante :

le développement des activités de production des biens matériels se fait dans une logique de rentabilité et d'accroissement de la division du travail. Cela engendre un accroissement rapide des besoins de « service » qui sont liés en première approche au caractère de plus en plus complexe à la fois des techniques utilisées, des modes d'organisation et de l'activité commerciale des secteurs industriels.

Ce type de développement doit vraisemblablement conduire à une sorte d'autonomisation de tels services d'abord au sein des établissements, puis dans un second temps dans certains établissements spécifiques au sein des entreprises, enfin dans des entreprises juridiquement indépendantes qui peuvent entretenir ou non des relations privilégiées avec les utilisateurs de leurs services.

Ce schéma est évidemment théorique mais tend à montrer la nécessité d'une double investigation :

- d'une part dans les secteurs industriels sur les emplois ou groupe d'emplois « tertiaires » ;

- d'autre part, dans les secteurs d'activité tertiaire sur l'ensemble des emplois.

Par ailleurs, ces études doivent se resituer par rapport aux dossiers sectoriels établis lors de la préparation du VII^{ème} Plan (1) comme un complément à la recherche des modes de développement différenciés ainsi que des politiques de recours aux diverses catégories de main-d'oeuvre.

(1). F. AUDIER, P. CLEMENCEAU. Evolution des emplois et des qualifications dans les secteurs de l'industrie, des services et du commerce. La Documentation Française, Décembre 1976

Plus précisément un certain nombre de questions guideront l'analyse et l'interprétation des statistiques utilisées dans cette étude.

1.1. Concernant l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels

- Quelle est, pour chaque secteur industriel, la place de l'emploi tertiaire dans l'emploi total ? Quelle a été sur les dernières années l'évolution de l'emploi tertiaire et son importance relative ? Quel clivage entre secteurs observe-t-on par rapport à ces deux critères.

- A un niveau plus fin, comment se caractérise la structure de l'emploi tertiaire par rapport à la structure de l'emploi secondaire. Le phénomène de tertiarisation entraîne-t-il un développement homothétique de toutes les qualifications ou bien quelles sont les catégories qui apparaissent comme les moteurs de cette croissance tertiaire.

- Les mouvements dans leur grande masse étant mis en évidence, quelles sont les qualifications concernées par ces évolutions, quels sont les groupes de métiers concernés, comment évolue la structure des qualifications à l'intérieur de ces groupes de métiers.

Ce type d'organisation de l'information permet d'aborder des questions plus fondamentales ainsi : peut-on tenter d'expliquer certaines des évolutions par une modification des rôles dans les entreprises ou par l'apparition de fonctions nouvelles. Par exemple, comment ont évolué les fonctions de la comptabilité et leurs emplois sous la pression conjuguée de la mécanisation de certains travaux et des transformations du contrôle et de la prévision fondés sur des méthodes comptables.

1.2. En ce qui concerne l'emploi dans les secteurs d'activité tertiaire et plus précisément dans ceux des services rendus principalement aux entreprises, on cherchera dans un premier temps à répondre à deux questions seulement :

- Comment ont évolué par activité détaillée les effectifs salariés et le nombre d'établissements ? La rapidité de certaines évolutions est-elle un indicateur de changement des modes de réalisation de certaines prestations de service dans les entreprises industrielles ?

- Que signifie la structure d'emplois observée dans les secteurs d'activité tertiaire par rapport à celle des secteurs industriels ?

1.3. Par ailleurs, on s'efforcera de mettre en évidence par qui sont tenus les emplois tertiaires de l'industrie. Cette population a-t-elle des caractéristiques différentes de celles de la population ouvrière, du point de vue notamment de l'âge et du niveau de formation. L'accroissement de la proportion de femmes dans l'industrie a-t-elle été particulièrement importante dans les emplois tertiaires, et à quel niveau de qualification est-ce le plus sensible ? Cette population a-t-elle des modes particuliers d'accès à l'emploi, a-t-elle des comportements spécifiques de mobilité ?

1.4. Le présent document ne répond que partiellement à ces questions

Il permet cependant au-delà de la mise à disposition de quelques chiffres peu connus, de mettre en évidence différents types de situations et d'évolution sectorielle vis-à-vis de l'emploi tertiaire. D'autre part il oriente la réflexion sur les relations entre les caractéristiques économiques des secteurs et leur comportement par rapport aux fonctions et aux emplois tertiaires.

2 - Concepts et méthodes d'analyse

Compte tenu des objectifs envisagés et des questions posées, quelles peuvent être les sources d'informations utiles et quelles méthodes d'analyse peut-on retenir. Il faut distinguer les réponses suivant les trois groupes d'analyse mentionnés plus haut.

2.1. Emploi tertiaire dans les secteurs industriels

2.1.1. Les sources disponibles

Pour cette partie de l'étude un des buts est de tenter de comprendre les mécanismes d'évolution de l'emploi tertiaire, il faut donc procéder à une analyse historique sur période longue ou moyenne.

a) Les recensements constituent une des sources possibles : ils ont l'avantage évident de l'exhaustivité et d'une bonne homogénéité en longue période ; ils ont l'inconvénient (important du point de vue où nous nous plaçons) de ne pas pouvoir être reliés aux données des entreprises. Ainsi, par exemple, ils ne permettent pas de faire une analyse des emplois en fonction de la taille des entreprises où se situent ces emplois.

b) C'est pourquoi, la source statistique constituée par l'Enquête Structure des Emplois paraît mieux adaptée à notre objectif. En effet :

* Elle permet de faire des analyses de la structure des emplois en tenant compte de l'activité et de la taille des établissements et également de leur localisation géographique ;

* Le champ de l'enquête est limité aux établissements de plus de 10 salariés et cela représente en fait un avantage pour l'étude dans la mesure où la notion d'emploi tertiaire est peu significative pour les entreprises de taille petite ;

* Enfin, cette source a pour origine les employeurs, à ce titre elle donne une certaine image de la nature et de l'organisation des emplois de leurs points de vue. On sait que cette image dépend largement des classifications utilisées dans les conventions collectives mais cela a l'avantage de donner aux réponses une certaine homogénéité par activité ;

* Signalons par ailleurs que le taux de réponse à cette enquête est très satisfaisant pour les secteurs industriels.

2.1.2. Les concepts d'emplois tertiaires

1.2.1. Nous n'avons pas ici la prétention d'apporter une contribution à l'analyse de la notion d'emploi tertiaire ou à celle de services par rapport à la production. De nombreuses études à caractère monographique ont déjà permis de relativiser les concepts trop bruts, de critiquer le sens et la portée des nomenclatures utilisées pour décrire tant les activités individuelles que les emplois. Sans nier le grand intérêt de ces études, il ne nous sera possible de les intégrer dans notre démarche qu'au moment où les nouveaux concepts qu'elles développent se traduiront en termes de nomenclatures utilisées par les statisticiens. Cette appréciation s'applique principalement aux approches quantitatives. A titre d'exemple, l'idée de situer les emplois tertiaires par rapport à un processus de transformation d'information (1) nous paraît aider à mieux comprendre comment les grandes entreprises ont fait évoluer le rôle et la place des agents de l'encadrement et de la direction par rapport à ceux des agents affectés au processus de production au sens strict. Mais actuellement, on imagine mal comment une telle idée peut se traduire sous forme de nomenclature.

C'est pourquoi, choisissant comme objectif de situer quantitativement l'importance et le poids de l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels, nous sommes conduits à privilégier le rôle des nomenclatures existantes et à n'utiliser les études mentionnées ci-dessus que pour prendre un certain recul par rapport à des déductions issues des statistiques courantes.

Ceci amène à une première exigence, celle de définir avec précision l'emploi tertiaire à partir des nomenclatures utilisées, qui aura évidemment un caractère conventionnel.

1.2.2. La nomenclature des emplois en 294 postes utilisée dans l'Enquête Structure des Emplois est conçue dans une double optique (2) :

- . permettre le classement des emplois en fonction de la nature des tâches (administration, commercial, technique, fabrication, magasinage, transport, etc) et dans chaque cas par référence à la spécialité de la fonction exercée ;

- . apprécier la qualification professionnelle en traduisant le niveau de formation professionnelle normalement exigé dans l'emploi, quel que soit le mode d'acquisition. Cette appréciation est faite par référence aux niveaux de formation du système éducatif. Cette tentative de concilier deux types de description a évidemment des avantages et des inconvénients. L'inconvénient majeur est sans doute le manque de précision sur la nature des tâches ; exemple : on trouve 9 spécialités seulement pour les ingénieurs et cadres mais chacune est composée en 3 sous-groupes dépendant du diplôme possédé par le titulaire.

Le regroupement en 62 postes (code E1) entraîne une perte d'information faible du point de vue de la qualification, mais par contre réduit fortement l'information relative à la nature du travail. Enfin, le regroupement en 11 postes (code E2) retient comme critère majeur le niveau de qualification et n'introduit comme différenciation des tâches que la distinction production/services.

(1) **POUGET.** L'organisation des tâches tertiaires dans les entreprises. Une approche méthodologique - IEE - CEREQ, 1976

(2) Nomenclature des emplois : INSEE - Ministère du travail - Imprimerie nationale. octobre 1968

Cette différenciation que nous retiendrons dans la suite conduit à traiter comme emplois tertiaires ceux qui correspondent à une activité non directement liée au processus de transformation des biens matériels.

Le terme directement utilisé ici signifie «de façon principale ou prépondérante». Ainsi, on supposera qu'un ingénieur spécialiste des industries textiles occupe un emploi directement lié au processus de transformation sachant pourtant qu'une partie plus ou moins importante de ses fonctions est de faire de la gestion. A l'inverse un emploi de technicien commercial sera considéré comme tertiaire, même si cet emploi exige des capacités techniques du fait des problèmes d'achat ou de ventes de produits ou pour participer à la définition du plan de production. En d'autres termes, on privilégie dans cette définition conventionnelle la notion d'activité ou de fonction non productive au sens de l'entreprise, sans s'attacher à une meilleure compréhension du contenu des tâches des emplois tertiaires ainsi définis.

Pratiquement, la liste des emplois tertiaires retenus comprend :

- * les cadres supérieurs et techniques (code 02 de la nomenclature E2) ;
- * les techniciens et agents techniques des services (04) ;
- * le personnel d'encadrement des services (08) ;
- * le personnel qualifié des services (09) ;
- * le personnel des services sans qualification (10)

2.1.3. Champ et méthode de l'analyse

1.3.1. Champ

* Par rapport aux emplois tertiaires définis ci-dessus on cherchera particulièrement à mettre en évidence l'importance globale et les caractéristiques principales des emplois tertiaires à travers les secteurs industriels définis d'après la nomenclature de la comptabilité nationale en 37 branches. Plus précisément, nous nous attacherons aux secteurs industriels définis à partir des établissements en fonction de leur activité principale. En fait à ce niveau de regroupement, on sait que la différence des effectifs totaux en secteurs d'entreprises et en secteurs d'établissements est minime.

Néanmoins, la différence n'est pas sans importance lorsqu'on s'intéresse à l'emploi tertiaire. En effet, une de nos hypothèses est que le volume et les caractéristiques de l'emploi tertiaire sont sans doute davantage soumis aux politiques globales des entreprises que ceux de l'emploi du secteur secondaire.

Ceci conduirait à une analyse privilégiant les données par secteurs d'entreprises, mais elles sont malheureusement peu disponibles.

* L'étude portera sur la période 1969-1974. Ceci permettra d'avoir une première approximation de la déformation structurelle par secteur . Mais la durée relativement courte de la période autant que les imprécisions individuelles de l'enquête à un niveau fin obligeront à une certaine prudence dans l'interprétation.

1.3.2. Méthodes d'analyse

Deux groupes d'analyses complémentaires seront faites :

- la première consiste à comparer les secteurs industriels les uns par rapport aux autres du point de vue de l'emploi tertiaire total et de l'importance relative des groupes de métiers rapprochés d'un point de vue fonctionnel. Sans imaginer qu'on retrouvera ainsi un découpage en services existant dans les entreprises, de tels regroupements permettront de mesurer et de comparer l'importance de chaque fonction tertiaire par rapport à la fonction productive, et ceci sans prendre en compte dès le départ les niveaux hiérarchiques ;

- la seconde approche conservera l'idée de comparaison intersectorielle mais en s'attachant aux différentes qualifications et à leur poids respectif dans chaque secteur. Ceci sera d'une part complémentaire de l'approche précédente d'autre part, permettra de déboucher plus concrètement sur les caractéristiques des titulaires des emplois tertiaires.

Dans les deux cas, on a sans doute avantage à s'intéresser :

- d'abord aux différences structurelles et à tenter de les rapprocher d'autres données disponibles pour une année déterminée ;

- ensuite, à l'évolution de chaque variable observée entre 1969 et 1974.

A - Analyse suivant les secteurs industriels et le groupe des métiers

a) Le premier indicateur à mettre en évidence est la part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total du secteur.

En tant qu'indicateur de structure pour une année donnée, ce ratio ne permet pas d'aller très loin dans la comparaison intersectorielle. En effet de nombreux facteurs peuvent jouer simultanément et de façon contradictoire pour expliquer les différences. A titre d'exemple, on peut dire que s'entremêlent des facteurs liés :

- à la structure d'entreprise : forte concentration ou présence de nombreuses PME ;

- au type de production, dans la mesure où il déterminerait l'importance des services commerciaux (différence probable entre biens intermédiaires et biens de consommation) ;

- certaines politiques dominantes : Exemple : importance de la sous-traitance .

En tant qu'indicateur d'évolution, il doit être rapproché du taux de croissance globale des effectifs du secteur et de l'indice caractérisant la part des emplois tertiaires dans cette croissance globale. Il peut aussi permettre de différencier des modes de développement sectoriels, considérés à travers :

- l'évolution de la concentration,

- l'évolution de la productivité du travail.

Le rapprochement des caractéristiques d'évolution permettra sans doute de mettre en évidence des politiques différentes notamment en matière d'organisation générale (rôles respectifs des grandes fonctions, structure commerciale, sous-traitance).

b) Un second indicateur peut être construit à partir de regroupement fonctionnel des emplois tertiaires.

D'une façon conventionnelle, là encore nous proposons de regrouper des familles de métiers dont l'intitulé dans la nomenclature des emplois autorise le rapprochement d'un point de vue fonctionnel.

On a ainsi constitué les groupes suivants :

- Direction, administration et gestion
- Commerce et activités commerciales
- Spécialistes de la gestion de l'informatique, traitement de l'information
- Agents des services et de la sécurité
- Transports
- Autres fonctions (notamment publicité, santé, services sociaux).

Cette liste appelle quelques remarques :

- Il ne s'agit pas d'un découpage fonctionnel au sens habituel dans une entreprise, puisque par exemple une dactylographe sera classée dans le groupe administration, qu'elle exerce son activité dans un atelier, dans un service commercial ou dans un magasin d'exploitation.

- Le groupe «gestion, de l'informatique etc» a été défini par regroupement des métiers de l'informatique quel que soit l'endroit où ils sont exercés. En sont exclus les métiers de spécialistes de la gestion, de la production et de l'organisation du travail qui, compte tenu de leur proximité de l'activité de production, sont classés avec les métiers de la production.

- De même sont exclus des regroupements précédents les cadres et ingénieurs ayant de façon prédominante des fonctions techniques mais exerçant aussi des fonctions commerciales ou administratives.

- Enfin, signalons que les métiers du magasinage sont considérés comme des emplois de production alors que les métiers du transport sont classés parmi les emplois des services.

Malgré ces restrictions, on peut envisager de mettre en évidence la structure «fonctionnelle» de l'emploi tertiaire dans chaque secteur et de faire des comparaisons pour une année, et en évolution. Pour tenter d'expliquer cette dernière, on fera également dans chaque groupe des analyses plus détaillées au niveau des métiers.

c) Pour ce type d'analyse, la variable taille de l'établissement peut paraître une variable complémentaire à utiliser systématiquement dans la recherche de facteurs explicatifs.

De nombreuses études font supposer que globalement l'emploi tertiaire occupe une part moins importante quand la taille de l'entreprise augmente, et qu'il

existerait une sorte de seuil lié à la complexité de toutes les grandes organisations, notamment des grandes entreprises.

Cependant, on peut se demander si la taille d'établissement est, pour le problème posé, un critère pertinent et s'il ne faudrait pas plutôt avoir recours à la taille d'entreprise et au nombre d'établissements par entreprise. L'hypothèse sous-jacente est que les entreprises ont vis-à-vis de l'emploi tertiaire une politique globale d'entreprise sur laquelle elles ont une marge de manoeuvre plus grande que celle existant vis-à-vis de l'emploi industriel. Cela se manifeste en particulier par la création de départements ou de filiales spécialisées intervenant vis-à-vis de plusieurs établissements de production, et également par un recours important à la sous-traitance et au travail temporaire.

Ceci ne sera pas développé dans la présente étude, mais fera l'objet d'une étude ultérieure.

B - Analyse suivant les secteurs industriels et les catégories d'emplois

a) La base de l'analyse est la répartition des emplois en 11 grandes catégories

On s'attachera particulièrement parmi ces grandes catégories, aux 5 rubriques définissant les emplois des services :

- 02 Cadres supérieurs et cadres techniques des services
- 04 Techniciens et agents techniques des services
- 08 Personnel d'encadrement des services
- 09 Personnel qualifié des services
- 10 Personnel des services sans qualification particulière.

L'indicateur le plus simple est celui de l'importance de chaque catégorie d'emplois dans l'emploi tertiaire total.

Il permet de mettre en évidence l'importance relative de chaque catégorie de main-d'oeuvre tertiaire pour une année déterminée. Mais c'est davantage les différences d'évolution qui méritent le plus d'attention comme indicateur de transformation des rôles des différentes catégories. A titre d'exemple, on peut opposer :

- un secteur où l'importance relative des cadres tertiaires diminue et où celle des techniciens et des employés qualifiés augmente ;

- à un secteur ou au contraire la proportion de cadres augmente alors que celle des techniciens et employés qualifiés diminue.

Si l'on suppose que l'évolution des classifications n'est pas la seule raison de ces différentes évolutions, on peut faire l'hypothèse que le premier secteur est dans une phase de rationalisation intense de ses activités de «services» et reporte sur des techniciens ou employés qualifiés des tâches assurées auparavant par des cadres. Au contraire, le deuxième secteur serait dans une phase de développement de nouvelles activités tertiaires et renforcerait son encadrement pour assurer ses services sans se préoccuper particulièrement d'en optimiser les coûts ou en ayant une politique donnant une place plus importante à la hiérarchie.

Evidemment, il faudrait pour développer ce type d'analyse prendre en compte d'autres variables et notamment la taille d'entreprise.

. Une seconde série d'indicateurs serait constituée des poids de chaque catégorie d'emplois tertiaires dans l'emploi total.

En plus d'une pondération des analyses prépondérantes, ces indicateurs permettraient de situer directement les évolutions de ces catégories d'emplois dans l'évolution totale.

. Un autre indicateur, non utilisé dans la suite, pourrait être fondé sur l'hypothèse suivante : on a vu précédemment la difficulté qu'on pouvait éprouver à définir avec précision l'emploi tertiaire par rapport à l'emploi de production en raison notamment de la situation complexe, souvent polyvalente, des cadres et des techniciens. Le choix effectué pour ces deux catégories conduit à une notion du tertiaire ayant un sens très restrictif ; or, il est possible que dans certains secteurs le type de production et éventuellement la taille des entreprises conduisent à minimiser les emplois tertiaires de cadres et techniciens parce que les cadres et techniciens de production assurent en fait une part importante des tâches d'administration ou de commercialisation. Dans ce sens, les ratios cadres tertiaires/ensemble des cadres de même que techniciens tertiaires/techniciens permettraient d'avoir une idée de ces distorsions entre secteurs.

De la même manière que précédemment, la variable taille des établissements et/ou des entreprises devrait être prise en compte.

2.2. L'analyse des activités tertiaires

2.2.1. Le but de ce type d'analyse serait de rapprocher le développement de l'emploi dans les secteurs dont l'activité principale est tertiaire, du développement de l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels.

Plus précisément, on devrait s'intéresser aux entreprises qui fournissent aux entreprises industrielles des prestations de services que ces dernières pourraient éventuellement assurer de façon interne.

2.2.2. Poser de façon aussi étroite, le problème est sans doute impossible à résoudre dans l'état actuel du système statistique. En effet, les entreprises assurant des prestations de services ne sont qu'exceptionnellement des fournisseurs des seuls secteurs industriels ; le plus souvent elles ont également comme clients : des ménages, d'autres entreprises de services et l'administration. Or, actuellement, aucune enquête régulière ne permet de se faire une idée, sur l'ensemble du secteur des services, de la répartition des prestations par secteurs utilisateurs.

2.2.3. Néanmoins, il a paru important, dans l'attente de ces enquêtes, de montrer comment, globalement, certaines de ces activités tertiaires ont évolué, et notamment celles dont on peut supposer qu'elles sont fortement orientées vers l'industrie. C'est pourquoi, on s'est particulièrement attaché aux secteurs des «services rendus principalement aux entreprises».

Ce parti pris n'a pas pour but de minimiser l'importance des autres secteurs tertiaires. En particulier, le secteur des transports est évidemment important et pourrait sans doute être étudié assez facilement puisqu'on peut isoler sans trop de difficulté d'une part les métiers du transport, d'autre part les entreprises de transport. Avec les activités de services, on a affaire à la fois à une grande hétérogénéité des services : certains très précis et techniques sont rendus par des entreprises spécialisées ayant une politique de créneau, d'autres ont un contenu qui peut varier rapidement suivant le client et exige des entreprises capables de proposer une gamme de services assez large. Ceci a évidemment des conséquences directes sur le type de personnel que ces différentes catégories d'entreprises utilisent.

2.2.4. Au-delà de la description, il a également paru important de s'interroger sur les caractéristiques et les rôles respectifs des entreprises de prestations de services. Malheureusement, là encore, les informations disponibles sont précaires et incomplètes néanmoins les données récentes dont on peut disposer sur le travail temporaire sont riches et importantes. De même, l'Enquête Annuelle sur une partie des sociétés d'études et de conseil permet de se faire une idée assez précise des rôles respectifs des grandes entreprises polyvalentes (et dépendant souvent de groupes bancaires et industriels) et des nombreuses entreprises petites ou moyennes opérant plutôt comme sous-traitants, voire sans doute comme loueurs de personnel.

2.3. Analyse de l'évolution de la population active et des mouvements entre les emplois

La présente étude a pris l'option de s'intéresser aux emplois tertiaires dans les entreprises industrielles et à l'ensemble des emplois des secteurs tertiaires. Il ne s'agit donc pas d'une étude de la population tertiaire au sein de la population active.

Néanmoins, il a paru utile de faire une brève analyse des mouvements entre les emplois tertiaires des secteurs industriels et les emplois des secteurs tertiaires dans le but de préciser comment sont pourvus ces catégories d'emplois qu'on sait en croissance rapide. Sont-ils soumis à une instabilité plus grande que d'autres catégories et existe-t-il des différences entre les secteurs industriels ? Sont-ils pourvus plutôt par des jeunes sortant du système éducatif ou au contraire par des individus ayant déjà acquis une expérience ailleurs.

Les sources d'informations sont peu nombreuses mais permettent, avec une prudence nécessaire, de mettre en évidence des différences notables. Nous avons utilisé principalement l'enquête FQP (1) 1970 malgré son ancienneté ainsi que certains travaux plus récents effectués à partir de l'enquête annuelle sur l'emploi.

Les données dont nous disposons ne permettent pas de rapprocher strictement ce travail des précédents. En effet, on a été conduit à s'intéresser seulement :

(1) Formation, Qualification Professionnelle - INSEE

- aux employés dans le code DPJ (rubrique 8 et 9) en faisant, quand cela était possible, la distinction entre les employés qualifiés et les non qualifiés ;

- aux cadres dans leur ensemble (codes DPJ 2, 6, 7) sans pouvoir faire la distinction entre cadres techniques et cadres des services.

Par ailleurs, il n'a été possible, compte tenu des caractéristiques des enquêtes, de faire l'analyse qu'au niveau des secteurs industriels regroupés suivant la nomenclature des secteurs de la Fresque (1).

(1) Fresque du système productif - Collections INSEE, Série E - n^o27, Octobre 1974

DEUXIEME PARTIE

PRINCIPAUX RESULTATS

CHAPITRE I - LES EMPLOIS TERTIAIRES DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Ce chapitre aborde la question de l'emploi tertiaire principalement dans une optique intersectorielle.

Après avoir mis en évidence les différences intersectorielles de niveau de l'emploi tertiaire, l'analyse sera poursuivie suivant des approches :

- par « fonctions » tertiaires,
- en termes de structures d'emplois,
- suivant le sexe.

I - LES DIFFERENCES INTERSECTORIELLES DE NIVEAU DE L'EMPLOI TERTIAIRE

A - Structure en 1969 (cf. tableau ci-après)

Les différences de niveau de l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels sont très importantes, allant de 11 % à 35 % de leur emploi total.

Le classement des secteurs par ordre croissant en 1969 indique :

1) une situation bien différenciée dans quatre secteurs : les industries diverses, la chimie, les industries agricoles et alimentaires et les industries polygraphiques, avec des taux très forts, respectivement de 22, 27, 32 et 33 % ;

2) des taux plutôt faibles dans les industries de biens de consommation « classiques » : textile, habillement, cuir, bois, ainsi que dans la sidérurgie, l'automobile, la première transformation des métaux et le B.T.P., avec des taux allant de 11 % à 15 % de leur emploi total ;

3) des taux plus importants -de 15 à 18 %- dans trois secteurs des industries des biens intermédiaires -matériaux de construction, verre, non-ferreux- et dans les autres secteurs des industries de biens d'équipement : construction navale et aéronautique, construction électrique et électronique, mécanique, ainsi que dans le papier-carton.

A ce niveau d'observation, on peut formuler quelques remarques :

- d'une part, il ne semble pas qu'on puisse retenir de façon directe la notion de proximité de la demande finale pour expliquer les fortes différences de niveau. En effet, le type d'emploi tertiaire -administration-gestion-commercial, etc- varie fortement suivant les secteurs et on constate que les secteurs des industries de consommation se situent à la fois parmi les secteurs occupant une proportion faible et une proportion élevée d'emplois tertiaires ;

- d'autre part, il ne semble pas y avoir de liaison directe entre la proportion d'emplois tertiaires et la concentration technique, autrement dit la proportion des grands établissements. A titre d'exemple, on peut noter que la construction navale et aéronautique, et l'automobile ont une proportion semblable de grands établissements de plus de 500 salariés, mais dans le premier secteur cité le poids de l'emploi tertiaire est supérieur de plus de 4 points à celui du second.

L'utilisation de ces deux critères simples nécessite l'introduction d'autres variables sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

B - Evolution 1969-1974

L'évolution de la part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total des secteurs industriels n'est pas homogène comme en témoigne le tableau ci-après.

Tableau 1 - Poids de l'emploi tertiaire (en %) dans l'emploi total

CODES	Renforcement entre 1969 et 1974		Diminution entre 1969 et 1974		Stabilité entre 1969 et 1974	
	en 1969	en 1974	en 1969	en 1974	en 1969	en 1974
02 - I.A.A					32,1	32,1
07 - Matériaux de construction	15,9	18,1				
08 - Verre			17,1	16,4		
09 - Sidérurgie	13,9	15,9				
10 - Non ferreux	18,1	19,3				
11 - 1 ^{ères} transformations des métaux	14,2	14,8				
12 - Mécanique	18,0	19,3				
13 - Construction électrique et électronique			17,6	17,0		
14 - Automobile					11,4	11,5
15 - Navale et aéronautique	15,6	15,9				
16 - Chimie-caoutchouc	27,2	28,3				
17 - Textile	13,5	14,2				
18 - Habillement			14,5	13,2		
19 - Cuir	11,2	11,5				
20 - Bois	14,0	14,8				
21 - Papier-carton	16,9	17,3				
22 - Presse-édition	33,2	34,9				
23 - Industries diverses					22,6	22,8
24 - B.T.P.	10,8	12,2				

Le phénomène général est la tendance au renforcement -parfois important- du poids de l'emploi tertiaire dans l'emploi total des secteurs, ce qui signifie que les emplois tertiaires ont contribué de façon plus que proportionnelle (à leur poids dans l'emploi des secteurs en 1969), à la croissance de l'emploi dans les secteurs en croissance durant la période 1969/1974, et que, pour le secteur textile, en régression durant cette période, l'emploi tertiaire a diminué moins rapidement que l'emploi «dans la production».

Cette tendance «lourde» doit être resituée dans son contexte : période de forte expansion économique accompagnée de puissants mouvements de concentration, restructuration, redéploiements, modulée largement suivant les secteurs (1).

On note des exceptions :

- le verre, la construction électrique et électronique, et l'habillement où le poids de l'emploi tertiaire dans l'emploi total diminue. A cet égard, on peut noter que ces trois secteurs appartiennent à chacun des trois groupes de l'industrie au sens de la Fresque : industries des biens intermédiaires, industries des biens d'équipement, industries des biens de consommation.

Si on se réfère tant à leur mode de développement durant la période d'observation qu'à leur structure économique, on constate que ces secteurs sont totalement différents. En effet :

. le verre (08) a connu une très forte croissance de ses effectifs, qui a concerné les très grands établissements déjà anciens. Il s'agit donc du renforcement d'un processus de concentration technique ;

. la construction électrique (13) est un secteur en pleine expansion avec un fort taux de créations d'établissements et d'importantes délocalisations ;

. l'industrie de l'habillement (18) apparaît par contre comme un secteur en difficulté, en pleine restructuration, composé d'un grand nombre de petits établissements.

- les secteurs où le poids de l'emploi tertiaire dans l'emploi total est stable sont aussi très différents : automobile et industries diverses, industries agricoles et alimentaires.

Pour les deux premiers, il s'agit de secteurs ayant une croissance très rapide et le phénomène de stabilité du poids de l'emploi tertiaire dans l'emploi total ne doit pas masquer l'extrême rapidité de la croissance de l'emploi tertiaire puisque ces deux secteurs ont développé leurs emplois tertiaires respectivement de + 45,1 % et 31,0 % entre 1969 et 1974 soit les deux taux les plus forts dans l'industrie.

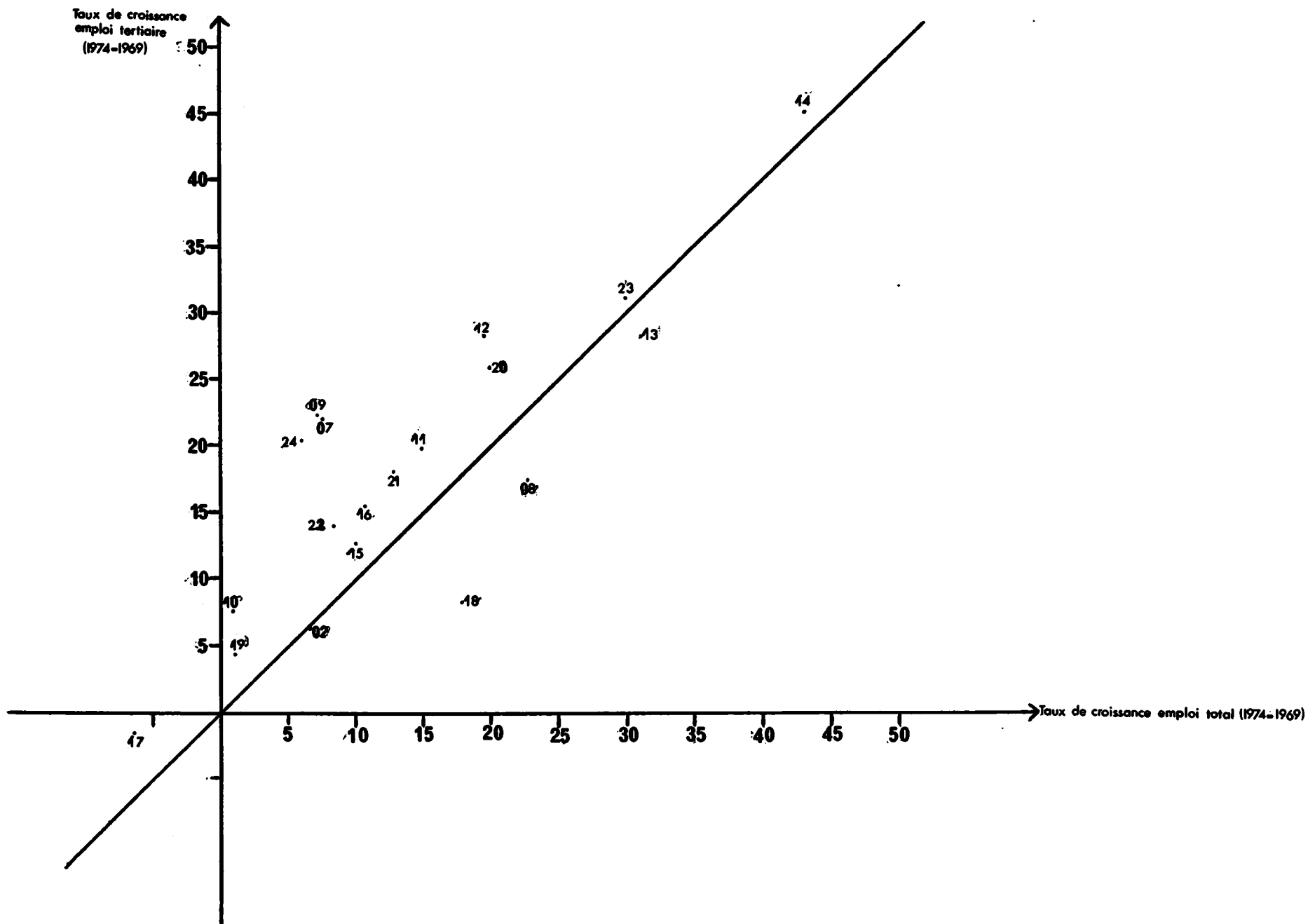
Pour les industries agricoles et alimentaires, il s'agit au contraire d'un secteur en croissance lente.

(1) Pour plus de détail voir : Bernard GUIBERT et Alii : La mutation industrielle de la France - Collection de l'INSEE E31-32.

Tableau 2 : Evolution des effectifs totaux et des effectifs tertiaires

BCN	Effectifs.totaux 1969	Effectifs.totaux 1974	Croissance des effectifs.	effectifs totaux 1974/1969 (%)	Croissance des effectifs tertiaires	Effectifs tertiaires 74/69	Part du tertiaire dans les créations d'emploi
02 - I.A.A.	359 308	381 266	21 958	+ 6,1	7 187	+ 6,2	32,7 %
07 - Matériaux de const.	159 884	171 781	11 897	+ 7,4	5 607	+ 22,0	47,1 %
08 - Verre	60 666	74 482	13 810	+ 22,8	1 811	+ 17,4	13,1 %
09 - Sidérurgie	186 946	200 231	13 285	+ 7,1	5 792	+ 22,2	43,6 %
10 - Non ferreux	25 141	25 377	236	+ 0,9	339	+ 7,4	14,3 %
11 - Prem. transf. métaux	370 175	425 000	54 825	+ 14,8	10 776	+ 19,8	19,7 %
12 - Mécanique	601 916	718 504	116 588	+ 19,4	30 722	+ 28,4	26,3 %
13 - Const. elect.et électro	375 600	492 255	116 655	+ 31,0	17 660	+ 28,3	15,1 %
14 - Automobile	315 508	451 808	136 300	+ 43,2	16 192	+ 45,1	11,9 %
15 - Navale et aéronaut.	149 122	164 143	15 021	+ 10,1	2 922	+ 12,6	19,5 %
16 - Chimie-caoutchouc	397 918	440 684	42 766	+ 10,7	16 676	+ 15,4	39,0 %
17 - Textile	411 072	385 353	- 25 719	- 6,3	- 917	- 1,7	3,6 %
18 - Habillement	205 048	241 978	36 930	+ 18,0	2 439	+ 8,2	6,6 %
19 - Cuir	115 312	116 435	1 123	+ 1,0	554	+ 4,3	49,3 %
20 - Bois	160 622	192 390	31 768	+ 19,8	5 877	+ 26,0	18,5 %
21 - Papier-carton	123 476	139 317	15 841	+ 12,8	3 712	+ 17,8	23,4 %
22 - Presse-édition	169 893	183 838	13 945	+ 8,2	7 768	+ 13,8	55,7 %
23 - Industries diverses	163 151	211 738	48 587	+ 29,8	11 531	+ 31,3	23,7 %
24 - B.T.P.	1 078 469	1 142 675	64 208	+ 6,0	23 711	+ 20,4	36,9 %

**Evolution 1969-1974 de l'emploi total et de l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels
(représentation graphique)**



II - EVOLUTION DE L'EMPLOI TERTIAIRE DANS L'INDUSTRIE DU POINT DE VUE FONCTIONNEL ET CARACTERISTIQUES DES SECTEURS

La connaissance de la composition de l'emploi tertiaire paraît fondamentale à la compréhension et à l'interprétation des évolutions constatées.

L'approche retenue ici, pour aller plus avant dans cette connaissance, se rattache à l'approche fonctionnelle. En ce sens, on cherche à mettre en évidence les ensembles d'activités orientées vers des buts analogues, buts identifiés de façon un peu formelle, comme concourant : à l'administration-gestion, au traitement de l'information, aux activités commerciales, à la publicité, à la santé, à la sécurité... de façon à mettre en évidence les activités concernées par la croissance de l'emploi tertiaire. Il devient alors possible de mettre en relation ces évolutions avec les caractéristiques économiques des secteurs.

La nomenclature des emplois utilisée au niveau des groupes et des sous-groupes permet une telle approche. Ainsi on a retenu les rubriques et groupes de métiers suivants :

207, 217, 227 : ingénieurs-spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation, des méthodes administratives, de gestion, de l'informatique, des sciences économiques et humaines ;

60-61 : métiers des services administratifs et de l'administration ;

62 : métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information ;

70 : métiers du commerce et des services commerciaux ;

73 : métiers de la publicité ;

74 : métiers de l'information (presse, radio, télévision) et des relations publiques ;

85 : activités artistiques ;

90-91 : métiers de la santé ;

94 : métiers des services à caractère social ;

95 : métiers des agents de service et de la sécurité ;

Autres.

Par contre ne sont pas pris en considération dans la suite de l'étude les métiers des transports. Ceux-ci, nous semble-t-il, nécessitent une approche particulière ; ils sont néanmoins inclus dans les données présentées supra concernant l'emploi tertiaire en général.

On rappelle par ailleurs que la manutention et le conditionnement, qui sont classés par la nomenclature des emplois dans les métiers secondaires, n'apparaissent pas dans cette analyse.

Les effectifs des groupes de métiers analysés, bien que ne permettant pas d'évaluer à proprement parler des effectifs travaillant dans la fonction, donnent des indications sur son existence, sur son développement. Cependant, cette méthode entraîne une nette sous-évaluation. En effet, les employeurs ne déclarent dans ces groupes de métiers que les effectifs travaillant de façon permanente à la réalisation des fonctions concernées. Or, différentes études ont mis en évidence que, par exemple, des emplois d'ingénieurs ou d'agents de maîtrise participent de façon parfois importante à des tâches de gestion bien qu'ils soient classés parmi les emplois de la production. Il est clair que ces personnels échappent à nos données.

Par ailleurs, ne sont analysés que les effectifs salariés des établissements industriels, c'est-à-dire les salariés leur appartenant juridiquement. Sont donc écartés des évaluations : les intérimaires, les personnels appartenant à des sociétés de service... qui pourtant travaillent physiquement dans l'établissement industriel au même titre que ceux que nous étudions.

1 - Evolution des groupes de métiers

1.1. Groupe des métiers de l'administration-gestion

A) Structure

De par sa composition, ce groupe constitue l'infrastructure tertiaire de base des entreprises : aucune entreprise ne fonctionne sans un minimum d'emplois de l'administration-gestion, en particulier sans chef d'établissement.

Il s'agit du groupe qui occupe toujours les effectifs les plus importants. Dans tous les secteurs -sauf les I.A.A., les Matériaux de construction et l'Habillement le poids des métiers de ce groupe dans l'emploi tertiaire total dépasse 50 % et parfois 65 %.

Importance du groupe de métiers de l'administration-gestion

Autour de 40 % : I.A.A.

Autour de 50 % : matériaux de construction

bois
chimie
habillement
industries polygraphiques
industries diverses
B.T.P.

Autour de 60 % : sidérurgie

verre
non ferreux
automobile
mécanique
textile
cuir
papier carton

**Autour de 65 % : construction électrique et électronique
construction navale et aéronautique**

B) Evolution

Entre 1969 et 1974, la tendance dominante est la décroissance du poids du groupe de métiers de l'administration-gestion dans l'emploi tertiaire, décroissance résultant d'une croissance moins rapide de ce groupe par rapport aux autres groupes tertiaires. Toutefois cette décroissance n'exclut pas une augmentation du poids de ce groupe dans l'emploi total des secteurs.

- Ainsi, sur les 19 secteurs examinés, pour 14 d'entre eux la part des métiers de l'administration et de la gestion dans l'emploi tertiaire diminuent entre 1969 et 1974.

Ce phénomène n'est pas circonscrit à des secteurs où, par exemple, le poids de ce groupe serait particulièrement fort - phénomène de tassement d'une sur-représentation - ou faible- secteurs qui, pour des raisons structurelles ou autres, emploieraient peu de personnel appartenant à ce groupe.

La décroissance peut atteindre des proportions importantes comme dans la Construction Navale et Aéronautique, où elle passe de 67,4 % à 60,6 % mais généralement elle va de quelques dixièmes de points à 3 points.

- Dans les trois secteurs : métaux non ferreux, 1ère transformation et papier-carton, par contre, la part du groupe dans l'emploi tertiaire a progressé de 1969 à 1974 de façon très forte dans les non-ferreux.

- Enfin, la proportion reste stable dans le bois.

Dans le cadre de la recherche de facteurs explicatifs, il conviendrait de pousser plus avant les investigations concernant l'influence des fusions-concentrations sur l'emploi des personnels administratifs.

Groupe de métiers Administration-Gestion (en %).
Evolution 1969-1974

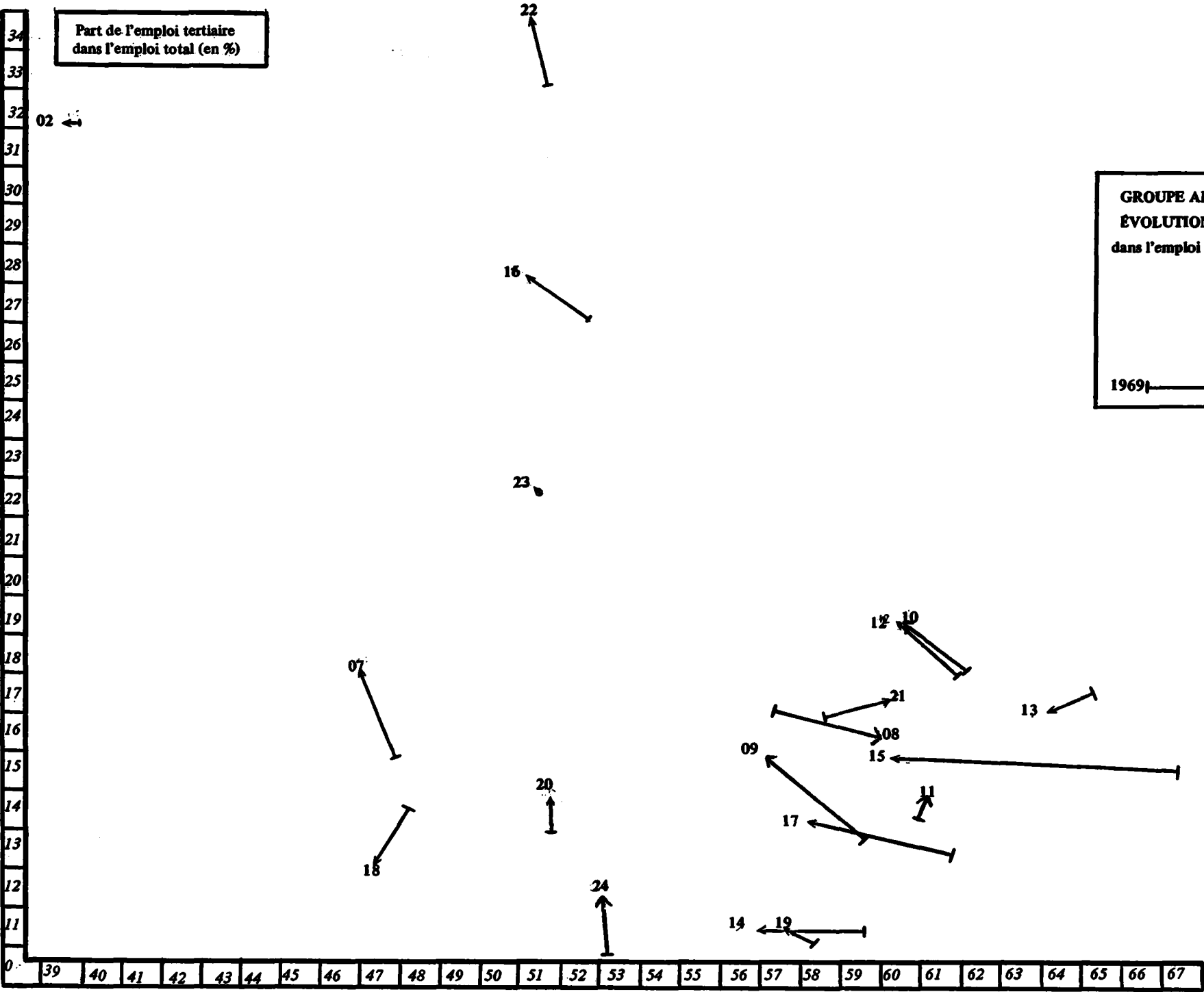
Secteurs	Poids dans le tertiaire		Poids dans l'emploi total	
	1969	1974	1969	1974
08 - Verre	57,4	60,0	9,8	9,8
11 - Prem. transf. métaux	60,9	61,2	8,7	9,1
21 - Papier-carton	58,9	60,2	9,9	10,6
20 - Bois	51,9	51,9	7,3	7,7
24 - B.T.P.	53,2	53,1	5,7	6,5
02 - I.A.A.	40,0	39,6	12,9	12,7
07 - Matér. de construct.	48,1	47,0	7,7	8,5
09 - Sidérurgie	59,6	57,2	8,3	9,1
10 - Non ferreux	62,1	60,5	11,2	11,7
12 - Mécanique	62,0	60,5	11,2	11,7
13 - Ccst. elect.et electro.	65,3	64,2	11,4	10,9
14 - Automobile	59,7	57,0	6,8	6,6
15 - Navale et aéronaut.	67,4	60,4	10,5	9,6
16 - Chimie-caoutchouc	52,8	51,2	14,4	14,5
17 - Textile	61,8	58,3	8,4	8,3
18 - Habillement	48,2	47,5	7,0	6,3
19 - Cuir	58,4	55,0	6,5	6,3
22 - Presse-édition	51,7	51,3	17,2	17,9
23 - Industries diverses	51,6	51,4	11,7	11,7

Part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total (en %)

GRUPE ADMINISTRATION - GESTION -
ÉVOLUTION de la part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total et du poids du groupe dans l'emploi tertiaire

LÉGENDE :

1969 ← → 1974



Poids du groupe dans l'emploi tertiaire (en %)

C) Analyse détaillée

L'analyse de la composition du groupe apporte des informations intéressantes sur les emplois concernés par ces évolutions.

De façon générale, on constate :

- une **stabilité** ou une **faible croissance** des emplois «**traditionnels**» de ce groupe : secrétariat et comptabilité, se traduisant par une baisse relative de ceux-ci ;

- une **montée** des cadres administratifs supérieurs et des «**autres cadres administratifs**», c'est-à-dire des chefs des services administratifs, chefs de département, chefs du personnel et leurs collaborateurs ayant la qualité de cadres (sauf les secrétaires de direction) ainsi que des «**autres personnels administratifs**» possédant un diplôme d'enseignement supérieur ou un niveau équivalent ;

- une **croissance rapide** des rubriques «**employés qualifiés** des services administratifs et contentieux» et «**autres employés de bureau qualifiés**» ;

- une **baisse sensible** des effectifs d'**employés non qualifiés**.

Ces tendances peuvent s'analyser comme étant significatives à la fois :

- d'une **substitution** de certaines tâches effectuées par des personnels affectés à l'administration-gestion, par des procédures de traitement de l'information informatisées, et on verra plus loin les tendances d'évolution positives de ces derniers métiers ;

- de l'apparition de nouvelles formes de division du travail aboutissant à l'émergence de nouveaux types d'emplois spécialisés pour lesquels la nomenclature des emplois est mal adaptée ;

- de tendance à une plus grande structuration ou hiérarchisation des services à l'intérieur des entreprises ou au renforcement de certains emplois de cadres assurant le contrôle des prestations de services fournies par des sociétés spécialisées.

Les chefs d'établissement qui représentent un effectif plus ou moins important de ce groupe selon la démographie des secteurs sont, de façon générale en régression relative, leurs effectifs restant stables ou progressant moins vite que les autres emplois.

1.2. Les métiers du commerce et des services commerciaux

Le volume des effectifs appartenant au groupe des métiers du commerce et des services commerciaux permet d'approcher le niveau et les tendances du développement de la fonction commerciale dans les entreprises industrielles, c'est-à-dire la part prise directement en charge par l'entreprise productrice de biens dans la commercialisation de ses produits, sans passer par un établissement purement commercial -dépendant ou non de l'entreprise industrielle-.

Il est, par ailleurs, nettement dépendant de la situation des entreprises: dans le processus technique de production, puisqu'apparaissent dans ce groupe les personnels s'occupant des achats.

S'il est évident que la part de ce groupe d'emplois est variable d'une entreprise à l'autre, il est néanmoins possible de mettre en évidence, à l'examen des réponses à l'Enquête Structure des Emplois, un certain nombre de tendances d'évolution.

A - Structure

Le poids des métiers du commerce et des services commerciaux est très variable d'un secteur à l'autre avec comme aspects principaux :

- . une proportion faible entre 3 et 12 % du tertiaire dans les industries des biens intermédiaires sauf la chimie et le BTP ;

- . une proportion plus élevée (de l'ordre de 15 - 17 % de l'emploi tertiaire) dans les autres industries.

Quelques secteurs emploient des proportions beaucoup plus élevées de métiers du commerce et des services commerciaux, témoignant d'une forte prise en charge de la fonction commerciale. Il s'agit :

- de la chimie : 23,4 % en 1969
- du cuir : 22,9 %
- de l'habillement : 31,2 %
- des industries diverses : 29,5 %
- des IAA : 27,9 %.

B - Evolution

. Le poids des métiers commerciaux dans l'emploi tertiaire a tendance à augmenter, ou à rester stable, dans les industries des biens intermédiaires, industries où, on l'a vu, le poids de ce groupe de métiers est relativement faible. Malgré cette croissance, ces industries conservent un pourcentage de métiers commerciaux significativement plus faible que les autres industries.

. Pour les industries des biens d'équipement, les évolutions sont contrastées avec une croissance du poids des emplois commerciaux dans l'emploi tertiaire pour les secteurs de la Première Transformation, la Mécanique, la construction Navale et Aéronautique. Par contre, dans la Construction Electrique et Electronique et surtout l'Automobile -secteurs où le poids du tertiaire dans l'emploi total diminue ou reste stable- la part des métiers des services commerciaux dans l'emploi tertiaire global diminue, signifiant une décroissance plus rapide des métiers de ce groupe que de l'ensemble.

Pour ces secteurs, des investigations sur les politiques de sous-traitance voire de filiation, politiques aboutissant au transfert de fonctions totalement ou pour parties vers d'autres entités juridiques, seront particulièrement intéressantes.

. Pour les industries de biens de consommation, on note une légère diminution de la part du groupe dans l'emploi tertiaire pour les secteurs où ceux-ci sont les plus importants; habillement, industries diverses, transformation de matières plastiques, et une croissance dans les autres secteurs appartenant à ce groupe d'industries.

Ces indications ne paraissent cependant pas suffisantes pour en déduire de façon fiable des indications sur l'évolution de la politique commerciale des entreprises de ces secteurs.

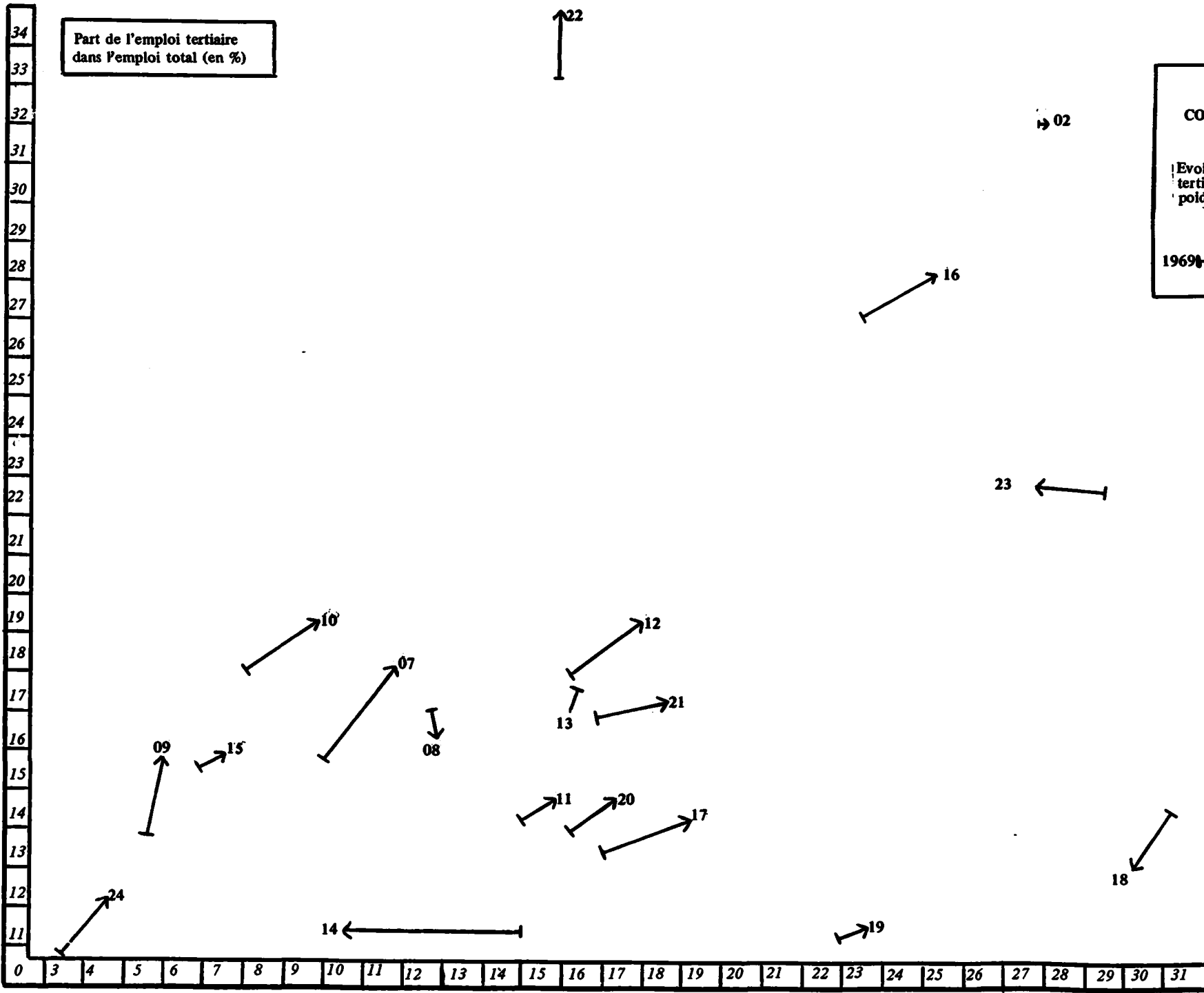
Au total, la tendance générale est plutôt orientée vers la croissance plus rapide des métiers du commerce et des services commerciaux que de l'emploi tertiaire pris dans son ensemble.

Compte tenu des taux de croissance de l'emploi tertiaire très élevés dans certains secteurs, les effectifs concernés par ce développement de l'activité commerciale des entreprises industrielles peuvent atteindre des volumes importants.

Une analyse plus en profondeur nécessiterait d'étudier l'articulation entre les secteurs industriels et le secteur commercial, et la mise en évidence du «stade» où s'effectue le transfert d'un secteur industriel vers le commerce de gros. Il est bien évident que ce stade varie d'un secteur à l'autre, voire d'une entreprise à l'autre, et peut évoluer dans le temps. Il conviendrait donc d'étudier simultanément l'évolution de l'activité commerciale d'un secteur industriel et celle du secteur «commerce de gros» qui lui correspond.

Groupe de métiers du commerce et des services commerciaux
Evolution 1969 - 1974

Poids dans l'emploi tertiaire			Poids dans l'emploi total	
<u>Croissance</u>	<u>1969</u>	<u>1974</u>	<u>1969</u>	<u>1974</u>
07 - Matériaux constr.	10,1	11,9	1,6	2,2
09 - Sidérurgie	5,6	6,0	0,8	0,9
10 - Non ferreux	8,1	9,9	1,5	1,9
11 - Prem. transf. métaux	15,0	15,9	2,1	2,4
12 - Mécanique	16,2	18,0	2,9	3,5
15 - Navale et aéronaut.	6,9	7,6	1,1	0,4
16 - Chimie-caoutchouc	23,4	25,3	6,4	7,2
17 - Textile	17	19,2	2,3	2,7
19 - Cuir	22,9	23,6	2,6	2,7
20 - Bois	16,3	17,3	2,3	2,6
21 Papier-carton	16,9	18,6	2,9	3,3
24 - B.T.P.	3,4	4,7	0,4	0,6
<u>Stabilité</u>				
08 - Verre	12,8	12,9	2,2	2,1
22 - Presse-édition	15,9	15,8	5,3	5,5
02 - I.A.A.	27,9	28,0	9,0	9,0
<u>Diminution</u>				
13 - Const.élect. électro.	16,4	16,2	2,9	2,8
14 - Automobile	15,0	10,6	1,7	1,2
18 - Habillement	31,2	30,2	4,5	4,0
23 - Industries diverses	29,5	27,8	6,7	6,4



Part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total (en %)

GROUPE DE MÉTIERS DU COMMERCE ET DES SERVICES COMMERCIAUX

Evolution de la part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total et du poids du groupe dans l'emploi tertiaire

LÉGENDE :

1969 → 1974

Poids du groupe dans l'emploi tertiaire (en %)

C - Analyse détaillée

L'analyse des différents métiers composant ce groupe indique des évolutions également contrastées.

Les VRP qui représentent souvent un poste très important du groupe augmentent moins rapidement que l'ensemble du groupe. C'est le cas notamment dans les industries des biens de consommation, avec les situations extrêmes des secteurs dans lesquels les effectifs des VRP diminuent (cas du textile et de l'habillement).

De façon quasi systématique, on note une forte poussée des «cadres techniques du commerce et des services commerciaux» (rubrique 701 de la nomenclature des emplois où sont classés les cadres technico-commerciaux) et dans une moindre mesure des cadres supérieurs (rubrique 700) et des «autres personnels techniques de vente» (rubrique 704 où sont classés les personnels technico-commerciaux non cadres). Peu de secteurs -comme la sidérurgie et l'automobile- font exception.

1.3. Les métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information et les ingénieurs spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation, des méthodes administratives, de la gestion, de l'informatique, des sciences économiques et humaines

Ce groupe résulte d'un rapprochement entre d'une part, les métiers du traitement de l'information d'autre part, un certain nombre d'ingénieurs dont les spécialités sont plus ou moins disparates. Pour les premiers, il s'agit de métiers correspondant de façon «spécifique» au traitement de l'information étant bien entendu qu'un nombre beaucoup plus important d'emplois recensés dans d'autres rubriques de la nomenclature contribuent à cette fonction.

Pour les ingénieurs, il faut noter que seuls ceux qui sont spécialistes des mathématiques et de l'informatique peuvent être véritablement apparentés aux premiers. Cependant, l'impossibilité de décomposer la rubrique comme le volume très limité des effectifs en cause justifie le rapprochement effectué ici.

Les effectifs les plus importants de ce groupe travaillent dans les secteurs de la mécanique, la construction électrique et électronique, l'automobile et la chimie et, dans une moindre mesure, la Construction Navale et Aéronautique. Ce sont également dans ces secteurs -chimie exclue- c'est-à-dire dans les secteurs des industries des biens d'équipement que le poids de ces emplois dans l'emploi tertiaire est le plus élevé, allant de 6 à 12 %.

Il s'agit donc de secteurs où l'informatique intervient non seulement dans la gestion au sens large, mais aussi directement dans la fabrication.

Dans les autres secteurs, les proportions sont beaucoup plus faibles : entre 2 et 4 %.

Les effectifs composant cet ensemble, bien que de volume encore réduit dans certains secteurs, connaissent partout (sauf dans le secteur des non ferreux où ils n'existent quasiment pas, la chimie et le textile où la croissance est modérée), une expansion particulièrement vive, sans commune mesure avec les autres groupes de métiers - témoignant ainsi de la mise en place de procédures informatisées.

La mise en place de ces procédures a des conséquences directes ou indirectes sur les effectifs des «métiers» des autres groupes.

Pour ce qui concerne les métiers tertiaires, on peut faire l'hypothèse qu'il existe des relations entre : la baisse relative des effectifs de secrétariat et de comptabilité ; le développement d'effectifs dans les catégories «autres employés qualifiés» et «personnels qualifiés des métiers administratifs et du contentieux» d'une part, et la mise en place de procédures informatisées pour le traitement de l'information d'autre part.

A cette remarque, il convient d'ajouter que, compte tenu du très fort développement des sociétés de service informatique, l'importance prise par cette fonction dans les entreprises outrepassé très largement celle approchée par les effectifs mentionnés dans ce groupe (cf. infra).

Groupe de métier du traitement de l'information et des ingénieurs

Secteurs	1969			1974			Taux de croissance
	Groupe 62	207, 217, 227	Total	Groupe 62	207, 217, 227	Total	
02 - I.A.A.	2 960	150	3 110	3 968	278	4 246	+ 36,5
07 - Matériaux de construction	614	70	684	645	178	823	+ 20,3
08 - Verre	327	126	453	538	220	758	+ 67,3
09 - Sidérurgie	1 121	447	2 568	1 461	708	2 169	+ 38,3
10 - Non ferreux	166	31	197	179	18	197	=
11 - Prem. transform. métaux	1 448	318	1 766	2 163	407	2 570	+ 45,5
12 - Mécanique	4 030	2 120	6 150	6 317	3 112	9 429	+ 53,3
13 - Const. elect. et electron.	2 172	902	3 074	3 424	1 837	5 261	+ 71,1
14 - Automobile	1 482	451	1 963	2 678	2 331	5 009	+ 155,2
15 - Navale et aéronautique	1 067	809	1 876	1 715	1 292	3 007	+ 60,8
16 - Chimie-caoutchouc	3 488	1 093	4 581	3 736	1 490	5 226	+ 14,1
17 - Textile	1 943	183	2 126	2 141	236	2 382	+ 12,0
18 - Habillement	669	16	685	939	45	984	+ 43,6
19 - Cuir	332	27	359	562	40	602	+ 67,7
20 - Bois	229	58	287	555	68	623	+ 117,1
21 - Papier-carton	433	40	470	555	118	673	+ 42,0
22 - Presse-édition	1 491	47	1 538	2 165	136	2 301	+ 49,6
23 - Industries diverses	1 017	72	1 089	1 582	225	1 887	+ 65,9
24 - B.T.P.	971	102	1 073	1 728	317	2 045	+ 90,6

1.4. Le groupe des métiers des agents de service et de la sécurité.

Le groupe des métiers des agents de service et de la sécurité est le quatrième groupe à employer des effectifs d'une certaine importance.

Le volume des emplois de cette rubrique, compte tenu du caractère particulier de ces emplois, peut être utilement comparé au nombre d'établissements. Cette comparaison indique, malgré des taux de croissance très importants dans certains secteurs comme le BTP, l'automobile, le bois, le papier-carton ou les IAA, que dans la majorité des secteurs en 1974, le nombre d'emplois des métiers des agents de service et de la sécurité est inférieur au nombre d'établissements. Pour ceux des secteurs qui échappent à cette situation, on dépasse rarement une moyenne de deux emplois de ce groupe par établissement.

(1) Ce chiffre, bien que résultant de l'enquête paraît particulièrement faible.

Cette constatation conduit à renforcer l'hypothèse suivant laquelle les personnels qui accomplissent la fonction de gardiennage et de sécurité n'appartiennent pas, dans leurs grandes masses, au personnel des entreprises industrielles mais plutôt à des sociétés de services spécialisées.

Groupe de métiers agents de service et de la sécurité - evolution 1969 - 1974

	1969	1974	Taux de croissance
02 - I.A.A.	2 691	3 735	+ 38, 8
07 - Matériaux de construction	878	1 348	+ 53, 5
08 - Verre	780	968	+ 24, 1
09 - Sidérurgie	2 550	3 117	+ 22, 2
10 - Non ferreux	383	509	+ 32, 9
11 - Prem. transf. métaux	2 449	3 404	+ 39, 1
12 - Mécanique	4 686	5 221	+ 17, 8
13 - Construc.elec. et électron.	3 366	3 618	+ 7, 5
14 - Automobile	2 084	3 346	+ 60, 6
15 - Navale et aéronautique	1 586	1 821	+ 14, 8
16 - Chimie-caoutchouc	7 154	8 342	+ 16, 6
17 - Textile	2 362	2 738	+ 16
18 - Habillement	1 438	1 826	+ 27
19 - Cuir	322	471	+ 46, 3
20 - Bois	627	981	+ 56, 5
21 - Papier-carton	870	1 284	+ 47, 6
22 - Presse-édition	2 274	2 526	+ 11
23 - Industries diverses	4 260	4 002	- 6, 1
24 - B.T.P.	3 834	6 136	+ 60, 0

1.5. Les autres groupes de métiers

1.5.1. Les métiers des transports

Les métiers des transports représentent un poids très variable suivant le secteur d'activité, certains secteurs «lourds» employant beaucoup de salariés dans cette fonction, comme le BTP, les IAA, les matériaux de construction, le bois ; les industries de transformation généralement très peu.

On note une certaine tendance à la baisse relative des effectifs des métiers des transports non seulement dans les secteurs gros utilisateurs, mais aussi dans de nombreux autres secteurs, la tendance générale des petits utilisateurs étant plutôt la stabilité.

En 1974, pour 10 des 19 secteurs étudiés, le poids des métiers des transports dans l'emploi tertiaire ne dépasse pas 5 %.

Poids des métiers des transports dans l'emploi tertiaire

	1969	1974
02 - I.A.A.	21 %	20 %
07 - Matériaux de constr.	28 %	27 %
08 - Verre	6 %	6 %
09 - Sidérurgie	13 %	16 %
10 - Non ferreux	10 %	8 %
11 - Prem. transf. métaux	6 %	5 %
12 - Mécanique	4 %	4 %
13 - Constr. elec. et électro.	3 %	3 %
14 - Automobile	5 %	8 %
15 - Navale et aéronaut.	5 %	5 %
16 - Chimie caoutchouc	5 %	4 %
17 - Textile	5 %	4 %
18 - Habillement	2 %	3 %
19 - Cuir	3 %	3 %
20 - Bois	18 %	16 %
21 - Papier-carton	9 %	8 %
22 - Presse-édition	5 %	5 %
23 - Industries diverses	4 %	4 %
24 - B.T.P.	29 %	27 %

Comme on l'a déjà indiqué, l'étude détaillée de ce groupe nécessiterait une approche différente des autres groupes de métiers tertiaires. Il ne fera pas l'objet d'une étude plus détaillée dans ce document.

1.5.2. Les effectifs relatifs aux autres groupes de métiers sont, soit totalement absents des secteurs industriels, soit très limités si on envisage l'ensemble de l'industrie, avec de fortes concentrations dans certains secteurs où ils peuvent apparaître comme «spécifiques» :

. totalement absents : c'est le cas des métiers de la banque et des opérations financières, des assurances, des soins personnels, des activités politiques, syndicales et religieuses ;

. limités ou/et regroupés dans certains secteurs : c'est le cas des métiers de la publicité, de l'information, de l'enseignement, des métiers artistiques, de la santé, de l'hôtellerie, des métiers des services à caractère social.

Pour ces groupes de métiers, on note :

a) la présence d'effectifs des métiers de la publicité (groupe 73) compris entre 100 et 300 personnes dans les secteurs de la mécanique, de la construction électrique, de la chimie et des industries diverses.

La faiblesse des effectifs s'explique notamment pour l'industrie chimique, par le recours à des sociétés de services spécialisées. Il en est de même pour les secteurs des industries des biens de consommation dont les effectifs de l'ordre de quelques dizaines, voire nuls, ne sont certainement pas proportionnels à l'activité publicitaire déployée par les entreprises de ces secteurs.

Seules les industries polygraphiques, presse-édition, ont des effectifs de «publicité» plus importants, liés à l'activité même du secteur.

On note une évolution assez rapide des effectifs de ce groupe dans les secteurs cités ci-dessus, en particulier dans les industries polygraphiques, avec des effectifs dépassant 500 personnes en 1974 contre 300 en 1969 ;

b) la présence d'effectifs nombreux de journalistes et assimilés et cadres de la production (740-741) exclusivement dans le secteur des industries polygraphiques ;

c) la présence de quelques dizaines de professeurs techniques adjoints des collèges d'enseignement technique et moniteurs de la formation professionnelle des adultes dans les formations industrielles (819) et de traducteurs techniques (832) dans les secteurs de la mécanique, la construction électrique et électronique et, avec des effectifs un peu plus importants, dans l'automobile. Ces effectifs témoignent probablement d'activités de formation continue assumées par les entreprises elles-mêmes ;

d) la présence d'emplois dans les activités artistiques, localisés dans l'habillement (près d'un millier d'emplois en 1974), dans le cuir (160 emplois en 1974), le bois (près d'un millier en 1974), les industries polygraphiques (700 emplois en 1974) et surtout les industries diverses (4 000 emplois en 1974) ;

e) pour ce qui concerne les métiers de la santé (groupe 90-91), une forte dispersion d'effectifs relativement restreints, à l'exception du secteur de la chimie.

Le poids particulier de ce groupe de métiers dans le secteur de la chimie est dû principalement à l'industrie pharmaceutique. Dans ce dernier secteur les effectifs appartenant au groupe de métiers de la Santé progressent légèrement moins rapidement que l'ensemble du tertiaire. Il s'agit de médecins, d'auxiliaires médicaux, de pharmaciens et préparateurs en pharmacie, soit au total plus de 3000 emplois en 1974 (40 % environ des effectifs de ce groupe dans l'industrie).

Dans les autres secteurs industriels, on note :

- des effectifs extrêmement faibles dans les secteurs composés de nombreux petits établissements (cas des industries des biens de consommation sauf le textile, des matériaux de construction et des non-ferreux). Les effectifs y sont souvent de quelques dizaines.

- pour les secteurs plus concentrés, comme les industries des biens d'équipement et la sidérurgie, les effectifs sont notablement plus importants, témoignant de l'existence de fonctions de médecine d'entreprise ;

f) les métiers des services à caractère social sont très dispersés et représentent des effectifs minimes ;

g) les métiers de l'hôtellerie -en particulier la rubrique 933 où sont classés les personnels de cantine- représentent des effectifs également très réduits liés probablement à l'inexistence de cantines dans un certain nombre d'établissements, et au développement de pratiques de sous-traitance à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements. Dans ce cas, les personnels concernés relèvent du secteur des services.

Au total, parmi les grandes «fonctions» dégagées, on note donc :

- une tendance générale à la décroissance du poids du groupe des métiers de l'administration-gestion dans l'emploi tertiaire ;

- une tendance globale -qui recouvre des situations relativement hétérogènes- à la croissance plus rapide des métiers du commerce et des services commerciaux que de l'emploi tertiaire pris dans son ensemble ;

- une expansion particulièrement vive des métiers du traitement de l'information.

2 - Influence de la taille des établissements sur la représentation de certains groupes de métiers

Afin de mettre en évidence les différences de représentation des groupes de métiers / suivant la taille des établissements, on a évalué dans un premier temps (1) pour chaque secteur (2) et pour les groupes de métiers :

- de l'administration et de la gestion -en excluant la rubrique 600 (chefs d'établissements) ;

- des services commerciaux.

(1) Les tableaux nécessaires à une investigation plus poussée ne sont pas actuellement disponibles.

(2) A bien des égards la nomenclature sectorielle utilisée (BCN) est trop agrégée pour mener une analyse approfondie, compte tenu de la nature et des degrés de concentration très différents d'activités regroupées dans une même BCN.

- des ingénieurs spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation, des méthodes des administrations, de la gestion, de l'informatique, des sciences économiques et humaines ;

- du traitement électromécanique et électronique de l'information.

Pour l'année 1974, la part des emplois situés dans les très grands établissements de plus de 500 salariés. Cette part a été comparée au poids représenté par les établissements de plus de 500 salariés dans l'emploi du secteur (1).

Il s'agit ici d'une approche très limitée du problème de l'influence de la taille sur un certain nombre de ratios caractérisant l'emploi tertiaire.

En effet comme on l'a dit, c'est seule l'approche par secteur d'entreprise et non par secteur d'établissement qui permettra de mener à bien ce type d'analyse. Celle-ci n'étant pas disponible d'emblée et compte tenu des préoccupations communément avancées concernant l'influence de la taille, on s'est borné à introduire dans l'ensemble des établissements un clivage à 500 salariés, pour mettre en évidence quelques points de repère simples.

Cette démarche ne permet pas pour autant d'aborder une série d'investigations basées sur un indicateur de taille, notamment :

- les tailles « critiques », c'est-à-dire des tailles à partir desquelles apparaissent, disparaissent, ou se modifient de façon significative les phénomènes qu'on étudie ;

- les économies d'échelle pour employer un terme à caractère général.

Ce type d'interrogation sera développé dans un travail ultérieur. Seront abordés à ce moment là les problèmes de la signification de la taille des établissements, et des entreprises, qu'elles soient à établissements uniques ou multiples, par rapport aux variables étudiées.

2.1. Principaux résultats

* Pour les métiers de l'administration et de la gestion (chefs d'établissement exclus), on observe des situations très variables suivant les secteurs. Cependant, on note que dans tous les secteurs autres que ceux de la mécanique (12), le cuir (19), l'industrie polygraphique (22) et les industries diverses (23), le poids des établissements de plus de 500 salariés, pour ce groupe de métiers, est inférieur au poids relatif de ces établissements dans l'emploi total des secteurs.

Cette remarque indique que, généralement, dans les grandes tailles, la proportion d'emplois classés comme « administratifs » est moindre que dans les autres.

(1) Cf. la répartition des établissements et des effectifs par classe de taille 1974 en annexe.

Ceci résulte semble-t-il à la fois du fait qu'il existe un grand nombre de petites entreprises et que les sièges sociaux des grandes sociétés n'occupent pas, généralement, des effectifs atteignant 500 salariés.

* Pour les métiers du commerce et des services commerciaux (groupe 70) la situation est beaucoup plus nette : le poids des établissements de plus de 500 salariés pour ce groupe de métiers est significativement beaucoup plus faible que le poids de ces établissements dans l'emploi total.

Ceci indique que la plus grande part des emplois « commerciaux » se trouve dans les établissements moyens ou petits. Peut être y-a-t-il un certain saupoudrage de ces emplois dont il existerait quelques exemplaires dans chaque établissements.

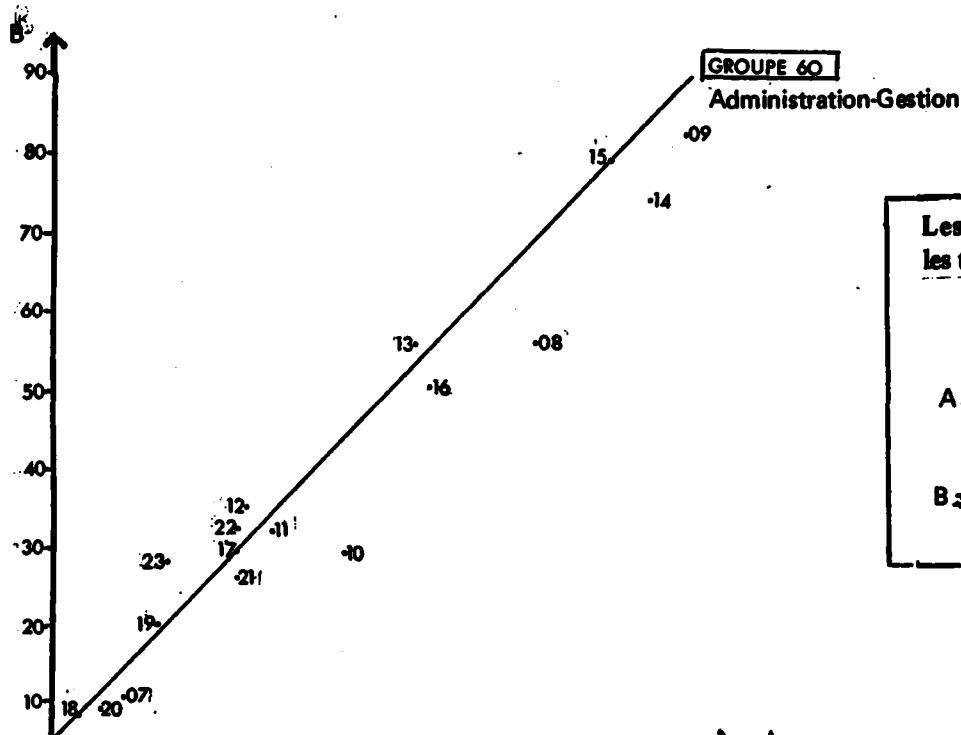
* La situation paraît très différente pour les ingénieurs spécialistes (207, 217, 227), puisqu'on note une forte concentration de ces emplois dans les très grands établissements, particulièrement dans les industries des biens d'équipement, mais également sensible dans les autres secteurs. On note toutefois deux exceptions : les secteurs du verre et du cuir, qui sont d'ailleurs deux secteurs profondément différents (dans le cuir ces emplois sont quasi inexistantes tandis qu'ils sont largement représentés dans le verre).

* La concentration dans les très grands établissements des métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information (62) -correspondant à l'existence de procédures informatisées- est également très accentuée. Dans les industries des biens de consommation (sauf textile et industries diverses), bien que modérée, la concentration paraît plus forte que pour la catégorie des ingénieurs. Dans les industries des biens d'équipement la concentration est beaucoup plus importante, bien que moins forte que dans le cas des ingénieurs. Enfin, la situation paraît fortement hétérogène dans les industries des biens intermédiaires.

* Pour les métiers des agents de service et de la sécurité (95), le comportement apparaît beaucoup plus variable et il ne semble pas possible de mettre en évidence une forte concentration de ces personnels dans les très grands établissements.

**Poids des établissements employant plus de 500 salariés dans les différents groupes
de métiers tertiaires en 1974 (en %)**

Groupes des métiers tertiaires Secteurs	Groupe 60 61 hors 600 (administrat. gestion)	Groupe 70 (Commerce)	207, 217, 227 (Ingénieries)	Groupe 62 (Informatique)	Groupe 95 (Service - Sécurité)	Poids des établiss. > 500 dans l'emploi total
07 - Matériaux de construction	11, 2	10, 6	16, 3	21, 6	15, 6	14, 5
08 - Verre	56, 0	32, 3	52, 7	72, 3	76, 8	68, 7
09 - Sidérurgie	82, 0	59, 7	90, 4	93, 1	88, 5	89, 1
10 - Non ferreux	29, 0	39, 7	55, 5	43, 0	41, 9	44, 4
11 - Première transf. des métaux	32, 3	24, 3	86, 7	49, 7	44, 0	34, 2
12 - Mécanique	34, 6	26, 3	71, 9	59, 7	26, 6	31, 4
13 - Construction électrique et électro.	56, 1	43, 2	73, 3	59, 7	59, 6	53, 4
14 - Automobile	73, 8	50, 1	94, 1	79, 7	82, 3	83, 8
15 - Navale et aéronautique	78, 5	72, 2	92, 0	91, 0	78, 4	78, 8
16 - Chimie-caoutchouc	50, 3	27, 4	83, 6	67, 5	42, 7	55, 4
17 - Textile	29, 3	21, 9	48, 7	43, 5	36, 3	29, 0
18 - Habillement	9, 1	6, 2	27, 8	21, 2	8, 0	9, 1
19 - Cuir	20, 4	17, 8	7, 5	43, 6	22, 5	19, 8
20 - Bois	8, 9	7, 9	26, 5	30, 6	13, 3	11, 5
21 - Papier-carton	26, 3	11, 1	47, 5	57, 3	38, 9	28, 5
22 - Presse-édition	32, 0	24, 5	37, 5	48, 8	36, 5	28, 5
23 - Industries diverses	27, 5	12, 7	44, 4	35, 7	29, 2	19, 5

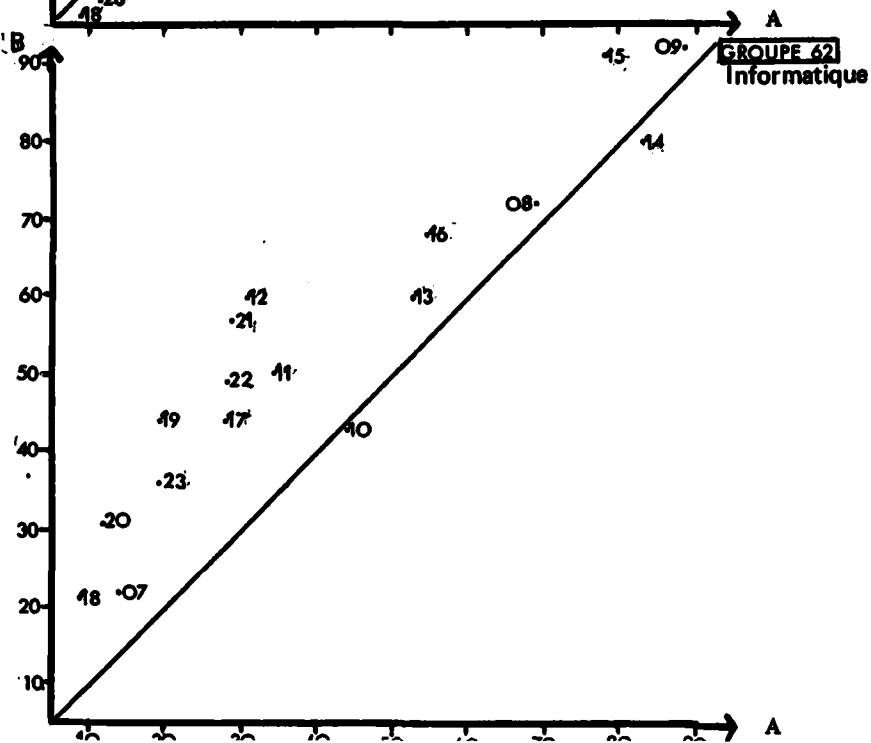
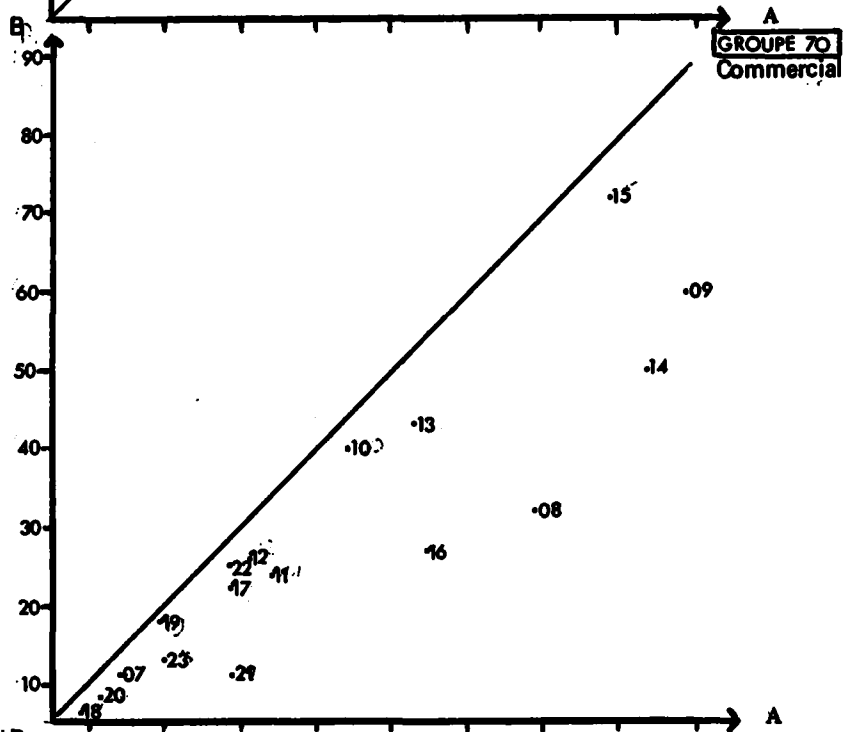


Les établissements de plus de 500 salariés dans les trois principaux groupes de métiers

Légende

A = Poids des établissements de plus de 500 salariés dans l'emploi total

B = Poids des établissements de plus de 500 salariés dans le groupe



III - LES STRUCTURES DE L'EMPLOI TERTIAIRE - CARACTÉRISTIQUES - EVOLUTION

Par structure de l'emploi tertiaire, on entend le poids relatif des différentes catégories :

- cadres supérieurs et cadres techniques des services ;
- techniciens et agents techniques des services ;
- personnel d'encadrement des services ;
- personnel qualifié des services ;
- personnel des services sans qualification particulière.

Soit les catégories 02, 04, 08, 09 et 10 de la nomenclature des emplois regroupées suivant le code E₂ (1).

1. Les caractéristiques en 1969

La caractéristique principale des structures de l'emploi « tertiaire » des secteurs industriels est le poids très important des cadres supérieurs, avec des proportions comprises entre 16 et 20 % de l'emploi tertiaire quel que soit le secteur, et donc quel que soit le poids des emplois tertiaires dans l'emploi total. Mais sur les 19 secteurs industriels étudiés, 11 ont des proportions de cadres comprises entre 16 et 18 %, 16 ont des proportions de cadres comprises entre 16 et 20,5 %.

Les trois exceptions sont :

- la sidérurgie avec un taux de 11,2 % en 1969 ;
- les industries agricoles et alimentaires avec un taux de 13,1 % en 1969 ;
- les industries polygraphiques, presse et édition avec un taux de 28,2 % en 1969.

La catégorie des cadres supérieurs telle qu'elle est saisie ici est constituée à la fois des chefs d'entreprises ; des chefs d'établissements ; des ingénieurs spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation, des méthodes administratives, de la gestion, de l'informatique, des sciences économiques et humaines ; des cadres administratifs supérieurs et leurs collaborateurs (cadres) et des cadres des différents groupes de métiers.

Au delà du poids des cadres et de la relative homogénéité dans les différents secteurs industriels, on note un certain nombre de différences dans la composition de cette catégorie.

(1) Cf. Publications de l'Enquête Structure des Emplois, INSEE, Collections D.

Ce constat d'une assez grande homogénéité du niveau des cadres supérieurs mérite d'être approfondi. En effet, cette catégorie comprend comme on l'a vu des chefs d'entreprise et d'établissement suivant des proportions très variables, liées directement au nombre « d'unités » établissements et entreprises existant dans les secteurs. L'étude des effectifs de cadres supérieurs par classe de taille de l'établissement est de ce point de vue intéressante. Elle indique :

- que la proportion moyenne des cadres supérieurs chute de façon très rapide avec la croissance des classes de taille (influence déterminante des chefs d'entreprise et d'établissement) ;

- que le raisonnement en termes de structure, autrement dit le raisonnement à partir du pourcentage représenté par les cadres supérieurs dans l'emploi total, est peu adéquat.

En effet, l'examen des effectifs de cadres supérieurs non plus suivant la classe de taille mais suivant la taille elle-même des établissements indique que la majorité des établissements de moins de 100 salariés emploie un, voire deux ou trois cadres supérieurs, quelle que soit leur taille. Il s'agit d'un chef d'établissement et de quelques collaborateurs. Un raisonnement en termes de structure conduit à mettre en évidence des dispersions très importantes puisque dans un établissement de 20 salariés, 1 cadre supérieur représente 5 %, 2 cadres supérieurs 10 %, 3 cadres supérieurs 15 %, etc ... et exprimés ainsi, les écarts de pourcentages entre les différentes tailles sont difficilement interprétables d'emblée.

Les sièges sociaux faisant exception, la dispersion dans les petites tailles apparaît fortement aggravée.

Pour les catégories autres que les cadres supérieurs la répartition apparaît beaucoup plus diversifiée :

- *Les techniciens et agents techniques des services*

Le poids de cette catégorie varie très fortement allant de 3 % à près de 22 % de l'emploi tertiaire total, suivant les secteurs.

On note un premier ensemble de secteurs constitué principalement des secteurs des industries des biens intermédiaires et du B.T.P. avec des proportions faibles de techniciens :

Matériaux de construction	7,0 %	(1)
Verre	8,5 %	
Sidérurgie	5,0 %	
Non ferreux	5,9 %	
Construction Navale et Aéronautique	6,1 %	
B.T.P.	2,9 %	

(1) Chiffres relatifs à 1969.

Pour les autres secteurs, on peut différencier deux groupes :

- Proportion «moyenne» : pourcentage autour de 10 à 13 %

Première transformation des métaux	9,9 %
Mécanique	11,5 %
C.E.E.	10,8 %
Automobile	9,7 %
Bois	9,9 %
Papier	12,0 %
Industrie polygraphique	11,3 %
Textile	11,1 %
I.A.A.	13,4 %

- Proportion «forte» : > à 15 %

Chimie	18,7 %
Habillement	21,2 %
Cuir	15,1 %
Divers	17,0 %

La composition de cette catégorie explique les différences de taux mises en évidence entre les secteurs.

En effet, les emplois de VRP -voyageurs de commerce, représentants, visiteurs médicaux- d'agents commerciaux et technico-commerciaux (non cadres), d'artistes professionnels -dessinateurs d'art- modélistes et des préparateurs en pharmacie - qui composent l'essentiel de la catégorie pour les secteurs industriels, se trouvent généralement localisés plus particulièrement dans certains secteurs.

- Le personnel d'encadrement des services

Le poids des emplois d'encadrement des services est également très variable d'un secteur à l'autre. De façon générale, il semble que le taux de personnel d'encadrement soit particulièrement faible, outre le B.T.P. dans les industries de biens de consommation, ainsi que dans le verre et les matériaux de construction -pourcentage de l'ordre de 4 - 5 %-. Ce taux apparaît, par contre, élevé dans la sidérurgie et l'automobile, dépassant 11 %.

Ces emplois correspondent pour l'essentiel à des emplois d'encadrement des métiers des services administratifs. Ils ne peuvent être en «volume» important que dans des établissements de taille suffisante, ce qui n'est généralement pas le cas des industries de biens de consommation, qui sont composées plutôt de petites entreprises.

Personnel d'encadrement des services (pourcentage dans l'emploi tertiaire)

SECTEURS	Pourcentage en 1969	Poids du tertiaire dans l'emploi total (rappel)
Sidérurgie	11,4	13,9
Automobile	11,7	11,4
Non ferreux	9,2	18,1
Première transformation des métaux	7,2	14,2
Mécanique	7,1	18,0
C.E.E.	8,0	17,6
C.N.A.A.	9,8	15,6
Chimie	6,5	27,2
Textile	5,3	13,5
Papier	6,7	14,0
Verre	5,9	17,1
Matériaux de construction	4,5	15,9
I.A.A.	4,7	32,1
Habillement	4,3	14,5
Cuir	5,0	11,2
Bois	4,0	16,9
Polygraphie	4,3	33,2
Divers	5,0	22,6
B.T.P.	2,2	10,8

- Les employés

La caractéristique principale concernant les employés est le faible pourcentage représenté par les employés non qualifiés, dont le poids est toujours inférieur à 20 %.

Pour 13 des 19 secteurs étudiés, en 1969, le poids des employés non qualifiés est compris entre 14 et 19 % de l'emploi tertiaire. Pour les secteurs : des matériaux de construction, bois, chimie, industries diverses, I.A.A. et surtout B.T.P., le poids des employés non qualifiés est plus faible et inférieur à 14 %.

Cette catégorie est constituée principalement d'employés administratifs non qualifiés et de personnels de service et de sécurité.

Au total, la structure de l'emploi tertiaire apparaît donc beaucoup plus «qualifiée» que celle correspondant aux emplois de la production, quel que soit le secteur, tant du fait de la faible proportion d'employés non qualifiés, que du poids important représenté par les cadres supérieurs. Cette situation peut être reliée au fait que les nomenclatures considèrent comme tertiaires les activités de direction, et que les prises d'emplois pour les employés se font -plus que pour les ouvriers- après obtention d'un diplôme scolaire permettant une classification comme employé qualifié. Il conviendrait de poursuivre la recherche sur ce point notamment à partir du recensement de la population.

2. Les évolutions de 1969 à 1974

L'étude de l'évolution de la structure de l'emploi tertiaire entre 1969 et 1974 dans l'industrie apparaît plus complexe. On tentera donc de mettre en évidence les tendances «lourdes» éventuelles, tout en présentant les situations sectorielles particulières.

a) De façon générale, on note un **accroissement très sensible des effectifs et du poids des cadres supérieurs**, dans tous les secteurs sauf la sidérurgie et les métaux non ferreux, où il y a baisse relative, et le bois où le poids des cadres supérieurs reste stable. Cette tendance «lourde» concerne donc à la fois les secteurs industriels en expansion et en régression, les secteurs où le poids de l'emploi tertiaire augmente et ceux où celui-ci diminue.

Les secteurs où la hausse est la plus forte sont :

Matériaux de construction	+ 2,2 points
Mécanique	+ 3,8 points
Verre	+ 1,9 points
Construction électrique et électronique	+ 2,1 points
Automobile	+ 1,7 points
C.N.A.A.	+ 1,8 points

Ceci constitue un phénomène de grande ampleur : dans certains secteurs, plus d'un emploi tertiaire créé sur trois, durant la période étudiée, est un emploi de cadre supérieur.

Ce phénomène est d'autant plus intéressant qu'il s'accompagne d'une forte modification de la composition interne de la catégorie. Bien que, d'un secteur à l'autre cette composition soit variable, du fait notamment des effectifs très différents de chefs d'établissements et de chefs d'entreprise, effectifs directement liés à la structure économique des secteurs, on constate que malgré ces différences de «niveau», la tendance générale est à la baisse relative -et parfois absolue- des chefs d'entreprise et d'établissement.

La forte croissance des cadres supérieurs repose donc sur les autres catégories de **cadres supérieurs**, indice d'une tendance à une plus grande structuration des entreprises industrielles, par le développement de services «autonomes» et peut être d'une plus grande préoccupation des entreprises industrielles en matière de politique commerciale.

Ce sont les cadres administratifs supérieurs et les cadres commerciaux qui représentent la masse des emplois créés.

Dans les industries de biens de consommation, les cadres commerciaux ont un taux de croissance sensiblement plus rapide que les cadres administratifs (1). Dans les autres industries la situation varie suivant les secteurs : équilibre entre la croissance des cadres commerciaux et administratifs dans la Construction Navale Aéronautique Armement (C.N.A.A.) ; croissance plus rapide des administratifs dans la mécanique, l'automobile, le verre ; croissance plus rapide des commerciaux dans la Construction Electrique et Electronique (C.E.E.), la chimie, les matériaux de construction, etc.

(1) Sauf dans le secteur des industries diverses.

Evolution des structures de l'emploi tertiaire (en pourcentage)

BCN	Cadres		Techniciens		Personnel d'encadrement		Employés qualifiés		Employés non qualifiés	
	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974
02	13,1 ↗	14,4	13,4 ↘	12,7	4,7 ↘	5,3	56,2 ↗	56,7	12,6 ↘	10,9
07	17,4 ↗	19,6	7,7 ↗	12,2	4,5 ↘	3,2	59,8 ↘	57,4	10,5 ↘	7,5
08	17,8 ↗	19,7	8,5 →	8,6	7,0 ↘	5,9	49,8 ↘	48,3	16,8 ↗	17,5
09	11,2 ↘	10,6	5,0 ↗	6,0	11,4 →	11,3	55,4 ↗	56,5	17,0 ↘	15,6
10	18,2 ↘	17,3	5,9 ↗	7,2	9,2 ↘	8,5	52,0 ↘	50,5	14,7 ↗	16,4
11	18,6 ↗	19,6	9,9 ↗	10,2	7,2 ↗	7,5	49,3 ↘	48,3	14,9 ↘	14,3
12	20,5 ↗	24,3	11,5 ↗	12,3	7,1 →	7,0	46,5 ↘	45,2	14,4 ↘	11,1
13	17,7 ↗	19,8	10,8 ↘	10,3	8,0 ↗	8,8	47,0 ↘	45,9	16,4 ↘	15,2
14	16,4 ↗	18,1	9,7 ↘	8,6	11,7 ↗	12,2	43,7 ↗	45,5	18,4 ↘	15,8
15	16,7 ↗	18,5	6,1 ↗	8,3	9,8 ↗	12,8	48,5 ↘	46,8	18,9 ↘	13,6
16	16,3 ↗	17,8	18,7 ↗	20,4	6,5 ↗	6,8	45,2 ↘	42,9	13,3 ↘	12,1
17	17,5 ↗	17,9	11,1 ↗	11,5	5,3 ↗	6,0	47,9 →	48,0	18,2 ↘	16,5
18	16,1 ↗	16,7	21,2 ↘	20,0	4,3 ↘	3,9	42,5 ↗	44,6	15,9 ↘	14,8
19	18,9 ↗	19,9	15,1 ↗	16,9	5,0 ↘	4,8	45,3 ↗	45,7	15,6 ↘	12,6
20	20,4 →	20,5	9,9 ↗	11,1	4,0 ↗	4,4	55,4 ↘	54,8	10,3 ↘	9,2
21	17,2 ↗	18,6	12,0 ↗	13,5	6,7 ↗	7,1	49,2 ↗	51,4	14,9 ↘	9,4
22	28,2 ↗	28,6	11,3 ↗	12,0	4,3 ↗	4,9	39,9 ↘	39,8	16,3 ↘	14,7
23	17,7 ↗	18,5	17,0 ↘	16,3	5,0 ↗	5,6	47,6 ↗	48,2	12,7 ↘	11,3
24	17,4 ↗	17,9	2,9 ↗	3,8	2,2 ↗	2,7	69,0 ↘	67,4	8,5 ↘	8,2

**STRUCTURE DES EMPLOIS TERTIAIRES EN 1969 ET 1974
(EN POURCENTAGE)**

POIDS DU TERTIAIRE EN 1969 ET 1974

	02 - Industries agricoles et alimentaires		07 - Matériaux de construction		08 - Verre		09 - Sidérurgie		10 - Métaux non ferreux		11 - 1ère transformation des métaux		12 - Mécanique		13 - Construction électrique et électronique		14 - Automobile	
Poids du tertiaire ⇒	32,1	32,1	15,9	18,1	17,1	16,4	13,9	15,9	18,1	19,3	14,2	14,8	18,0	19,3	17,6	17,0	11,4	11,5
	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974
Cadres ⇒	15,1	14,5	17,4	19,6	17,8	19,7	11,2	10,6	18,2	17,3	18,6	19,6	20,5	24,3	17,7	19,8	11,4	18,1
Techniciens ⇒	13,4	12,8	7,7		8,5	8,6	5,0	6,0	5,9	7,2	9,9	10,2					9,7	
Encadrement ⇒	4,7	5,3	4,5	12,2	7,0	5,9	11,4	11,3	9,2	8,5	7,2	7,5	11,5	12,3	10,8	10,3	11,7	8,6
Employés qualifiés ⇒	56,2	57,2	59,8	57,4	49,8	48,3			52,0	50,5	49,3	48,3	7,1	7,0	8,0	8,8		12,2
Employés non qualifiés ⇒	12,6	10,2	10,5	7,5	16,8	17,5	17,0	15,6	14,7	16,4	14,9	14,3	14,4	11,2	16,4	15,2	18,4	15,8

24 - Bâtiment et travaux publics

10,8	12,2
------	------

17,4	17,9
2,9	3,8
2,2	2,7
69,0	67,4
8,5	8,2

23 - Matières plastiques et divers

22,6	22,8
------	------

17,7	18,5
17,0	16,3
5,0	5,6
47,6	48,2
12,7	11,3

22 - Industries polygraphiques

33,2	34,9
------	------

28,2	28,6
11,3	12,0
4,3	4,9
39,9	39,8
16,3	14,7

21 - Papier - carton

16,9	17,3
------	------

17,2	18,6
12,0	13,5
6,7	7,1
49,2	51,4
14,9	9,4

20 - Bois

14,0	14,8
------	------

20,4	20,5
9,9	11,1
4,0	4,4
55,4	54,8
10,3	9,2

19 - Cuir

11,2	11,5
------	------

18,9	19,9
15,1	16,9
5,0	4,8
45,3	45,7
15,6	12,6

18 - Habillement

14,5	13,2
------	------

16,1	16,7
21,2	20,0
4,3	3,5
42,5	44,6
15,9	14,8

17 - Textiles

13,5	14,2
------	------

17,5	17,9
11,1	11,5
5,3	6,0
47,9	48,0
18,2	16,5

16 - Chimie

27,2	28,3
------	------

16,3	17,8
18,7	20,4
6,5	6,8
45,2	42,9
13,3	12,1

15 - Construction navale et aéronautique

15,6	15,9
------	------

16,7	18,5
6,1	8,3
9,8	12,8
48,5	46,8
18,9	13,6

Les ingénieurs spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation, des méthodes administratives, de la gestion, de l'informatique, des sciences économiques et humaines (rubriques 207, 217, 227 de la nomenclature des emplois), ainsi que les analystes informaticiens occupent une situation particulière avec des effectifs souvent très restreints et des taux de croissance particulièrement rapides.

b) Les mouvements paraissent **plus hétérogènes pour les techniciens**. En effet, leur poids relatif diminue dans cinq secteurs : I.A.A., la construction électrique et électronique automobile, habillement, industries diverses et reste stable dans le verre. Pour les 14 autres secteurs industriels étudiés, le poids relatif des techniciens augmente.

On constate que les secteurs où cette catégorie régresse ne figurent pas parmi ceux où les techniciens sont en faible proportion. Au contraire dans ces derniers -sauf le verre- on note un renforcement du poids des techniciens entre 1969 et 1974, très sensible en particulier dans les secteurs :

Matériaux de construction	+ 4,5 points
Non ferreux	+ 1,3 points
C.N.A.A.	+ 2,2 points

c) Pour ce qui concerne les évolutions des employés, on note également des évolutions diverses suivant les secteurs, la tendance générale étant plutôt à la **baisse relative de cette catégorie**.

Les évolutions des qualifiés et des non qualifiés ne sont pas toujours de même sens, ainsi :

- le poids des employés qualifiés et des non qualifiés diminue dans 8 secteurs ;
- le poids des employés qualifiés reste stable et des non qualifiés diminue dans 2 secteurs ;
- le poids des employés qualifiés augmente et celui des non qualifiés diminue dans 7 secteurs ;
- le poids des employés non qualifiés augmente et celui des qualifiés diminue dans 2 secteurs.

Les évolutions retracées ci-dessus des différentes catégories d'emploi tertiaire marquent une modification sensible des structures d'emplois « tertiaires » se traduisant par une hausse de la qualification des emplois tertiaires dans l'industrie.

IV - INCIDENCE DE L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TERTIAIRE SUR LA COMPOSITION DE LA POPULATION ACTIVE, PAR SEXE

La mise en évidence du fort développement de l'emploi tertiaire dans les secteurs industriels conduit à examiner les inter-relations existantes entre l'accroissement de l'emploi féminin dans l'emploi total de ces secteurs et le phénomène de tertiarisation.

En effet, la question suivante peut être posée : la forte féminisation observée dans l'industrie (1) est-elle due au développement de l'emploi tertiaire ? Pour répondre à cette question, il convient d'analyser d'une part la tertiarisation de l'emploi féminin, d'autre part la féminisation de l'emploi tertiaire.

1. La tertiarisation de l'emploi féminin.

a) La part du tertiaire dans l'emploi féminin

Le niveau de tertiarisation de l'emploi féminin est très différent d'un secteur à l'autre, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Tertiarisation de l'emploi féminin (en pourcentage)

BCN Code	Femmes Hommes + Femmes		Femmes tertiaires /Femmes total	
	1969	1974	1969	1974
02	31,9	33,6	32,2	33,0
07	12,8	14,8	39,1	41,9
08	19,9	18,5	37,6	40,2
09	6,1	6,4	70,7	76,5
10	9,9	10,3	71,9	80,9
11	21,0	23,0	30,7	30,9
12	15,3	16,3	53,2	53,1
13	36,3	40,1	25,3	22,5
14	17,1	18,4	28,2	25,1
15	10,0	10,5	65,1	64,7
16	26,5	27,0	45,2	47,6
17	50,9	51,3	13,3	14,5
18	83,8	85,9	9,9	9,5
19	53,0	57,9	11,0	10,4
20	20,0	23,4	26,9	26,2
21	33,2	32,7	23,3	26,7
22	32,2	33,7	47,1	49,3
23	49,2	48,3	25,4	26,8
24	4,2	5,1	92,0	93,1

(1) Cf. Dossier «hors collections» du CEREQ, «Evolution des emplois et des qualifications dans les secteurs de l'industrie, des services et du commerce», La Documentation Française, décembre 1976

On constate que hormis les quatre secteurs de la sidérurgie, des métaux non-ferreux, des industries de la mécanique et de la construction navale et aéronautique, qui sont des secteurs où la part d'emploi féminin dans l'emploi total est extrêmement faible, les femmes travaillent majoritairement dans des emplois «de la production». Dans le groupe textile-habillement-cuir, la part des femmes travaillant dans des emplois de service est particulièrement faible, la grande masse des emplois étant des emplois d'ouvriers.

b) Son évolution

Le phénomène de féminisation de l'emploi entre 1969 et 1974 est général dans tous les secteurs industriels sauf le verre, le papier et les industries diverses. Quelles en sont les répercussions sur l'emploi tertiaire ?

On constate qu'il n'y a tertiarisation de l'emploi féminin que dans certains secteurs : les industries de biens intermédiaires et une partie des industries de biens de consommation : textile, papier, industries polygraphiques, industries diverses, ainsi que le B.T.P. et les I.A.A.

Par contre, il y a stabilité, et même «secondarisation» de la main-d'oeuvre féminine -c'est-à-dire diminution relative de la proportion de femmes occupant des emplois tertiaires- dans les industries de biens d'équipement, ainsi que dans l'habillement, le cuir, le bois.

A noter que ces mouvements de «secondarisation», comme de «tertiarisation», concernent des secteurs dans lesquels la proportion de femmes occupant des emplois tertiaires est très variable. Par exemple : dans la C.N.A.A., la proportion des femmes ayant des emplois tertiaires est supérieure à 60 % tandis que dans l'habillement, elle est inférieure à 10 % ; cependant, ces deux secteurs appartiennent au groupe dont la main d'oeuvre féminine évolue dans le sens de la «secondarisation».

2. La féminisation de l'emploi tertiaire

a) Les différences de niveau de féminisation de l'emploi tertiaire

De façon générale, le taux de féminisation le plus important concerne les employés, seule catégorie où les femmes sont en majorité. A l'intérieur de la catégorie des employés, le pourcentage de femmes est plus important parmi les employés qualifiés que parmi les employés non qualifiés.

Dans les autres niveaux de qualification, la proportion de femmes diminue à mesure que la qualification augmente avec un taux de féminisation généralement faible chez les cadres supérieurs.

On note des différences de niveau importantes suivant les secteurs, sans qu'apparaissent de tendances affirmées. Sauf peut être la plus forte féminisation des cadres supérieurs dans les industries de biens de consommation.

Taux de féminisation des emplois en 1974 et 1969 (en pourcentage)

BCN	02		04		08		09		10	
	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974
02	6,3	7,5	7,3	10,3	18,7	24,4	39,3	42,3	58,1	63,6
07	6,1	7,5	13,5	17,8	10,1	14,1	38,9	41,3	52,1	60,4
08	8,1	8,5	24,7	25,8	14,6	24,0	61,6	63,9	49,1	53,9
09	4,0	4,9	16,9	18,4	7,4	12,6	39,7	39,2	39,2	42,0
10	7,4	7,3	31,5	39,5	21,5	25,3	53,8	57,9	40,6	46,2
11	8,6	8,7	15,9	19,0	16,4	23,2	65,9	69,3	56,2	62,9
12	6,3	6,9	12,8	14,8	18,0	24,1	70,1	71,1	60,4	66,0
13	7,8	7,4	18,5	23,7	25,5	34,1	77,1	78,3	64,6	67,8
14	5,9	6,4	21,0	20,7	13,2	16,1	63,6	59,0	54,5	53,6
15	7,8	8,4	26,1	26,9	19,8	23,5	61,3	63,0	39,9	45,8
16	11,3	12,5	18,7	21,5	25,0	31,9	64,1	67,0	60,7	63,9
17	8,3	9,6	19,0	21,8	21,9	29,2	70,5	73,6	62,6	67,9
18	20,0	22,3	27,3	27,7	44,0	48,3	79,8	82,1	79,2	81,6
19	10,5	12,4	12,8	16,0	29,1	31,5	78,1	78,8	74,8	75,4
20	8,3	8,8	14,8	17,0	10,8	19,6	51,2	55,7	63,1	70,0
21	9,1	11,1	16,5	19,4	16,6	22,5	65,1	67,4	63,0	64,6
22	15,9	18,6	30,3	33,3	28,7	37,3	69,0	70,6	54,9	56,5
23	12,5	15,2	19,9	24,0	36,9	40,5	80,3	81,5	76,0	74,4
24	6,7	7,3	32,8	31,3	12,2	24,4	40,8	44,2	61,8	70,7

b) Evolution

Si le fort mouvement de féminisation de l'emploi n'a pas été accompagné de tertiarisation de l'emploi féminin, il a, par contre, entraîné un phénomène général de féminisation de l'emploi tertiaire, puisque seule l'automobile échappe à cette tendance, tous les autres secteurs étant concernés par ce phénomène de façon plus ou moins accentuée. Le phénomène concerne généralement tous les niveaux de qualification y compris les cadres (sauf dans les secteurs : métaux non-ferreux et la construction électrique et électronique). Il paraît particulièrement significatif pour les personnels d'encadrement avec une féminisation de grande ampleur (Cf. tableau supra).

CHAPITRE II

LES ACTIVITÉS TERTIAIRES

Toute entreprise industrielle -dont l'activité principale est la production de biens matériels- a actuellement la possibilité d'acheter à des entreprises spécialisées des prestations de service ; cela peut couvrir des domaines très divers : commercialisation des produits, achats des matières premières, transport, études, organisation, recrutement, informatique de gestion ou scientifique, services sociaux, gardiennage, etc .

Mais toute entreprise industrielle peut également assurer par elle-même l'ensemble de ces prestations, et éventuellement créer des unités spécialisées dans la réalisation de l'une ou l'autre de ces activités. Enfin, elle peut créer des filiales spécialisées qui auront donc une autonomie juridique même si 100 % de leurs activités sont orientés vers la société mère.

Ce bref rappel suffit à montrer toute la difficulté d'étudier les activités de service. L'appareil statistique français est effectivement peu en mesure de cerner cette réalité, dans toute sa complexité.

On s'attachera ici uniquement à une petite partie des activités des services, que les statistiques appellent les «services rendus principalement aux entreprises». Les principales difficultés sont les suivantes :

- la nomenclature des activités est pour ce genre d'étude une base fondamentale, or la révision intervenue en 1973 a profondément modifié le champ de la rubrique «services rendus...». On ne peut donc, dans l'immédiat, faire une analyse intégrant la période récente (la rupture est située à 1974 - 1975). Or une des questions importantes est de savoir dans quelle mesure les entreprises de services ont accru leur activité, et s'il existe dans les entreprises industrielles un mouvement général ou spécifique de recours à l'extérieur pour s'assurer des prestations non directement liées au processus de production ;

- seconde difficulté : suivant les cas on dispose de statistiques regroupées suivant l'activité des entreprises ou suivant l'activité des établissements ; parmi ces derniers sont généralement inclus les départements spécialisés des grandes entreprises industrielles, alors que les statistiques d'entreprises ne les incluent pas. Cela constitue un biais ;

- enfin, et en plus des problèmes évoqués ci-dessus, on connaît très mal la démographie des entreprises de service. Les experts s'accordent à dire que les créations et disparitions sont relativement plus importantes que dans les autres secteurs mais le phénomène est difficile à préciser. De plus le développement du travail temporaire, mieux connu depuis 1974, rend toute interprétation délicate : les effectifs et le volume des prestations de ces sociétés ont beaucoup augmenté mais sans doute également le champ de leurs interventions.

Compte-tenu de ces trois difficultés principales et de plusieurs autres moins importantes, il a paru possible dans le présent document d'aborder seulement quelques aspects du problème et des questions posées.

I - QUELQUES ÉLÉMENTS SUR L'ÉVOLUTION ENTRE 1969 ET 1974

1. En se basant sur l'ancienne nomenclature BCN, les effectifs sont globalement passés de 615 000 en 1969 à 805 000 en 1974.

a) Cet accroissement de 31 % en cinq ans est beaucoup plus rapide que celui des effectifs des secteurs industriels pour la même période (environ 15 %).

Plus de la moitié de cette augmentation nette des emplois est due à quelques secteurs :

- conseils et études	60 000	,	32 %
- nettoyage industriel	35 000	,	55 %
- intermédiaires du commerce	40 000	,	46 %
- intermédiaires des assurances	10 000	,	26 %
- police privée et surveillance	8 500	,	88 %

b) Sur la nature de cette évolution on ne dispose que d'un très petit nombre d'informations résultant d'enquêtes annuelles faites auprès des entreprises. D'après l'enquête restreinte faite par le Ministère de l'Industrie auprès des sociétés d'études et de conseils, les effectifs des entreprises enquêtées ont globalement peu augmenté : 12 % en 5 ans (contre 31 % d'après l'UNEDIC):

Cela peut signifier deux choses :

- les entreprises petites et très spécialisées se sont probablement développées rapidement dans cette période de conjoncture favorable. D'ailleurs d'après l'enquête Industrie, les sociétés d'organisation ont vu leur effectif augmenté de 41 % ;

- les entreprises industrielles ont développé assez massivement des établissements spécialisés qui, dans les statistiques UNEDIC, sont classés dans cette rubrique et viennent ainsi augmenter l'effectif du secteur.

Il ne peut s'agir ici que d'une hypothèse fragile dans la mesure où la différence peut provenir principalement du champ de l'enquête Industrie, néanmoins ceci serait à vérifier.

c) Enfin, signalons que d'après la même enquête le personnel technique (ingénieurs et techniciens) a augmenté plus vite que l'ensemble de l'effectif ; le phénomène étant surtout important pour les qualifications intermédiaires (dessinateurs, programmeurs).

2. Caractéristiques de la structure d'emploi en 1974

Un examen même sommaire montre qu'il est peu significatif de parler de structure d'emploi d'une façon globale pour le secteur. Chaque sous-secteur a pratiquement une structure d'emploi qui lui est propre. A titre d'exemple, on indiquera :

- que dans les sociétés d'études 49 % des emplois sont classés dans les rubriques d'ingénieurs et techniciens de la production ;

- qu'au contraire dans les sociétés des services informatique, comptabilité, fiscalité, ces emplois techniques ne représentent que quelques pourcents (moins de 5 %) et que les emplois de personnel de services (au sens de la nomenclature des emplois) sont nombreux et le plus souvent assez qualifiés ;

- que les entreprises de nettoyage utilisent 90 % de personnel sans qualification, constitué par des femmes pour plus de la moitié (57 %) ;

- que les auxiliaires du commerce comprennent plus de 50 % de personnel classé ouvriers et manœuvres, ce qui traduit bien le type d'activité qui est le leur.

II - QUELQUES ENSEIGNEMENTS DES DONNÉES DE 1975

Rappelons que le champ défini sur la base de la nouvelle nomenclature est très différent du précédent.

1. Répartition géographique des activités de service

D'après les statistiques UNEDIC, les activités de service (code 77) sont concentrées à près de 50 % en région parisienne et à près de 80 % dans huit régions sur 22.

2. Concentration économique

En moyenne, les entreprises de service sont petites ou moyennes : 55 % à 80 % des effectifs de chaque sous-secteur sont employés dans des établissements de moins de 100 salariés.

Cependant l'importance des grands établissements de plus de 500 salariés n'est pas négligeable surtout dans le secteur des études : 19 % des effectifs y sont employés.

3. Marché de la branche des services aux entreprises

Bien que la notion de branche utilisée en comptabilité nationale soit très éloignée de celle du secteur, il a paru intéressant d'examiner comment, d'après les comptes nationaux de 1974, se répartissaient les productions de la branche des services rendus aux entreprises.

- *1ère remarque* : deux branches sur 38 achètent 29 % de la production, il s'agit du BTP et de l'administration, et 10 branches utilisent 66 % de cette même production ;

- *2ème remarque* : les services reçus représentent pour les secteurs industriels une part assez faible de l'ensemble de leurs consommations intermédiaires (moins de 20 % au maximum), alors que cette part est très importante pour les secteurs tertiaires (assurances notamment).

4. Importance du travail temporaire

a) Le travail temporaire occupait à la fin 1976, 115 000 personnes environ, d'après l'enquête du Ministère du Travail effectuée depuis 1974.

Cette enquête ne concerne que les entreprises déclarant officiellement louer du personnel temporaire. Les entreprises industrielles ou de service recrutant massivement de la main-d'œuvre sur contrat à durée déterminée pour la réalisation d'un contrat précis ne sont pas incluses dans le champ.

b) Pratiquement tous les secteurs économiques ont recours aux sociétés de travail temporaire de façon plus ou moins permanente.

En valeur absolue le BTP est le premier utilisateur de travail temporaire. Par contre, si l'on rapporte le volume des prestations de travail temporaire au volume de travail fourni par les salariés de chaque secteur, les plus gros utilisateurs sont la construction navale et l'aéronautique et le secteur du pétrole et du gaz naturel : la part du travail temporaire atteint 3 % du travail total.

Deux secteurs producteurs de biens intermédiaires et deux secteurs producteurs de biens de consommation utilisent aussi plus de 1 % de travail temporaire.

c) Les sociétés de travail temporaire fournissent de façon prépondérante des prestations d'ouvriers qualifiés et d'employés qualifiés.

Les premiers représentent 35,2 % des prestations alors que l'effectif salarié dans les entreprises est de 28,4 %.

Les secondes représentent 23,3 % contre 18,6 % parmi les salariés. Evidemment cette structure globale est fort différenciée suivant les secteurs utilisateurs.

CHAPITRE III

LA MOBILITÉ DES «TERTIAIRES» DE L'INDUSTRIE

I - L'enquête Formation Qualification Professionnelle (1) permet d'aborder de façon insatisfaisante, mais néanmoins intéressante, l'aspect mobilité intersectorielle, ainsi que les échanges de main-d'oeuvre avec l'inactivité, le chômage, l'appareil de formation

En ce sens, elle permet d'apporter des éléments de réponse aux questions qui concernent :

- la stabilité de la main-d'oeuvre tertiaire de l'industrie ;

- les entrées de main-d'oeuvre :

. Son origine sectorielle (autres secteurs industriels - agriculture - secteurs tertiaires).

. Son origine professionnelle (ouvriers qualifiés ou non qualifiés - employés - cadres).

. Sa place dans l'insertion des jeunes sortis de l'appareil de formation et dans les reprises d'activité.

- les sorties de main-d'oeuvre :

. La réinsertion sectorielle de la main-d'oeuvre tertiaire des secteurs industriels.

. Sa réinsertion professionnelle.

La synthèse de ces données concernant la population active occupant à un moment donné ces emplois particuliers que sont les emplois tertiaires de l'industrie aide, en retour, à mieux caractériser ces emplois dont on s'est attaché à décrire les composantes sectorielles, fonctionnelles et structurelles dans les chapitres précédents.

Les principales limites des résultats présentés dans ce chapitre tiennent non seulement à la période qu'ils recouvrent -1965 à 1970, alors que la période étudiée en structures d'emplois est 1969 à 1974- mais aussi à la nomenclature trop agrégée du point de vue sectoriel et inadéquate du point de vue des emplois puisque les informations disponibles concernent d'une part les cadres, d'autre part les employés.

A cet égard, il convient de rappeler le fait que la catégorie des cadres est extrêmement large : elle comprend à la fois les cadres supérieurs et les cadres moyens, pour lesquels les limites avec les agents d'encadrement sont imprécises.

(1) Cf. Publications Collection D' INSEE.

II - PRINCIPAUX RÉSULTATS

1. La stabilité

a) La stabilité des employés est plus importante dans les industries des biens intermédiaires que dans les autres industries.

* Dans les industries de biens intermédiaires plus de 6 «employés» sur 10 en 1965 travaillent encore dans le même établissement en 1970. Près de 63 % travaillent dans le même secteur.

Parmi les employés en 1970 qui travaillaient déjà dans le secteur en 1965, on note d'importants mouvements de qualifications : près d'un employés sur 4 a changé de catégorie, avec des mouvements vers toutes les catégories (cadres, Techniciens Agents de Maîtrise, OQ, ONQ) mais principalement vers les TAM.

* Dans les industries de biens d'équipement, par contre, on note une instabilité relativement forte : seuls 4 «employés» sur 10 en 1965 le sont encore, dans le même établissement, cinq ans plus tard.

Moins d'un employé, sur deux, en 1965, travaille encore dans le même établissement, cinq ans plus tard, quelle que soit sa qualification en 1970. Cette instabilité est très sensiblement plus forte que pour chacune des autres catégories professionnelles, puisque les «employés» sont la seule catégorie à présenter un pourcentage de stables inférieur à 50 %, et que, pour l'ensemble des catégories le pourcentage de stables est proche de 56 %.

Cette forte instabilité dans l'emploi est assortie d'une nette stabilité dans la catégorie. Les mouvements de qualification à l'intérieur du secteur sont d'une ampleur limitée, la plupart ayant gardé leur situation d'employés une faible minorité rejoignant les TAM et les cadres.

* Dans les industries des biens de consommation, les «employés» sont encore moins stables : moins de 39 % des employés en 1965 le sont encore, dans le même établissement, en 1970, moins de 42 % sont restés dans le même secteur, quelle soit leur qualification.

b) La stabilité des cadres

Les cadres sont beaucoup plus stables que les employés mais cette stabilité varie suivant les secteurs.

* Dans les industries des biens intermédiaires, les cadres sont beaucoup plus stables que dans les autres groupes d'industries. 77 % des cadres de 1965 sont encore dans le même secteur cinq ans après, et seuls 17 % d'entre eux sont insérés dans d'autres secteurs.

A cette stabilité semble s'ajouter un mouvement de «promotion» interne au secteur, les cadres de 1965 étant restés dans la catégorie des cadres.

* Dans les industries des biens d'équipements, la stabilité des cadres est moins forte puisque moins de 54 % des cadres de 1965 sont toujours dans le même établissement cinq ans plus tard.

La stabilité des cadres apparaît comme très sensiblement inférieure à celle des TAM et même des OQ avec respectivement des pourcentages de stables de l'ordre de 66 % et 59 %. Par contre, un élément important apparaît : les cadres qui quittent un établissement sont nombreux à se réinsérer comme cadres dans un autre établissement du même secteur (16,4 % de la population de cadres en 1965) ce qui conduit à faire l'hypothèse de l'existence d'un certain marché du travail, pour les cadres, à l'intérieur des activités composant les biens d'équipement.

* Les «cadres» des industries des biens de consommation, seule catégorie en croissance dans le groupe, sont d'une nettement plus grande stabilité que les employés :

- près de 60 % sont restés dans le même établissement de 1965 à 1970 ;

- près de 77 % sont restés dans le même secteur. Les sorties vers les autres secteurs impliquent généralement le maintien dans la catégorie des cadres si bien qu'au total près de neuf cadres sur dix en 1965 le sont encore en 1970, et que les 4/5 d'entre eux sont restés «cadres» dans le même secteur.

2. Les sorties

a) Les employés

Les «sorties» vers les autres secteurs peuvent être schématiquement décrites comme suit :

* Dans les industries des biens intermédiaires, les sorties étant supérieures aux entrées, en provenance d'autres secteurs, les industries des biens intermédiaires apparaissent comme «four-nisseurs» d'employés aux autres secteurs.

Pour les femmes les départs vers les autres secteurs s'effectuent principalement vers le secteur tertiaire et les industries des biens de consommation où on note certains mouvements en direction des catégories de cadres d'une part, d'ONQ d'autre part.

On note dans ce groupe d'industries un poids beaucoup plus important de sorties vers l'inactivité que dans les autres groupes.

* Dans les industries des biens d'équipement, les sorties s'effectuent très majoritairement vers le secteur tertiaire et dans toutes les qualifications avec des réinsertions comme cadres d'un volume comparable au maintien dans la catégorie employée chez les hommes, le transfert vers les cadres étant beaucoup plus faible chez les femmes.

Pour les sorties vers les autres secteurs industriels, on note le maintien dans la catégorie employés pour les femmes, alors que pour les hommes il peut s'agir de réinsertions comme ONQ ou comme cadres (comme dans les industries des biens de consommation).

* Dans les industries des biens de consommation le phénomène apparaît encore plus accentué avec, chez les hommes employés en 1975 une réinsertion, y compris dans le secteur tertiaire qui est le secteur d'accueil principal, plutôt comme ouvriers ou comme cadres que comme employés.

b) Les cadres

* Le départ des cadres des industries des biens intermédiaires vers les autres secteurs concerne principalement mais pas exclusivement les secteurs tertiaires car les industries des biens de consommation en absorbent également, presque toujours avec maintien dans la catégorie des cadres.

* Dans les industries des biens d'équipement, on constate que le tertiaire constitue le débouché le plus important avec une part importante (43 %) de réinsertion comme employées pour les femmes. Pour les réinsertions dans l'industrie, on note chez les hommes des glissements non négligeables vers les TAM.

* Dans les industries des biens de consommation, les sorties de cadres qui sont principalement axées vers le tertiaire impliquent souvent (30 % environ) un changement de catégorie chez les hommes.

3. Les entrées

a) Les entrées des employés

*** Industries des biens intermédiaires :**

- entre 1965 et 1970 le secteur a peu recruté à l'extérieur pour pourvoir ses emplois d'employés puisque 78 % des employés de 1970 (et actifs aux deux dates) étaient déjà dans le secteur cinq ans plus tôt. Les entrées sont principalement originaires du tertiaire (avec une minorité importante classée comme OQ et TAM), secondairement des industries des biens d'équipement (avec des glissements à partir de la catégorie des cadres) ;

- 26 % des employés de 1970 n'étaient pas actifs en 1965 - près des 3/4 étaient dans le système éducatif-. Les entrées en provenance de la PDRE*, l'inactivité et le système éducatif ont donc été sensiblement plus importantes (32 700 contre 28 200) que les entrées d'actifs de 1965.

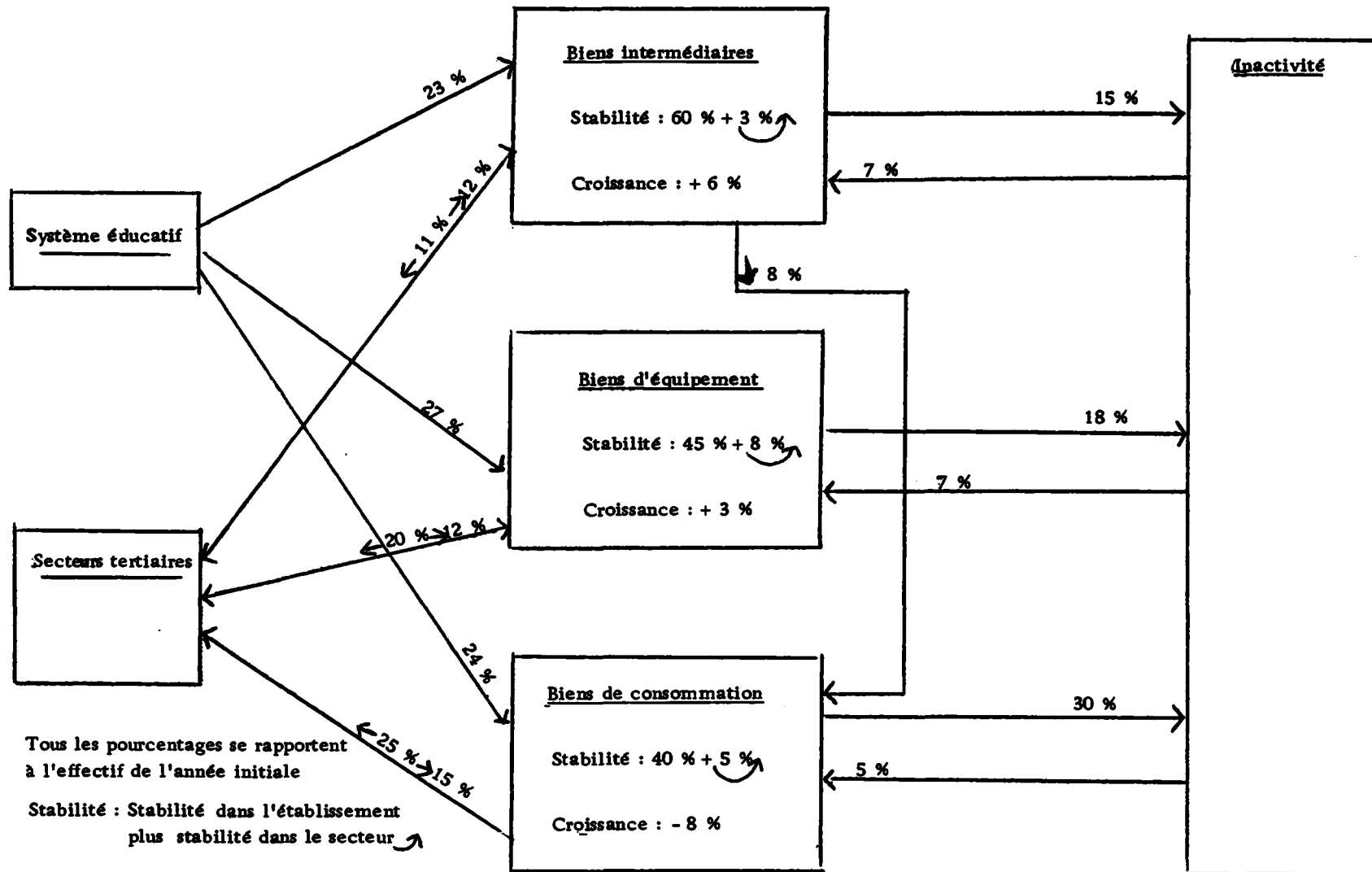
*** Industries des biens d'équipement :**

- les entrées d'employés dans ce secteur représentent un volume beaucoup plus important. L'appel à la main-d'œuvre travaillant précédemment dans d'autres secteurs concerne surtout le secteur tertiaire (non seulement des employés mais aussi un certain nombre (12 %) d'OQ et de cadres

- un tiers des employés de 1970 n'étaient pas actifs en 1965 (parmi ceux-ci 77 % étaient dans le système éducatif). Les entrées en provenance du système éducatif seul apparaissent comme plus nombreuses que celles en provenance d'actifs en 1965.

* Population disponible à la recherche d'un emploi

MOBILITE DES EMPLOYES



Parmi les entrées d'actifs de 1965, une minorité (43 %) occupait déjà des emplois d'employés.

*les entrées comme employés dans les industries des biens de consommation à partir des autres secteurs privilégient moins le secteur tertiaire puisque celles en provenance des autres secteurs de l'économie sont d'un volume presque équivalent. Si l'agriculture représente un effectif non négligeable, il s'agit principalement d'un apport venant des industries des biens intermédiaires (87 % d'employés et 13 % d'ONQ) et dans une moindre mesure des industries des biens d'équipement (85 % d'ONQ et 15 % d'employés).

Les entrées en provenance du tertiaire concernent majoritairement la catégorie des employés mais aussi des cadres et surtout des ouvriers (pour 1/3) :

24 % des employés de 1970 n'étaient pas actifs en 1965 (70 % d'entre eux étaient dans le système éducatif). Les entrées en provenance des non actifs sont légèrement inférieures à celles en provenance d'actifs de 1965. Pour ces dernières on note que 63 % sont le fait de personnes qui n'occupaient pas, précédemment, des emplois d'employés.

b) Les entrées des cadres

*** Industries des biens d'équipement**

Les entrées des cadres sont principalement le fait de salariés déjà actifs en 1965 : en effet ceux-ci représentent 70 % des entrées contre 30 % pour les non actifs.

Les 2/3 des cadres de 1970 entrés dans le secteur entre 1965 et 1970 et actifs en 1965 n'occupaient pas des emplois de cadres précédemment. Pour près de la moitié d'entre eux ils travaillaient déjà dans le secteur, voire dans l'établissement.

Le système éducatif représente le 1/5^e des entrées.

*** Industries des biens intermédiaires**

Les entrées de cadres dans ce secteur sont encore plus le fait d'actifs de 1965 puisque ceux-ci représentent 78 % des entrées entre 1965 et 1970.

Les entrées comme cadres de personnels occupant précédemment des emplois autres que des emplois de cadres sont nettement minoritaires et concernent presque exclusivement des mobilités à l'intérieur du même établissement.

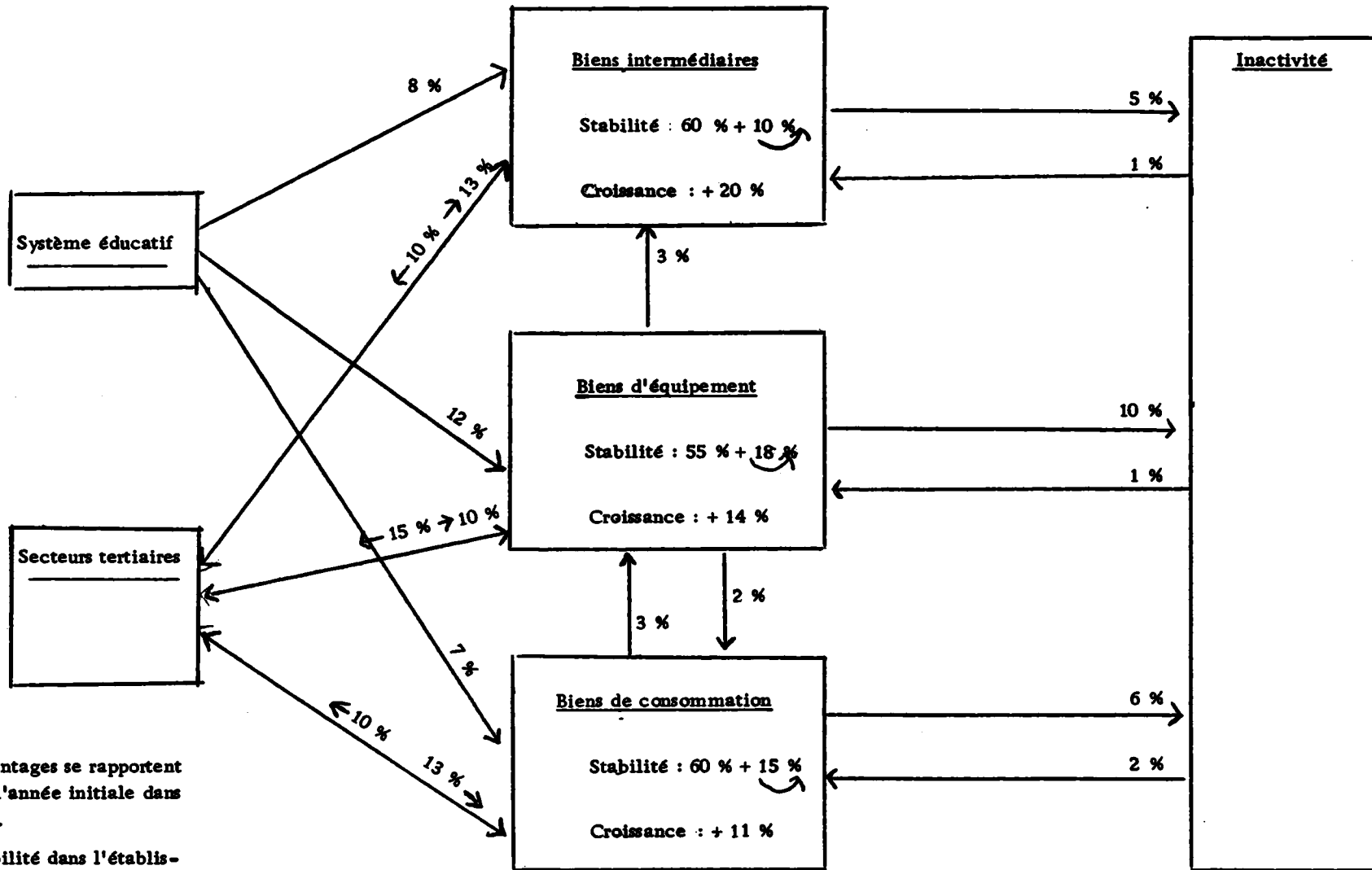
Les entrées en provenance du système éducatif ne représentent que 16 % des entrées de cadres dans le secteur.

*** Industries des biens de consommation**

Moins d'un quart des entrées de cadres sont le fait de non actifs en 1965.

Les entrées en provenance d'actifs de 1965 sont majoritairement le fait de cadres n'exerçant pas antérieurement des emplois de cadres, soit surtout des TAM et des employés pour les entrées en provenance des autres secteurs industriels, une part non négligeable d'ouvriers pour les entrées en provenance du tertiaire et surtout du secteur lui-même.

MOBILITE DES CADRES



Tous les pourcentages se rapportent à l'effectif de l'année initiale dans chaque secteur.

Stabilité : Stabilité dans l'établissement plus stabilité dans le secteur ↻

Le système éducatif intervient pour 17 % dans les entrées.

Au total, l'analyse succincte des flux de mobilité concernant les emplois tertiaires des secteurs industriels indique :

- une assez forte instabilité des employés qui se traduit à la fois par un niveau élevé de flux intersectoriels et l'importance des échanges entre les secteurs et la non activité (PDRE, retraite, inactivité, système éducatif).

De façon générale, les entrées en activité sont sensiblement supérieures aux sorties d'activité pour les secteurs en croissance que sont les industries des biens intermédiaires et les industries des biens d'équipement, avec un large appel au système éducatif pour le second.

Les sorties se font principalement vers l'inactivité.

Les flux intersectoriels les plus importants se situent entre chacun des secteurs industriels et le secteur tertiaire ainsi qu'à l'intérieur des secteurs industriels avec des échanges non négligeables entre catégories.

Ceux-ci sont beaucoup moins fréquents et de moindre ampleur entre secteurs industriels.

- une plus grande stabilité des cadres . Les sorties vers la non activité sont nettement moins importantes et concernent principalement les départs en retraite.

Les entrées sont très majoritairement le fait d'actifs ayant déjà acquis une expérience professionnelle.

Les deux graphiques suivants synthétisent les principaux flux de chacune des deux catégories.

ANNEXES

A N N E X E S

- Annexe I** : Données sur l'emploi tertiaire par secteur.
- Annexe II** : Les activités de services rendus principalement aux entreprises.
- Annexe III** : Structure des établissements et des effectifs par classe de taille.
- Annexe IV** : Place de l'industrie dans l'emploi tertiaire.

ANNEXE I

DONNEES SUR L'EMPLOI TERTIAIRE PAR SECTEUR

- 02 - Industries agricoles et alimentaires
- 07 - Matériaux de construction et céramique
- 08 - Industrie du verre
- 09 - Sidérurgie
- 10 - Extraction et métallurgie des métaux non-ferreux
- 11 - 1^{ère} transformation et travail des métaux
- 12 - Mécanique
- 13 - Construction électrique et électronique
- 14 - Automobile
- 15 - Construction navale et aéronautique - armement
- 16 - Chimie
- 17 - Textile
- 18 - Habillement
- 19 - Cuir
- 20 - Bois
- 21 - Industrie papetière
- 22 - Industrie polygraphique
- 23 - Industries diverses et transformation des matières plastiques
- 24 - Bâtiment et Travaux publics

02 – INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur ont augmenté au même rythme que l'effectif global du secteur, soit une croissance de l'ordre de 6,1 % entre 1969 et 1974. Le poids des emplois tertiaires dans l'emploi total est donc resté stable, à un niveau proche du tiers des effectifs.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
32,1	32,6	32,5	32,2	32,2	32,1

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

La structure de l'emploi tertiaire par grandes qualifications a subi une certaine déformation entre 1969 et 1974, caractérisée par une croissance rapide des cadres supérieurs, des employés qualifiés, ainsi que des personnels d'encadrement tandis que les techniciens, avec des effectifs stables, régressent en valeur relative et que les employés non qualifiés diminuent, tant en valeur relative qu'en valeur absolue.

Structure des qualifications tertiaires

*	1969 (%)	1974 (%)	Evolution (V.A.)
02	13,1	14,4	2 517
04	13,4	12,7	37
08	4,7	5,3	1 084
09	56,2	56,7	4 664
10	12,6	10,9	- 1 113

III. ANALYSE PAR SEXE

Durant la période d'observation, on note une tendance à la féminisation des effectifs du secteur, ainsi que des effectifs tertiaires, les femmes absorbant les trois quarts des créations d'emplois tertiaires. Alors qu'en 1969 le taux d'emploi féminin, pour l'ensemble des effectifs du secteur, était de 31,9 % avec un taux de féminisation de l'emploi tertiaire de 32,0 %, on trouve pour 1974, les taux respectifs de 33,7 % et 34,6 %.

La féminisation concerne l'ensemble des qualifications, mais paraît particulièrement notable pour les « personnels d'encadrement ».

* 02 : Cadres supérieurs et cadres techniques des services

04 : Techniciens et agents techniques des services

08 : Personnel d'encadrement des services

09 : Personnel qualifié des services

10 : Personnel des services sans qualification particulière.

Dans la suite du document ces emplois seront désignés par leur numéro.

Taux de féminisation

*	1969	1974
02	6,3 %	7,5 %
04	7,3 %	10,3 %
08	18,7 %	24,4 %
09	39,3 %	42,3 %
10	58,1 %	63,6 %

Le poids du tertiaire dans l'emploi féminin progresse tout en demeurant largement minoritaire.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,82	1,02
04	0,98	1,24
08	0,88	1,23
09	22,20	22,93
10	7,33	6,62
Ensemble	32,21	33,04

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Les cadres supérieurs connaissent une croissance forte beaucoup plus rapide que celle de l'emploi tertiaire global : + 16,7 % de 1969 à 1974. Alors qu'en 1969 cette catégorie représente 13,1 % de l'emploi tertiaire, elle atteint 14,4 % en 1974, passant de 15 104 emplois à 17 621.

• **Emploi de directeurs d'entreprise et d'établissement**

Les directeurs et chefs d'entreprise (100) et d'établissement (600) représentent une proportion importante du groupe des cadres supérieurs. Leurs effectifs étant en légère décroissance, leur poids relatif diminue fortement, passant de 30,8 % du groupe en 1969 à 26,0 % du groupe en 1974.

	1969	1974
100 - Effectifs	2 241	2 100
600 - Effectifs	2 409	2 477

• **Cadres administratifs**

On note une forte progression des cadres administratifs supérieurs (601) : + 34,5 %, les autres cadres administratifs beaucoup plus nombreux (602) progressant plus lentement (+ 7,1 %).

	1969	1974
601 - Effectifs	1 357	1 825
602 - Effectifs	3 217	3 445

• Les cadres supérieurs et techniques du commerce et des services commerciaux (700, 701), avec une progression de plus de 27 %, constituent la catégorie motrice de la croissance des cadres supérieurs. En 1974, ils représentent plus de 38 % du groupe des cadres supérieurs.

• Les ingénieurs spécialistes (207, 217, 227) représentent des effectifs très restreints mais qui semblent en rapide développement (85 % de 1969 à 1974).

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

• **Métiers de l'administration et de la gestion**

Il s'agit du groupe le plus important. Toutefois, ses effectifs augmentent plus lentement que l'ensemble du tertiaire, le poids du groupe passe de 40,0 % en 1969 à 39,6 % en 1974.

A l'intérieur du groupe, on note de fortes disparités dans l'évolution. Celles-ci se caractérisent par :

– une croissance très rapide des « employés qualifiés des services administratifs et du contentieux » (605) : + 34,1 %, des « autres employés de bureaux qualifiés » (611) : + 38,0 %, ainsi que des personnels d'encadrement (604) : + 28,9 % ;

– par contre, on note une régression : faible pour les métiers de la comptabilité, forte pour les métiers du secrétariat, ainsi qu'une régression très forte des employés non qualifiés ;

	1969	1974
Effectifs	15 104	17 621

• **Métiers du commerce et des services commerciaux**

Second groupe par l'importance des effectifs, le groupe des métiers du commerce a connu de 1969 à 1974 une croissance légèrement plus rapide que celle de l'ensemble du tertiaire : + 6,6 %.

A l'intérieur de ce groupe, on note :

- une régression importante des VRP ainsi que des employés non-qualifiés ;
- une croissance soutenue des autres métiers, en particulier des personnels techniques d'inspection, de contrôle et des services achats (702), ainsi que des personnels techniques et d'encadrement des services et magasins de vente, témoignant d'une tendance au développement des activités de vente.

	1969	1974
Effectifs	32 161	34 293

● **Métiers du traitement de l'information**

Il s'agit d'un groupe employant des effectifs beaucoup plus restreints mais en forte expansion, principalement du fait des fortes croissances d'effectifs des cadres, programmeurs et opérateurs sur ordinateur.

	1969	1974
Effectifs	2 960	3 968

● **Les autres groupes de métiers ne rassemblent que des effectifs très faibles, à l'exception des :**

- métiers de l'hôtellerie dont les effectifs atteignent près d'un millier en 1974 ;
- métiers des agents de service et de la sécurité dont les effectifs ont connu une expansion de 38,8 % en 5 ans, expansion portée par la catégorie des « autres personnels de services » où sont classés les personnels de nettoyage.

07 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET CERAMIQUE

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur ont augmenté entre 1969 et 1974 à un rythme beaucoup plus rapide que les effectifs totaux du secteur : respectivement + 21,6 % et + 7,4 %. Le poids des emplois tertiaires dans l'emploi total s'est fortement accru, cette croissance s'étant effectuée régulièrement tout au long de la période.

Poids du Tertiaire dans l'emploi total

Années	1969	1970	1971	1972	1973	1974
%	15,91	16,43	16,68	17,08	17,73	18,13

De 1969 à 1974, sur les 11 897 emplois créés, 5 607 sont classés comme emplois tertiaires, soit 47 % des créations d'emplois de la période.

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Les créations d'emplois tertiaires concernent une proportion de cadres supérieurs et de cadres techniques plutôt plus importante que celle que ces emplois occupent dans la population « de base ».

Structure des qualifications tertiaires

*	1969	Créations d'emplois 1969 - 1974		1974
	%	%	effect.	
02	17,4	19,6	+ 1 099	17,8
04	7,7	12,2	+ 686	8,5
08	4,5	3,2	+ 179	4,3
09	59,8	57,4	+ 3 221	59,4
10	10,5	7,5	+ 422	10,0

On observe donc une hausse de la qualification de ces emplois.

III. ANALYSE PAR SEXE

On note pour l'ensemble du secteur une forte hausse de la féminisation, avec un pourcentage de femmes passant de 12,8 % à 14,8 %. Parmi les 11 897 emplois créés, 4 945, soit 41,6 %, sont des emplois féminins. 77,3 % de ceux-ci sont des emplois « tertiaires ».

Parmi l'emploi féminin, on note l'accroissement du poids de l'emploi tertiaire, avec un taux passant de 40,33 % en 1969 à 41,93 % en 1973.

Le taux de féminisation des emplois tertiaires, qui apparaît comme faible, augmente très sensiblement, particulièrement chez les « techniciens » et les personnels d'encadrement.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	6,1	7,5
04	13,9	17,8
08	10,1	14,2
09	38,9	41,4
10	52,1	60,4

En effet, 13,4 % des créations d'emplois de cadres supérieurs sont des emplois « féminins », 29 % des créations d'emplois de « techniciens » sont des emplois « féminins », 40 % des créations d'emplois de personnels d'encadrement sont féminins.

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Cette catégorie a augmenté ses effectifs de 19,5 % entre 1969 et 1974. Parmi les cadres supérieurs, on note le poids particulier des chefs d'entreprise et directeurs d'établissement (emplois 100 et 600).

Cependant les effectifs de cette catégorie n'étant qu'en faible croissance (+ 6,6 %), son poids relatif est en forte diminution entre 1969 et 1974, passant de 48,5 % à 41,4 % des cadres supérieurs.

	1969	1974
Effectifs	2 154	2 294

● Les cadres administratifs supérieurs (601) connaissent une croissance très rapide : + 55 %, les autres cadres administratifs (602) ayant augmenté à un rythme comparable à l'ensemble de l'emploi tertiaire (+ 22,7 %).

	1969	1974
Effectifs	1 174	1 561

● Les cadres supérieurs et cadres techniques du commerce et des services commerciaux ont crû très rapidement, leurs effectifs passant de 913 en 1969 à 1 308 en 1974 (+ 43,3 %).

Les cadres administratifs et les cadres commerciaux ont contribué de façon équivalente à la croissance de l'emploi des cadres supérieurs.

- Les ingénieurs spécialistes bien que représentant un effectif beaucoup plus restreint sont en forte croissance, passant de 70 emplois en 1969 à 178 emplois en 1974.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

● Métiers de l'administration-gestion

Ce groupe augmente moins rapidement que l'ensemble du tertiaire, avec une croissance d'effectifs de 18,9 % durant les cinq années d'observation. On constate donc un renforcement des métiers du groupe de l'administration-gestion dans l'emploi total du secteur, mais une décroissance du poids du groupe dans l'emploi tertiaire.

Les poids relatifs des différentes spécialités composant le groupe se sont sensiblement modifiés. Ainsi, on note la croissance particulièrement rapide, outre des cadres administratifs supérieurs, des « employés qualifiés des services administratifs et contentieux » (+ 69,5 %), des secrétaires spécialisées (+ 40,6 %), des secrétaires de direction cadres (+ 45 %), et des « autres employés de bureaux qualifiés » (+ 50 %).

Par contre, les personnels de la comptabilité et les personnels de secrétariat, qui représentent des effectifs importants, sont en croissance beaucoup plus lente, respectivement 11,9 % et 8,6 %.

● Les métiers des agents de service et de la sécurité

Avec des effectifs de l'ordre de 2 700 emplois en 1974, il s'agit d'un groupe en expansion, principalement à cause du développement des emplois des « autres personnels de service » (catégorie des personnels de ménage) :

	1969	1974
Effectifs	2 362	3 738

● Les autres groupes de métiers

Hormis les métiers de la santé et des services sociaux qui représentent chacun 250 et 300 emplois, on note la présence :

- des métiers de la publicité qui semblent, malgré des effectifs encore très réduits, en forte expansion ;
- des métiers des relations publiques ;
- d'activités artistiques dans les arts plastiques ;

*	1969	1974
850	461	462
851	309	315

(*) 850 : Professeurs des arts du dessin et de la peinture - Artistes professionnels - Dessinateurs d'art.

851 : Artistes - Artisans et ouvriers professionnels des arts plastiques et appliqués.

– des métiers de l'hôtellerie, avec des effectifs en forte croissance, passant de 189 à 278 (+ 47 %) ;

– ainsi que quelques dizaines d'emplois de professeurs techniques et moniteurs de la formation professionnelle des adultes dans les formations industrielles.

Les effectifs des employés non-qualifiés diminuent en valeur absolue.

	1969	1974
Effectifs	2 565	3 704

• **Métiers du commerce et des services commerciaux**

Ce groupe, en croissance beaucoup plus rapide que celui de l'administration-gestion (+ 44,4 %), a connu une croissance homogène de toutes ses composantes.

• **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Avec des effectifs passant de 418 à 645, c'est le groupe qui a augmenté ses effectifs le plus rapidement : + 54 % en cinq ans.

• **Les autres groupes de métiers sont quasi absents.**

08 - INDUSTRIE DU VERRE

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires représentent en 1974, 12 195 emplois, soit 16,25 % des effectifs salariés des établissements de plus de 10 salariés du secteur.

En 1969, les effectifs correspondants étaient de 10 384, soit une croissance de 17,4 % entre ces deux dates, tandis que l'emploi total augmentait de 22,8 %.

On note donc une croissance des effectifs tertiaires moins rapide que celle des effectifs secondaires, se traduisant par une diminution du poids relatif des emplois tertiaires. Sur les 13 816 emplois créés entre 1969 et 1974, 13,1 % seulement sont des emplois tertiaires.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
17,09	16,72	16,66	16,64	16,42	16,35

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Les créations d'emplois tertiaires concernent une proportion de cadres techniques et surtout de cadres supérieurs nettement plus importante que le poids de ces catégories dans les effectifs de 1969. Il en résulte une déformation sensible « vers le haut » de la structure de l'emploi tertiaire. A noter cependant à l'intérieur de la catégorie des employés - catégorie en diminution relative - la croissance plus rapide des employés non-qualifiés.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	17,8	19,7
04	8,5	8,6
08	7,0	5,9
09	49,8	48,3
10	16,8	17,5

III. ANALYSE PAR SEXE

Dans le secteur du verre, on constate de 1969 à 1974, une baisse du pourcentage d'emplois féminins qui passe de 19,9 % à 18,5 %. La croissance de l'emploi dans l'industrie du verre se caractérise donc plutôt comme de type masculin et industriel.

Pour ce qui concerne l'emploi féminin, on note cependant - malgré le maintien de la prépondérance du travail industriel chez les femmes - une certaine tendance à la tertiarisation.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	1,24	1,47
04	1,81	1,97
08	0,87	1,24
09	26,33	27,00
10	7,08	8,24
Total tertiaire	37,56	40,20

Cette tertiarisation de l'emploi féminin se traduit par une féminisation de l'emploi tertiaire sensible pour toutes les catégories.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	8,1	8,5
04	24,7	25,8
08	14,6	24,0
09	61,6	63,3
10	49,1	53,3

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

• Chefs d'entreprise et d'établissement

Les chefs d'entreprise et d'établissement en nombre quasi équivalent, représentent 22 % de la catégorie en 1969. En 1974, le nombre de chefs d'entreprise a légèrement diminué, le nombre de chefs d'établissement étant par contre en expansion. Au total, le poids relatif de ces deux emplois (100 + 600) diminue, passant de 22,4 % à 18,2 % : la progression, de 5,8 %, étant largement inférieure à la progression moyenne des effectifs.

• Cadres administratifs

On note une bonne progression des cadres administratifs de l'ordre de 40,5 %, avec une progression plus rapide des Autres Cadres Administratifs (602), d'ailleurs beaucoup plus nombreux, + 43,5 %, que des cadres administratifs supérieurs (601), + 31,2 %.

- **Cadres commerciaux**

Les cadres commerciaux, en nombre légèrement inférieur à celui des « autres cadres administratifs », sont en augmentation de 30,5 %.

- **Ingénieurs spécialisés (207, 217, 227)**

Ils sont en forte augmentation : + 74,6 %.

Ils représentent 126 emplois en 1969, 220 en 1974, soit des effectifs qui dépassent à cette date ceux des cadres administratifs supérieurs (601).

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- **Métiers de l'administration-gestion**

Il s'agit du groupe le plus important. Cependant, si son poids dans l'emploi tertiaire reste stable - de l'ordre de 60 % - son poids relatif dans l'emploi total diminue, passant de 10,5 % à 9,8 %. A l'intérieur du groupe, les évolutions sont différenciées :

- croissance très rapide des cadres administratifs supérieurs (rubriques 601 & 602) et des employés qualifiés des services administratifs et du contentieux (605) ainsi que des « autres employés qualifiés » (611) ;

- croissance également rapide, dans ce secteur, des employés non-qualifiés.

Au total, les effectifs du groupe passent de 5 963 en 1969 à 7 311 en 1974.

- **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Les effectifs beaucoup plus restreints de ce groupe, 317 en 1969, 538 en 1974, connaissent une très forte croissance de 64,5 % entre 1969 et 1974, avec une croissance particulièrement rapide des perforateurs, perfo-vérificateurs + 130 %.

- **Métiers commerciaux**

Les métiers du commerce et des services commerciaux croissent plus lentement : + 18,7 % entre 1969 et 1974, la croissance du groupe reposant sur les cadres et les agents technico-commerciaux non-cadres. On note en particulier la stabilité des effectifs de V.R.P.

Effectifs du groupe en 1969 : 1 328 ; en 1974 : 1 577

- **Métiers des agents de service et de la sécurité**

Les effectifs - qui passent de 780 en 1969 à 968 en 1974 - paraissent plutôt importants, eu égard au nombre d'établissements.

- **Les autres groupes sont quasi-absents avec quelques dizaines d'emplois dans les métiers artistiques et dans les métiers de la santé.**

09 – SIDERURGIE

I. EVOLUTION DES EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires de la sidérurgie sont en forte croissance sur la période 1969-1974 : ceux-ci passent de 26 049 à 31 841 soit une croissance de 22,2 %, tandis que les effectifs totaux n'augmentent que de 7,1 %. En conséquence, les emplois tertiaires représentent près de 44 % des créations d'emplois du secteur pour la période.

Poids des emplois tertiaires dans l'emploi du secteur (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
13,92	14,41	14,78	15,48	16,46	15,88

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Ces créations importantes d'emplois ne se sont pas traduites par de fortes distorsions dans la structure de l'emploi tertiaire. On note cependant une certaine diminution du poids des cadres et une croissance des techniciens. Parmi les employés - dont le poids dans l'emploi tertiaire reste stable - on constate une certaine évolution en faveur des employés qualifiés.

Structure des qualifications tertiaires

*	1969	1974
02	11,2	10,6
04	5,0	6,0
08	11,4	11,3
09	55,4	56,5
10	17,0	15,6

III. ANALYSE PAR SEXE

Le poids des femmes dans le secteur, bien qu'en légère décroissance, est très faible : 6,1 % en 1969, 6,4 % en 1974.

Elles occupent majoritairement des emplois tertiaires et la tertiarisation de l'emploi féminin se renforce.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	1,03	1,27
04	1,95	2,73
08	1,92	3,51
09	50,49	54,78
10	15,29	14,23
Total emploi tertiaire	70,68	76,52

On note également une nette tendance à la féminisation de l'emploi tertiaire, le phénomène dominant étant toutefois le caractère minoritaire des femmes dans l'emploi tertiaire, y compris chez les employés.

Taux de féminisation des emplois (en %)

*	1969	1974
02	4,0	4,9
04	16,9	18,4
08	7,4	12,6
09	37,7	39,2
10	39,2	42,0

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

La catégorie des cadres supérieurs connaît une croissance plus modérée que l'ensemble du tertiaire, avec un taux de 15,4 % durant la période 1969/1974. A l'intérieur de cette catégorie, les évolutions sont très contrastées :

• **Chefs d'entreprise et d'établissement**

Croissance beaucoup plus faible, (+ 8,4 %) soutenue par les chefs d'établissement ; les chefs d'entreprise conservant un effectif stable.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	334	362

• **Cadres administratifs supérieurs**

Stabilité des effectifs autour de 1 180 personnes.

● **Cadres commerciaux**

Effectifs en légère décroissance, passant de 787 en 1969 à 762 en 1974.

- **Ingénieurs spécialistes (207, 217, 227) ainsi que cadres responsables des métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information (620) (rubrique où sont classés les analystes) en très fort développement.**

	1969	1974
207, 217, 227	447	708
620	31	192

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

● **Métiers des services administratifs**

Ce groupe de métiers, qui regroupe plus de la moitié des emplois tertiaires, augmente moins rapidement que ces derniers : + 17,2 % de 1969 à 1974, contre 22,2 % pour l'ensemble du tertiaire.

A l'intérieur de ce groupe, on note les tendances suivantes :

– Diminution des effectifs des « autres cadres administratifs », des personnels de secrétariat, forte diminution des comptables.

– Croissance rapide des personnels d'encadrement et surtout des employés qualifiés des services administratifs et du contentieux (+ 76,5 %) et des « autres employés qualifiés » (+ 54,8 %) correspondant probablement à l'émergence de nouveaux travaux liés à l'informatisation des procédures de traitement de l'information.

	1969	1974
Effectifs	15 533	18 199

● **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Il s'agit d'un groupe en forte expansion avec des effectifs passant de 1 121 à 1 461, soit une croissance de 30,3 %

	1969	1974
Effectifs	1 121	1 461

● **Métiers du commerce et des services commerciaux**

Ce groupe de métiers, avec un taux de 22,5 %, a connu une croissance de même rythme que l'ensemble de l'emploi tertiaire. Cette évolution recouvre d'importantes distorsions :

notamment, comme on l'a dit supra, une stagnation des effectifs cadres et une forte croissance des personnels techniques d'inspection, de contrôle, et des services d'achat (702), ainsi que des « autres personnels techniques des services de vente » (704).

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	1 549	1 897

Les effectifs relatifs aux métiers des agents des services et de la sécurité sont très importants et en développement passant de 2 550 à 3 117, soit un taux de 22,2 %

— Pour les autres groupes de métiers, on note les effectifs suivants :

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Métiers de l'enseignement (81.82)	321	366
Métiers de la santé (90.91)	374	404
Métiers de l'hôtellerie (93)	162	195
Métiers à caractère social (94)	96	103

10 – EXTRACTION ET METALLURGIE DES METAUX NON-FERREUX

I. EFFECTIFS

Ce secteur, aux effectifs réduits, n'a quasiment pas connu de créations d'emplois durant la période 1969/1974 : + 236 emplois en cinq ans. Durant la même période, l'emploi tertiaire a augmenté de 33 emplois, passant de 4 565 à 4 895 (+ 7,4 %), soit une centaine d'emplois en plus de l'intégralité des créations. De ce fait, le poids du tertiaire dans l'emploi total a augmenté de plus d'un point sur la période.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
18,1	18,4	19,1	18,6	19,4	19,3

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Malgré la quasi-stabilité des effectifs, on note des variations non négligeables de la structure de l'emploi tertiaire, caractérisées par une diminution relative des cadres supérieurs et des personnels d'encadrement, une croissance des emplois de techniciens et des transferts à l'intérieur du groupe des employés, au détriment des employés qualifiés.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	18,2	17,3
04	5,9	7,2
08	9,2	8,5
09	52,0	50,5
10	14,7	16,4

III. ANALYSE PAR SEXE

Malgré une tendance à la féminisation, la part des femmes dans le secteur est faible, passant de 9,9 % à 10,3 %.

Les femmes occupant principalement des emplois tertiaires, leur proportion parmi ceux-ci est plus importante, quoique minoritaire. Entre 1969 et 1974, on note à la fois une tertiarisation importante de l'emploi féminin, avec une croissance de toutes les qualifications tertiaires et une féminisation des emplois tertiaires, non-cadres, principalement des emplois de techniciens.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	2,46	2,47
04	3,42	5,33
08	3,63	4,06
09	51,43	54,95
10	10,93	14,23
Ensemble tertiaire	71,87	80,94

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	7,4	7,3
04	31,5	39,5
08	21,5	25,3
09	53,8	57,9
10	40,6	46,3

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Cette catégorie, dont le poids dans l'emploi tertiaire régresse, a connu une croissance de 2,5 % entre 1969 et 1974. Cette quasi stabilité recouvre à la fois :

- une diminution des effectifs des chefs d'entreprise et des chefs d'établissement ;
- une très légère croissance des cadres administratifs supérieurs ;
- une croissance nette des cadres commerciaux.

Les autres spécialités sont quasi absentes, en particulier les ingénieurs spécialistes... et les analystes.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

● **Les métiers des services administratifs**

Ils augmentent plus faiblement que l'ensemble du tertiaire : + 4,7 % avec des évolutions différentes à l'intérieur du groupe :

- croissance rapide des « employés qualifiés des services administratifs et du contentieux » (605) + 37,2 %, ainsi que des « autres employés qualifiés (611) : + 24,4 %.

– Croissance lente des personnels de secrétariat : + 7,4 %.

– Régression ou stabilité des autres spécialités :

	1969	1974
Effectifs	2 828	2 960

● **Les métiers du commerce et des services commerciaux**

Ce groupe qui représente des effectifs très réduits, progresse rapidement : + 32,1 % entre 1969 et 1974. Cette progression est principalement le fait, outre les cadres, des V.R.P. et des personnels techniques.

	1969	1974
Effectifs	368	486

● **Les métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Ce groupe ne progresse que lentement (+ 7,8 %), et conserve des effectifs restreints.

	1969	1974
Effectifs	166	179

11 – PREMIERE TRANSFORMATION ET TRAVAIL DES METAUX

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur augmentent sensiblement plus vite que ceux de l'ensemble du secteur : respectivement + 19,8 % de 1969 à 1974 pour les « tertiaires », 14,8 % pour l'ensemble des effectifs salariés. Les effectifs tertiaires, en passant de 52 664 en 1969 à 63 101 en 1974 accroissent légèrement leur pourcentage dans l'emploi total. Parmi les 54 825 emplois nés dans le secteur, le « tertiaire » représente 19,1 % des créations d'emplois.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
14,20	13,97	14,37	14,68	14,84	14,81

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

La structure de l'emploi tertiaire par grandes qualifications subit une déformation très notable entre 1969 et 1974, caractérisée par un renforcement des cadres supérieurs. En effet, près d'une création d'emploi tertiaire sur quatre concerne la catégorie des cadres supérieurs

On note également, mais de façon beaucoup moins prononcée, une déformation de structure au profit des cadres techniques et des personnels d'encadrement, tandis que le poids relatif des employés qualifiés et non-qualifiés régresse :

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois (1974 - 1969)
02	18,6	19,6	24,6
04	9,9	10,2	11,6
08	7,2	7,5	9,2
09	49,3	48,3	43,4
10	14,9	14,3	11,2

III. ANALYSE PAR SEXE

Durant la période d'observation, on note une forte croissance de l'emploi féminin, celui-ci connaissant une croissance de 25,8 % tandis que l'emploi masculin n'augmente que de 11,9 %.

Cette féminisation du secteur se traduit par une forte féminisation des catégories d'employés (non qualifiés et qualifiés) ainsi que des personnels d'encadrement et des techniciens. La féminisation des cadres supérieurs reste stable, bien que ce soit la catégorie la plus en expansion.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	8,6	8,7
04	15,9	19,0
08	16,4	23,2
09	65,9	69,3
10	56,2	62,9

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Les cadres supérieurs sont en forte croissance : + 26,2 % de 1969 à 1974, avec des effectifs passant de 9 787 à 12 355.

- **Emplois de directeurs** : directeurs d'entreprise (100) et directeurs d'établissement (600).

Cette catégorie représente un poids très important des cadres supérieurs. Cependant, elle est en forte régression relative, les effectifs de directeurs d'établissements et d'entreprises n'augmentant au total que de 6,5 %. Cependant, si en 1969, ils représentaient 39,8 % des effectifs de cadres supérieurs, en 1974 ils en représentent encore 33,9 %, soit plus d'un cadre supérieur sur trois.

	1969	1974
100	2 073	2 008
600	1 822	2 140
Total	3 895	4 148

- **Emplois de cadres administratifs supérieurs (601-602)**

Ces emplois augmentent au même rythme que l'ensemble des cadres supérieurs : 27,2 %. Ils représentent en 1974 un effectif sensiblement inférieur à celui des directeurs.

	1969	1974	Taux de croissance (en %)
601	973	1 345	+ 38,2
602	1 840	2 234	+ 21,4
			} + 27,2

● **Emplois de cadres supérieurs et cadres techniques du commerce et des services commerciaux**

Ces emplois sont en très forte croissance : ils passent de 2 454 emplois en 1969 à 3 597 en 1974, soit une croissance de 46,6 %. La croissance est plus rapide pour les cadres techniques - catégorie où sont classés les cadres commerciaux et technico-commerciaux.

	1969	1974	Taux de croissance (en %)
700	805	1 019	+ 26,6
701	1 649	2 578	+ 56,3
Ensemble	2 454	3 597	+ 46,6

● **Les ingénieurs spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation... (207, 217, 227)** sont très peu représentés dans le secteur : leurs effectifs sont de 318 en 1969, 407 en 1974. Malgré leur croissance de 28 %, ils demeurent très marginaux par rapport aux autres catégories de cadres supérieurs (de l'ordre de 3 %).

● **Les cadres de l'électronique, de la publicité et des métiers à caractère social** ont des effectifs encore plus restreints, qui semblent cependant en forte expansion pour ce qui concerne les deux premiers groupes.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS TERTIAIRES

● **Le groupe de métiers le plus important apparaît nettement comme celui des « métiers des services administratifs et de l'administration » (groupe 60-61).**

Ce groupe, avec une croissance de 20,4 %, renforce, entre 1969 et 1974, son poids à la fois dans le tertiaire et dans l'emploi total.

	1969	1974
Tertiaire	60,9	61,2
Emploi total	8,7	9,1

A l'intérieur du groupe, les évolutions sont très contrastées : mis à part les cadres dont on a noté l'évolution supra, on remarque la faible croissance des métiers « traditionnels » tels la comptabilité et/ou le secrétariat. Par contre, les personnels d'encadrement et les « autres employés de bureau qualifiés » (611) croissent beaucoup plus rapidement.

● **Le groupe 70 : métiers du commerce et services commerciaux** connaît une croissance un peu plus rapide : + 26,9 % de 1969 à 1974, avec des effectifs passant de 7 886 à 10 100. A noter que les VRP augmentent moins rapidement que les autres : + 10 % en 5 ans. Leur poids diminue, passant de 30,5 % du groupe à 26,3 %.

- **Groupe 62 : métiers du traitement électronique de l'information**

Avec une croissance de près de 50 %, ces métiers sont en forte expansion. Les effectifs atteignent en 1974, 2 163 salariés, avec 55 % d'emplois de calculateurs-calculateurs mécanographiques et perforateurs-perforateurs vérifieurs.

Il conviendrait d'ajouter à ce groupe une partie des ingénieurs spécialistes (emplois 207-217-227 cf. supra).

- **Groupe 73 : Publicité**

Ce groupe n'est quasiment pas représenté.

- **Autres groupes**

On note de faibles effectifs appartenant aux métiers de la santé (personnel médical des entreprises), à l'hôtellerie (cantines), aux professions à caractère social.

Les effectifs du groupe 95 : Service, Sécurité, sont plus importants et en fort développement, particulièrement les « Autres personnels de service » (femmes de ménage...).

12 – MECANIQUE

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur augmentent beaucoup plus rapidement que l'emploi total. Ils passent de 108 260 en 1969 à 138 982 en 1974, soit une croissance de 28,4 %, alors que l'emploi total augmente durant la même période de 19,4 %. Sur les 116 588 emplois créés entre 1969 et 1974, 30 722, soit 26,4 %, sont des emplois tertiaires.

La croissance du poids des emplois tertiaires apparaît régulière le long de la période.

Pourcentage du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
17,97	17,97	18,32	18,79	18,92	19,32

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

La croissance de l'emploi s'accompagne d'une importante distorsion dans la structure des emplois tertiaires.

Structure des qualifications tertiaires

*	1965	1974	Créations d'emplois
02	20,5	24,3	+ 11 532
04	11,5	12,3	+ 4 687
08	7,1	7,0	+ 2 135
09	46,5	45,2	+ 12 493
10	16,4	11,2	- 125

On note un très fort renforcement des cadres supérieurs avec un effectif de créations d'emplois proche de celui des employés qualifiés.

III. ANALYSE PAR SEXE

Parallèlement, on assiste à une nette féminisation de l'emploi. Pour l'ensemble de la mécanique, le pourcentage de femmes passe de 15,3 % en 1969 à 16,3 % en 1974. Les emplois féminins créés, avec 24 677 emplois, sont en croissance de 26,8 %. Cette forte poussée n'introduit pas de modifications dans les poids relatifs des emplois secondaires ou tertiaires des femmes : les pourcentages respectifs demeurent remarquablement stables avec 47 % d'emplois secondaires et 53 % d'emplois tertiaires. Cependant, à l'intérieur de chacun de ces deux groupes, on note certaines modifications avec, pour ce qui concerne l'emploi tertiaire, une légère montée des cadres supérieurs, une croissance plus nette des techniciens et surtout des personnels d'encadrement et une régression relative des employés non qualifiés.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	1,51	1,98
04	1,72	2,16
08	1,49	2,01
09	38,25	38,19
10	10,22	8,75
Total tertiaire	53,19	53,09

Poids du secondaire dans l'emploi féminin (en %)

**	1969	1974
01	0,10	0,20
03	1,37	1,96
05	0,28	0,32
06	5,18	6,01
07	39,72	38,22
11	0,11	0,15
Total secondaire	46,76	46,86
Total général	100	100

La structure des emplois féminins tertiaires contraste fortement avec celle des emplois secondaires, cette dernière se caractérisant par la proportion massive d'ouvrières non-qualifiées.

Ces divers mouvements se traduisent par une forte féminisation des emplois tertiaires.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	6,3	6,9
04	12,8	14,8
08	18,0	24,1
09	70,1	71,1
10	60,4	66,0

-
- ** 01 : Ingénieurs et cadres techniques de la production
 - 03 : Techniciens et agents techniques de la production
 - 05 : Personnel d'encadrement de la production
 - 06 : Ouvriers qualifiés
 - 07 : Ouvriers sans qualifications particulières
 - 11 : Divers

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Ce groupe croît très fortement : + 51,9 % de 1965 à 1974.

- Les chefs d'entreprise et chefs d'établissement. Les chefs d'entreprise augmentent beaucoup moins rapidement que les chefs d'établissement : + 18 %. Cette croissance résulte principalement des chefs d'établissement.

Le poids relatif de cette catégorie diminue fortement, passant de 29 % à 23 %.

- Les cadres supérieurs administratifs. En nombre légèrement inférieur aux chefs d'entreprise et d'établissement en 1969, ils croissent nettement plus rapidement (+ 69,5 %) et représentent 32 % des emplois du groupe en 1974.
- La situation des cadres supérieurs du commerce paraît tout à fait semblable avec cependant une croissance un peu moins rapide, de l'ordre de 60,5 %.
- Les ingénieurs spécialistes qui atteignent près de 10 % des effectifs de cadres supérieurs, avec une croissance de l'ordre de 46,8 % connaissent un rythme de développement nettement moins soutenu que les deux groupes précédents : administratifs et commerciaux.
- Pour les autres spécialités, on note un nombre extrêmement faible (moins d'une centaine) de cadres techniques de la publicité ainsi qu'un faible nombre – d'ailleurs en stagnation ou régression – de médecins et de cadres des métiers à caractère social.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- Groupe 60-61 - Administration Gestion

Avec 67 112 emplois en 1969 et 84 124 en 1974, soit une croissance de 25,3 % entre 1969 et 1974, ce groupe augmente un peu moins vite que l'emploi tertiaire, mais sensiblement plus rapidement que l'emploi total (11,5 % en 1969, 11,78 % en 1974). Le développement des divers métiers est très inégal.

On note une croissance particulièrement forte des cadres administratifs supérieurs (601) et surtout des « autres cadres administratifs (602) avec + 44 % et + 83 % pour les cadres, des « employés qualifiés des services administratifs et contentieux » (605) et des « autres employés de bureaux qualifiés » (611) pour les employés. Par contre les personnels de comptabilité et de secrétariat, c'est-à-dire les métiers « traditionnels » du groupe, sont en très forte croissance et leur poids dans le groupe en net recul.

La catégorie des employés non-qualifiés, à effectif très faible, diminue.

- Groupe 70 : métiers du commerce et des services commerciaux.

Ce groupe, qui représente un effectif très inférieur à celui de l'administration – gestion, est en croissance beaucoup plus rapide + 42,7 %. Son poids dans l'emploi total passe de 2,9 % à 3,5 %.

Les cadres, qui représentent une proportion très forte dans ce groupe, croissent très rapidement : + 68,6 %, leur poids dans le groupe passant de 37,5 % à 42,2 % entre 1969 et 1974, du fait principalement des « cadres techniques du commerce et des services commerciaux » (70) catégorie où sont classés les agents commerciaux et technico-commerciaux cadres. La catégorie des « autres personnels techniques de vente » (704) où sont classés les technico-commerciaux non-cadres augmente également rapidement, par contre les VRP, en proportion faible croissent lentement.

- **Groupe 95 : métiers des agents de service et de la sécurité**

Avec des effectifs en faible croissance : (passage de 4 690 à 5 520 entre 1969 et 1974), ce groupe est le troisième par ordre d'importance.

- **Les autres groupes ont des effectifs très réduits, généralement de quelques dizaines, parfois apparaissant en forte expansion comme le groupe 73 : métiers de la publicité ou dans une moindre mesure, métiers de l'hôtellerie (correspondant aux cantines d'entreprises).**

13 – CONSTRUCTION ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

I. EFFECTIFS

Dans ce secteur les emplois tertiaires, bien qu'en forte progression, connaissent entre 1969 et 1974 une croissance légèrement moins rapide que l'emploi total : + 28,3 % pour l'emploi tertiaire, + 31,0 % pour l'emploi total. Ainsi, sur les 116 655 emplois créés dans le secteur entre ces deux dates, 17 654 sont des emplois tertiaires.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
17,56	17,16	17,62	17,57	17,01	16,98

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Le poids relatif des différentes qualifications a sensiblement évolué entre 1969 et 1974. La caractéristique principale est le renforcement des cadres supérieurs et des personnels d'encadrement dans une moindre mesure, le poids des employés – qualifiés et non-qualifiés – étant nettement moins important dans les créations d'emplois que dans les effectifs employés en 1969.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois	
			%	Effectifs
02	17,7	19,8	27,4	+ 4 846
04	10,8	10,3	8,1	+ 1 431
08	8,0	8,8	12,0	+ 2 114
09	47,0	45,9	41,7	+ 7 372
10	16,4	15,2	10,7	+ 1 891
Total	100	100	100	17 654

III. ANALYSE PAR SEXE

On note pour l'ensemble du secteur une forte tendance à la féminisation : le pourcentage des femmes passe de 36,3 % de l'emploi total en 1969 à 40,1 % en 1974.

Cependant, le poids des métiers tertiaires dans l'emploi des femmes diminue durant la période, cette diminution concernant toutes les qualifications sauf les techniciens et les personnels d'encadrement.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,73	0,61
04	0,97	1,03
08	0,98	1,27
09	17,54	15,22
10	5,12	4,36
Ensemble	25,34	22,49

Il s'agit donc d'une certaine détertiarisation de l'emploi féminin.

On note cependant une certaine féminisation des emplois tertiaires, particulièrement dans les emplois de techniciens et agents de maîtrise.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	7,8	7,4
04	18,5	23,7
08	25,5	34,1
09	77,1	78,3
10	64,6	67,8

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Ce groupe croît plus rapidement que l'emploi tertiaire : + 41,3 %.

• **Chefs d'entreprise et chefs d'établissement (100 - 600)**

Cette catégorie est en faible croissance (+ 16,0 %) et sa part dans les cadres est en régression. En 1974, ils représentent 15 % seulement des cadres supérieurs (18,3 % en 1969).

• **Les ingénieurs spécialistes (207, 217, 227)**

En nombre relativement important par rapport aux autres secteurs, leurs effectifs ont doublé entre 1969 et 1974 et les cadres supérieurs du traitement électronique de l'information (620) avec des effectifs beaucoup plus restreints, marquent également un rythme de croissance très rapide.

- **Cadres supérieurs administratifs (601-602)**

Cette catégorie passe de 3 850 à 5 290 personnes, soit une croissance de 37,5 %.

- Les cadres supérieurs de commerce (700-701), avec plus de 1 880 créations d'emplois (+ 44,2 %), constituent la catégorie la plus importante du groupe. Leur proportion atteint 37 % des cadres supérieurs en 1974.

- Les autres catégories de cadres supérieurs sont en nombre tout à fait négligeable.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- **Administration-Gestion (60-61)**

Ce groupe connaît une croissance modérée de l'ordre de 24,5 %, avec de très fortes distorsions dans les taux de croissance des catégories composantes : outre les cadres supérieurs, sont en croissance très rapide : les personnels d'encadrement (+ 43,0 %), les secrétaires spécialisées (+ 46,6 %) et surtout les « employés qualifiés des services administratifs et contentieux » (+ 59,8) et les « autres employés de bureaux qualifiés » (+ 60,4). Les catégories traditionnelles tels les personnels de services comptables et les personnels de secrétariat n'ont par contre que des taux de croissance très faibles. Ce groupe est de loin le plus important : 64 % des emplois tertiaires en 1974, soit 53 700 emplois.

- **Commerce**

Ce groupe croît légèrement plus vite que celui des métiers de l'administration. Ses effectifs sont par contre beaucoup plus restreints : 136 000 emplois en 1974.

Ce sont les cadres supérieurs et les cadres techniques (technico-commerciaux), les personnels techniques d'inspection de contrôle et des services d'achat, ainsi que les personnels commerciaux non qualifiés qui connaissent les rythmes de développement les plus rapides (entre 30 et 50 %). Les technico-commerciaux non cadres se développent également mais à un rythme moins rapide (20 %).

La catégorie des VRP est par contre en nette régression (- 400 emplois).

- **Métiers des agents de service et de la sécurité (95)**

On note un fort développement de la rubrique : autre personnel de service (où sont classées les femmes de ménage de bureaux) dont les effectifs doublent quasiment entre 1969 et 1974. Compte tenu du faible développement des autres rubriques, notamment du personnel de gardiennage, et du niveau très bas des effectifs de sécurité (moins de 150 emplois), l'ensemble du groupe ne connaît qu'une croissance très lente de l'ordre de 7 %.

- **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information (62)**

Ce groupe connaît la croissance la plus rapide : 57,6 %, croissance à laquelle on doit ajouter celle des ingénieurs spécialistes... Ceci témoigne du fort développement du traitement électronique de l'information, avec un poids très important de cadres.

- **Les autres groupes de métiers sont très peu représentés : effectifs extrêmement réduits dans la publicité, la santé, les métiers de l'hôtellerie (cantines d'entreprises). A noter l'existence de quelques emplois appartenant aux métiers de l'enseignement et à la traduction...**

14 - CONSTRUCTION AUTOMOBILE

I. EFFECTIFS

De 1969 à 1974, les effectifs tertiaires de la construction automobile ont augmenté de 16 192 (52 113 en 1974, 35 921 en 1969), soit une croissance de 45,1 %. Cette croissance est légèrement plus rapide que celle des effectifs totaux des secteurs qui, avec la création de 136 300 emplois, ont progressé de 43,2 %.

Les effectifs tertiaires représentent 11,9 % des créations d'emplois de la période.

Le poids des emplois tertiaires dans l'emploi total a accusé certaines fluctuations sur la période 1969-1974.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
11,37	10,45	10,55	12,14	11,78	11,51

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

La structure d'emploi par qualifications en grandes masses a subi un certain nombre de modifications :

Accroissement sensible des cadres supérieurs au détriment des techniciens, mouvement de même type chez les employés avec diminution des employés non qualifiés et croissance des employés qualifiés, au total, les pourcentages de cadres sont en légère hausse et ceux des employés plutôt en régression.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	16,4	18,0
04	9,7	8,6
08	11,7	12,2
09	43,7	45,5
10	18,4	15,8

III. ANALYSE PAR SEXE

En 1974, la proportion des femmes dans l'emploi du secteur a progressé, passant de 17,1 % en 1969 à 18,4 % en 1974. Avec un accroissement de 29 000 emplois, les effectifs féminins augmentent de 53,9 %.

Cependant le poids du tertiaire dans l'emploi féminin régresse, cette régression concerne toutes les catégories, sauf les personnels d'encadrement dont les effectifs sont très réduits.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,64	0,72
04	1,36	1,10
08	1,02	1,23
09	18,55	16,87
10	6,66	5,22
Total	28,23	25,4

A noter que 67,3 % des femmes travaillant dans le secteur sont classées ouvrières non-qualifiées (ONQ) en 1974 contre 64,8 % en 1969.

La forte féminisation de la branche ne s'est pas traduite par une féminisation des emplois tertiaires chez les techniciens et les employés malgré des taux relativement peu élevés.

Taux de féminisation des emplois (en %)

*	1969	1974
02	5,9	6,4
04	21,0	20,7
08	13,2	16,1
09	63,6	59,0
10	54,5	52,6

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Cette catégorie connaît une très forte croissance, plus rapide que l'ensemble de l'emploi tertiaire (+ 59,4 % en 5 ans, contre 45,1 % pour l'ensemble du tertiaire).

• **Les chefs d'entreprise et d'établissement (100-600)**

La rubrique augmente de 32 % grâce aux emplois des chefs d'établissement (600), le nombre de chefs d'entreprise restant stable. Ce groupe n'occupe qu'une proportion faible des cadres supérieurs, avec en 1974, 13,4 % de l'effectif.

• Les cadres supérieurs de l'administration

Avec la création de près de 1 200 emplois et un taux de croissance de 56,9 %, les cadres supérieurs de l'administration connaissent une très forte croissance. En 1974, ils représentent le tiers des cadres supérieurs.

. Il n'en est pas de même des cadres supérieurs du commerce, dont les effectifs en valeur absolue restent stables.

Effectifs des cadres

	1969	1974
Chefs d'entreprise et d'établissement	957	1 264
Cadres supérieurs de l'administration	1 996	3 131
Cadres du commerce	2 126	2 104

Le groupe qui connaît l'expansion la plus rapide est celui des ingénieurs spécialistes... dont les effectifs ont presque été multipliés par cinq, passant de 481 en 1969 à 2 330 en 1974.

En même temps le groupe des analystes (emploi 620), dont les effectifs sont encore restreints, quadruple ses effectifs.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

• Métiers administratifs

Ce groupe, le plus important puisqu'il regroupe 57 % des effectifs tertiaires, est en croissance moins rapide que l'ensemble du tertiaire avec un taux de 38,5 % contre 45,1 %.

Outre les chefs d'établissement et les cadres supérieurs dont on a vu la forte croissance, on constate les taux très élevés des employés qualifiés des services administratifs et contentieux (+ 127,8 %), des autres employés de bureaux qualifiés (+ 64,2 %) et (avec des effectifs beaucoup plus restreints), des secrétaires spécialisées (+ 49,8 %). Le personnel d'encadrement, avec un taux de croissance de 45,4 % marque également une forte progression.

Sont en croissance moins rapide que le groupe, des métiers traditionnels comme les métiers de la comptabilité (+ 32,4 %) et surtout les personnels de secrétariat, rubrique la plus nombreuse, qui n'augmente que de 21,2 % entre 1969 et 1974.

- **Les métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information, dont les effectifs atteignent près de 2 700 en 1974, ont connu une croissance de 80,7 % en 5 ans.**

- **Le groupe des métiers du commerce est par contre en quasi stagnation en valeur absolue, les rubriques où sont classés les agents technico-commerciaux cadres ou non-cadres ne connaissent aucune progression.**

- **Agents de service et sécurité**

Il s'agit d'un groupe dont les effectifs sont importants (3 350 en 1974) et dont la croissance a atteint 60 % de 1969 à 1974, avec une croissance forte de toutes ses composantes (gardiennage, ménages, services de sécurité privés).

- **Autres groupes**

Pour les autres groupes, les effectifs sont très faibles avec quelques dizaines d'emplois seulement dans les métiers de la publicité (73) et de l'information – relations publiques (74) ainsi que dans les emplois de traduction – documentation (83) et dans les métiers à caractère social (94).

Les effectifs sont un peu plus nombreux et paraissent en fort développement dans la rubrique 819(1) avec 202 emplois en 1969 et 393 en 1974, ainsi que dans les métiers de la santé (384 emplois en 1969, 613 en 1974) et les personnels de cantine (771 emplois en 1969, 1 083 en 1973).

(1) Professeurs et moniteurs de la formation professionnelle des adultes dans les formations industrielles.

15 – CONSTRUCTION NAVALE ET AERONAUTIQUE – ARMEMENT

I. EFFECTIFS

De 1969 à 1974 les effectifs « tertiaires » passent de 23 274 à 26 196 soit une croissance de 2 922 emplois (+ 12,6 %). Durant la même période, les emplois augmentent pour l'ensemble du secteur de 15 021. Les emplois tertiaires représentent donc 19,5 % des créations d'emplois. Ils croissent légèrement plus vite que l'emploi total.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
15,58	15,56	15,87	16,03	16,21	15,93

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

On note une importante déformation de la structure des emplois tertiaires, caractérisée par un très net renforcement des cadres, des techniciens et des personnels d'encadrement et une diminution relative très sensible des employés. Les créations d'emplois pendant la période 1969-1974, concernent peu les employés, les personnels d'encadrement étant la catégorie qui s'accroît le plus.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois	
			%	Effectifs
02	16,7	18,5	32,1	938
04	6,1	8,3	25,9	758
08	9,8	12,8	36,8	1 074
09	48,5	46,8	5,2	975
10	18,9	13,6		- 823

III. ANALYSE PAR SEXE

La part de l'emploi féminin, faible, reste quasi-stable durant la période 1969-1974.

Les métiers tertiaires occupent une place qui semble plutôt en diminution dans l'emploi féminin. Cette tendance s'accompagne d'une modification du poids relatif des catégories au bénéfice des cadres et agents de maîtrise.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin

*	1969	1974
02	2,0	2,4
04	2,5	3,4
08	3,0	4,6
09	46,1	44,9
10	11,6	9,4
Total	65,2	64,7

Les emplois tertiaires féminins augmentant un peu plus rapidement que l'ensemble du tertiaire, on constate une tendance à la féminisation de ces emplois, particulièrement sensible pour les agents de maîtrise et les employés non-qualifiés. La proportion des femmes y demeure toutefois assez nettement inférieure à celle des autres secteurs.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	7,8	8,4
04	26,1	26,9
08	19,8	23,5
09	61,3	63,0
10	39,9	45,8

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

La catégorie des cadres supérieurs, qui représente une proportion importante de l'emploi tertiaire, croît plus rapidement que celui-ci : + 24,1 %.

- Les chefs d'entreprise et d'établissement sont en régression : - 11,5 %. Ils représentent un peu plus d'un emploi de cadre supérieur sur dix en 1974.
- Les cadres supérieurs administratifs et commerciaux connaissent des taux de croissance voisins de l'ordre de 20 % :

	1969	1974
601 - 602 - Effectifs	599	530
700 - 701 - Effectifs	797	951

- Les ingénieurs spécialistes... connaissent une croissance beaucoup plus rapide, atteignant des effectifs supérieurs à ceux des cadres supérieurs du commerce.

	1969	1974
Effectifs	809	1 292

- Les effectifs de cadres supérieurs dans les autres groupes sont très faibles de l'ordre de quelques dizaines.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- Métiers de l'administration gestion

C'est le groupe de loin le plus important, avec 2 emplois tertiaires sur 3.

Les effectifs de ce groupe sont restés stables entre 1969 et 1974 et connaissent ainsi une diminution sensible de leur poids dans l'emploi tertiaire.

A l'intérieur du groupe, les évolutions sont très hétérogènes. On note une croissance très rapide des personnels d'encadrement (+ 42 %), des employés qualifiés des services administratifs et contentieux (+ 29 %) ainsi que des autres employés de bureau qualifiés (+ 29 %). Par contre, les personnels de la comptabilité stagnent et les personnels du secrétariat sont en régression ainsi que les employés sans qualification, dont la chute est très sensible.

- Ce sont les métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information qui sont le plus responsables de la croissance de l'emploi tertiaire avec un taux très élevé de + 60,7 % de 1969 à 1974. Cette croissance concerne les analystes, les programmeurs, les opérateurs et les perforeurs.

*	1969	1974
620	59	101
621	190	487
622	233	406
623	230	196
624	355	525
Groupe 62	1 067	1 715

* 620 : Analystes
621 : Programmeurs
622 : Opérateurs
623 : Calculateurs
624 : Perfo - perfo-vérificateurs

- Dans une proportion beaucoup moins importante, on note la croissance des métiers commerciaux : + 23,8 % de 1969 à 1974. Ceux-ci n'emploient que des effectifs réduits (moins de 8 % des emplois tertiaires) constitués principalement de cadres ou personnels technico-commerciaux. Il n'y a pas d'emploi de VRP.

	1969	1974
Effectifs	1 617	2 001

- Les autres groupes sont quasiment ou totalement absents.

A noter l'existence de quelques dizaines d'emplois dans les rubriques :

	1974
819* - Effectifs	69
831 - Effectifs	50
832 - Effectifs	167

Ainsi qu'une croissance accélérée des personnels de cantine : 283 en 1969, 419 en 1974.

* 819 : Professeurs techniques adjoints, moniteurs formation professionnelle des adultes dans les formations industrielles.
831 : Bibliothécaires.
832 : Traducteurs, traducteurs techniques.

16 - CHIMIE

I. EFFECTIFS

Les emplois tertiaires ont une place particulièrement importante dans la chimie puisqu'ils occupent un quart des effectifs. Sur la période 1969-1974, le poids des emplois tertiaires a augmenté sensiblement : la croissance de 16 700 emplois sur la période (15,4 %) est plus rapide que celle de l'emploi total : + 10,7 %. Le tertiaire représente pour cette période 39 % des créations d'emplois.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
27,15	27,45	28,16	28,09	27,82	28,30

II. ANALYSE PAR SEXE

Le pourcentage d'emplois féminins dans l'ensemble du secteur a légèrement augmenté, passant de 26,5 % à 27,0 %. Cependant l'emploi féminin a représenté 31,7 % des créations d'emploi.

Durant cette période, la structure de l'emploi féminin s'est tertiairisée, avec une progression du poids de toutes les catégories dans l'emploi féminin (sauf pour les employés non qualifiés).

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois	
			%	Effectifs
02	1,89	2,33	4,7	782
04	3,59	4,58	10,0	1 670
08	1,67	2,29	5,8	960
09	29,82	30,28	27,5	4 588
10	8,27	8,11	5,6	932
Total tertiaire	45,24	47,59	53,6	8 932

53,6 % des créations d'emplois tertiaires durant la période 1969-1974 sont féminines.

Il en résulte une croissance très forte du taux de féminisation des emplois.

Taux de féminisation des emplois (en %)

*	1969	1974
02	11,3	12,5
04	18,7	21,5
08	25,0	31,9
09	64,1	67,1
10	60,7	63,9

III. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Le poids des cadres et techniciens, très important, s'accroît tandis que celui des employés tant qualifiés que non qualifiés est en chute sensible.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	16,3	17,8
04	18,7	20,4
08	6,5	6,8
09	45,2	42,9
10	13,3	12,1

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Catégorie en croissance beaucoup plus rapide que l'ensemble du tertiaire : + 25,8 %.

• **Chefs d'entreprise et d'établissement (100-600)**

Leur nombre est non négligeable : autour de 2 300 emplois. A noter que les effectifs sont en régression et que leur poids dans le groupe des cadres supérieurs passe de 13,5 % à 10,3 %. La régression d'effectifs concerne à la fois les chefs d'entreprise et les chefs d'établissement.

	1969	1974
Effectifs	2 394	2 285

• **Les ingénieurs spécialistes (207-217-227)** dont les effectifs sont encore restreints connaissent une forte croissance, passant de 1 093 à 1 490, soit une croissance de 36,3 %.

- **Les cadres supérieurs du commerce** connaissent une croissance encore plus soutenue, avec un taux de 40,2 %, croissance imputable principalement aux cadres techniques du commerce et services commerciaux, catégorie à laquelle appartiennent les cadres technico-commerciaux.
- **Par contre, les cadres supérieurs administratifs** sont en croissance plus modérée : + 23 %.
- **On note le poids particulier des pharmaciens et des médecins**

Au total, le groupe 90-91, métiers de la santé, avec un peu plus de 2 000 emplois en 1974, a connu une croissance de 22 % de 1969 à 1974.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

● **Métiers de l'administration-gestion**

C'est le groupe qui emploie le plus d'effectifs : 14,5 % de l'emploi total du secteur en 1974, 51,2 % de l'emploi tertiaire. Il est cependant en régression relative, puisqu'il employait 52,8 % des effectifs tertiaires 5 ans plus tôt.

Les évolutions sont assez disparates suivant les catégories. On note :

- la très faible croissance ou la stabilité des métiers du secrétariat et de la comptabilité ;
- outre les cadres, la croissance très rapide des métiers de l'encadrement (+ 29,7 %), des employés qualifiés des services administratifs et contentieux (+ 32,4 %), des secrétaires spécialisées (+ 28,6 %) et surtout des autres employés qualifiés (+ 40,5 %).

● **Les métiers du commerce**

Avec un taux de 24,6 %, les métiers du commerce augmentent plus rapidement que l'ensemble du tertiaire. Leur poids passe de 23,4 % en 1969 à 25,3 % en 1974.

Ce sont les personnels technico-commerciaux cadres et non cadres qui portent cette croissance avec des taux atteignant 46 % pour les « cadres techniques du commerce et des services commerciaux » (emploi 701). Le poids des VRP, qui représentent plus de la moitié du groupe, semble plutôt stable.

- **Les métiers du traitement électronique et électromécanique de l'information** par contre se développent peu : + 7 % en cinq ans. Ils représentent un effectif très réduit de l'ordre de 3 % des emplois tertiaires.
- **Les métiers de la santé (groupe 90)**

Ce groupe occupe une place particulière dans ce secteur. Avec plus de 3 000 emplois en 1974. Il paraît cependant en croissance modérée : + 13,8 % entre 1969 et 1974,

La rubrique la plus nombreuse est la rubrique 906 : pharmaciens, suivie par celle des médecins et des auxiliaires médicaux et des préparateurs en pharmacie. C'est la catégorie des médecins qui connaît la croissance la plus rapide, avec 120 emplois créés en 5 ans et un taux de 25 %.

- **Les métiers des agents de service et de la sécurité (groupe 95)**

Avec près de 7 % des effectifs tertiaires en 1974, ce groupe occupe une place importante dans l'emploi tertiaire. On note la forte croissance des « autres personnels de service » (personnel de ménage) dont les effectifs passent de 2 000 à 3 100, ainsi que la diminution des effectifs des personnels de sécurité (- 6 %).

- **Contrairement aux autres secteurs, les autres groupes de métiers représentent une certaine importance.**

- **Métiers de la publicité.**

- Avec un effectif atteignant près de 500 en 1974, les métiers de la publicité apparaissent comme ayant à la fois une certaine existence et un certain développement, bien que les effectifs déclarés par les entreprises ne correspondent probablement pas à leur effort de publicité.

- **Métiers des relations publiques et de l'information.**

- 1969 : 129 – 1974 : 215. Taux de croissance de 66,6 % entre ces deux dates.

- **Chercheurs en sciences naturelles et exactes.**

- Seul secteur à faire apparaître des effectifs dans cette catégorie, la chimie déclare employer 427 personnes en 1969 et 358 en 1974, indiquant ainsi une forte régression de ces effectifs.

- Dans le groupe « enseignement du 1er et du 2nd degré », les effectifs déclarés passent de 139 à 169.

- Dans les activités littéraires, artistiques et juridiques, on note quelques dizaines d'emplois attestant le développement de certaines fonctions.

17 – INDUSTRIE TEXTILE

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur textile ont connu une légère diminution entre 1969 et 1974, passant de 55 723 à 54 806. Cette diminution (- 1,7 %) étant beaucoup moins importante que celle des effectifs totaux du secteur (- 6,3 %), le poids de l'emploi tertiaire dans l'emploi total a connu une certaine augmentation.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
13,54	13,34	13,92	13,69	13,85	14,20

Sur les 25 719 emplois disparus, 917, soit moins de 4 %, sont des emplois tertiaires.

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Alors que l'emploi tertiaire est en régression, on constate que dans les catégories des cadres supérieurs, techniciens et personnels d'encadrement, des créations d'emplois ont eu lieu, les employés qualifiés et surtout non qualifiés supportant la baisse des effectifs.

La structure des qualifications tertiaires s'en trouve modifiée, avec un renforcement du poids des cadres et des techniciens et surtout des personnels d'encadrement dans l'emploi tertiaire.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois 1969-1974
02	17,45	17,9	86
04	11,1	11,5	150
08	5,3	6,0	367
09	47,9	48,0	- 427
10	18,2	16,5	- 1 093

III. ANALYSE PAR SEXE

On constate une légère féminisation de l'emploi, le pourcentage de femmes passant de 50,9 % à 57,3 %. Le poids des métiers tertiaires dans l'emploi féminin, du même ordre que l'emploi masculin, est très restreint. Il semble en légère croissance.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,38	0,47
04	0,56	0,69
08	0,30	0,48
09	9,00	9,78
10	3,02	3,10
Ensemble	13,26	14,52

Ce renforcement du poids des métiers tertiaires dans l'emploi féminin se traduit par une féminisation de toutes les catégories, y compris des emplois de cadres.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	8,3	9,6
04	19,0	21,8
08	21,9	29,2
09	70,5	73,6
10	62,6	67,9

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

L'effectif des cadres supérieurs apparaît, en légère croissance :

	1969	1974
Effectifs	9 748	9 834

• Chefs d'entreprise et chefs d'établissement

Les chefs d'entreprise et d'établissement représentent une proportion très importante de la catégorie des cadres supérieurs, de l'ordre du tiers des effectifs.

Cependant cette catégorie est en régression, avec une diminution de 10 % entre 1969 et 1974.

La diminution d'effectifs concerne à la fois les chefs d'entreprise et les chefs d'établissement.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	3 652	3 272

• **Cadres supérieurs de l'administration**

Cette catégorie reste stable. Elle représente près de 30 % de la catégorie.

• **Cadres supérieurs du commerce et des services commerciaux**

Cette catégorie connaît une forte croissance eu égard à la situation du secteur : + 14,6 %.

Cette croissance est due exclusivement aux cadres techniques du commerce et des services commerciaux (701), rubrique où sont classés les cadres technico-commerciaux (+ 25 %). La rubrique 700, où sont classés les chefs de service, est par contre en diminution :

*	1969	1974
700	993	967
701	1 642	2 052

• **Les ingénieurs spécialistes ne représentent qu'un effectif très faible qui semble en net développement :**

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	183	236

• **Les analystes (620) ont des effectifs qui demeurent stables passant de 170 à 178 durant la période.**

• **Pour les autres catégories, on note la présence de quelques dizaines de cadres dans les métiers de la publicité, les métiers de la santé, et les métiers des services à caractère social.**

Dans ces derniers on constate l'existence d'effectifs non négligeables et en forte croissance :

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
940 - 941 - 943	157	268

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

• Groupe des métiers de l'administration

Ce groupe représente un pourcentage très fort des métiers tertiaires, avec 34 500 emplois en 1969. Entre 1969 et 1974, ses effectifs ont diminué de près de 2 500 emplois, soit une diminution beaucoup plus rapide que celle des emplois tertiaires, et même plus rapide que l'emploi total du secteur. En fin de période, ce groupe, qui représentait 61,8 % de l'emploi tertiaire, n'en représente plus que 58,3 %.

A l'intérieur du groupe, les évolutions sont divergentes, avec des diminutions fortes comme les employés non qualifiés (- 19,5 %), les personnels de secrétariat (- 13,1 %), les secrétaires spécialisées (- 14 %), les personnels de comptabilité (- 6,9 %) et chefs d'établissement (- 12 %), et des croissances d'effectifs non négligeables comme chez les personnels d'encadrement (+ 12,2 %), les employés qualifiés des services administratifs et contentieux (+ 14,3 %) et les « autres employés de bureaux qualifiés » (+ 10 %).

Dans ce secteur en régression, les contrastes dans les évolutions suivant les différentes rubriques sont donc de même type que dans les secteurs en développement.

• Les métiers du commerce et des services commerciaux

Ce groupe est en croissance, de l'ordre de 11 % sur la période 1969-1974. Son poids dans l'emploi tertiaire passe de 17 % à 19,2 %. Les caractéristiques principales de l'évolution de ce groupe sont :

– la forte croissance des rubriques où sont classés les emplois technico-commerciaux, en particulier les cadres (701 : + 25 %, 704 : + 10,8 %) ;

La croissance est encore plus accentuée pour les « personnels qualifiés de la vente », dont les effectifs passent de 1 446 à 2 142 (+ 48 %), témoignant le développement d'une importante activité commerciale ;

– la régression des effectifs des VRP, principale catégorie.

18 - HABILLEMENT

I. EFFECTIFS

Dans le secteur de l'habillement, l'emploi tertiaire a augmenté beaucoup moins rapidement que l'emploi total, les taux de croissance respectifs entre 1969 et 1974 étant de 8,2 % et 18 %. Parmi les créations d'emplois, le tertiaire ne représente qu'une part très réduite de l'ordre de 6,6 %, et le poids relatif de l'emploi tertiaire dans l'emploi total est en régression sensible.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
14,45	13,27	13,81	12,98	12,89	13,24

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

On note entre 1969 et 1974, une déformation de la structure de l'emploi tertiaire caractérisée par une croissance du poids des employés qualifiés et des cadres supérieurs et une décroissance des trois autres catégories. Cette déformation résulte du fait que, parmi les créations d'emplois tertiaires, près d'un emploi sur quatre est un emploi de cadre supérieur et que 69 % sont des emplois d'employés qualifiés.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois 1969-1974
02	16,1	16,7	24,9
04	21,2	20,0	4,8
08	4,3	3,9	0,1
09	42,5	44,6	68,4
10	15,9	14,8	1,7

III. ANALYSE PAR SEXE

Les femmes représentent une part très importante de l'emploi total, et entre 1969 et 1974, on constate un renforcement de la féminisation du secteur de la part des femmes dans l'emploi total passant de 83,8 % à 85,9 % entre ces deux dates.

La part de l'emploi tertiaire dans l'emploi féminin a, par contre, tendance à se réduire.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,55	0,57
04	0,99	0,85
08	0,32	0,29
09	5,86	5,90
10	2,17	1,86
Total tertiaire	9,89	9,47

On observe, pour toutes les catégories tertiaires, une féminisation des emplois, particulièrement chez les cadres supérieurs et les personnels d'encadrement.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	20,0	22,3
04	27,3	27,7
08	44,0	48,3
09	79,8	82,1
10	79,2	81,6

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

L'effectif de la catégorie des cadres supérieurs passe de 4 770 à 5 377 entre 1969 et 1974, soit une croissance de 12,7 %, largement supérieure à la croissance de l'emploi tertiaire.

• **Les chefs d'entreprise et d'établissement**

Leur nombre est particulièrement élevé, puisqu'ils représentent plus d'un cadre sur deux en 1969 (50,4 %). Cependant, leurs effectifs n'ayant augmenté que de 3 % entre 1969 et 1974, leur poids relatif dans la catégorie diminue et atteint 46 % en 1974.

• **Les cadres supérieurs de l'administration**

Il s'agit d'une catégorie en forte expansion, avec la création de 245 emplois, soit une croissance de 21,4 %, imputable à la rubrique « cadres administratifs supérieurs » (601).

	1969	1974
	<hr/>	<hr/>
601 - 602	1 143	1 388

- Les cadres supérieurs du commerce (700 & 701) ont des effectifs d'un volume très comparable aux précédents, mais connaissent une croissance moins rapide, de l'ordre de 18 %, malgré une forte poussée des cadres techniques (701) dont l'effectif passe de 497 en 1969 à 672 en 1974.

	1969	1974
	<hr/>	<hr/>
700 - 701	1 118	1 319

- Les ingénieurs spécialistes... et les analystes informatique représentent des effectifs particulièrement faibles, mais qui semblent amorcer un certain développement.

	1969	1974
	<hr/>	<hr/>
207 - 217 - 227	16	45
620	27	70

- Les autres catégories sont pratiquement inexistantes.

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- Les métiers de l'administration et de la gestion

Avec des effectifs voisins de 15 000 salariés, il s'agit du groupe de métiers le plus important.

Celui-ci a connu une croissance lente, de l'ordre de 6,7 % et son poids dans l'ensemble de l'emploi tertiaire, est passé de 48,2 % en 1969 à 47,5 % en 1974.

On observe des taux de croissance très différents suivant les spécialités et niveaux. Ainsi, comme on l'a dit, les effectifs des cadres administratifs supérieurs (601), ont été porteurs de la croissance du groupe, avec un taux de plus de 50 %, ainsi que les « autres employés qualifiés » (611) avec un taux de près de 64 %.

On observe par contre une stagnation des effectifs du personnel de la comptabilité et une diminution des effectifs des personnels de secrétariat (- 4 %). Les employés non-qualifiés ont connu une chute plus rapide (- 22 %).

- Les métiers du commerce et des services commerciaux sont en croissance encore plus lente, de l'ordre de 4,7 %, avec comme caractéristiques principales, la baisse des effectifs de VRP (- 4 %), catégorie dont le poids dans le groupe est prépondérant :

	1969	1974
	<hr/>	<hr/>
Groupe 60 - 61	14 302	15 257
Poids des VRP dans le groupe	48,6 %	44,6 %

Les personnels qualifiés de la vente, seconde catégorie importante, sont par contre en expansion avec un taux de + 15,4 % ; la seule catégorie véritablement en expansion étant celle des cadres supérieurs des commerces et services commerciaux (701).

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Groupe 70	9 261	9 701

• **Métiers des agents de service et de la sécurité**

Il s'agit d'une catégorie en nette expansion (+ 27 %), avec un renforcement des « autres personnels de service », rubrique où sont classés les personnels de ménage.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Groupe 95	1 438	1 826

• **Activités artistiques**

Le secteur de l'habillement est un des secteurs employeurs de ce groupe de métiers où sont classés les modélistes en tissus et vêtements.

Les effectifs de cette rubrique atteignent près d'un millier en 1974, avec un taux de croissance de 1969 à 1974 de 5,9 %.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Groupe 850.	940	995

• **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Ce groupe est celui qui accuse le taux d'expansion le plus fort (+ 40,4 %), témoignant ainsi de la mise en place de procédures de traitement automatique de l'information.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Groupe 62	669	939

• **Les autres groupes de métiers** sont très peu représentés, avec des effectifs de quelques dizaines pour les métiers de la publicité, de l'information et de la santé. A noter que la rubrique où sont classés les personnels de cantine est particulièrement restreinte, avec des effectifs de l'ordre d'une centaine pour l'ensemble du secteur.

19 – INDUSTRIE DU CUIR

I. EFFECTIFS

Le secteur du cuir est un des secteurs où la part de l'emploi tertiaire est la plus faible.

Après une baisse de 1969 à 1970, il semble que la part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total soit en augmentation. La croissance observée de 1969 à 1974 est de l'ordre de 4,3 %.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
11,16	10,31	10,81	10,83	11,10	11,54

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

On constate de 1969 à 1974 un renforcement des cadres supérieurs et des techniciens, une chute légère des personnels d'encadrement et une chute rapide des employés non qualifiés.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	18,9	19,9
04	15,1	16,9
08	5,0	4,8
09	45,3	45,7
10	15,6	12,6

III. ANALYSE PAR SEXE

Le poids des femmes dans l'emploi total du secteur est en forte croissance passant de 53,1 % en 1969 à 57,9 % en 1974. Dans l'emploi tertiaire, la part des femmes reste stable, avec un taux de féminisation de 52,5 %.

Il en résulte une diminution du poids de l'emploi tertiaire dans l'emploi féminin. Celle-ci s'accompagne d'une élévation de la qualification – particulièrement basse – de ces derniers emplois, puisque ce sont les catégories d'employés (qualifiés et surtout non qualifiés) dont la représentativité diminue.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,41	0,49
04	0,40	0,53
08	0,30	0,30
09	7,45	7,18
10	2,45	1,92
Total tertiaire	11,01	10,42

La féminisation des emplois tertiaires s'accroît : à noter, malgré la forte progression de la féminisation, le taux très faible de femmes cadres et techniciens.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	10,5	12,4
04	12,8	16,0
08	29,1	31,5
09	78,1	78,8
10	74,8	75,4

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS (02)

Les cadres supérieurs, avec une croissance de près de 10 % de leurs effectifs entre 1969 et 1974, ont connu une croissance beaucoup plus rapide que l'ensemble de l'emploi tertiaire.

• **Les chefs d'entreprise et d'établissement**

Ils représentent plus de la moitié des cadres supérieurs. Leurs effectifs ont subi une très légère diminution de 1969 à 1974, due à une baisse des effectifs des chefs d'entreprise.

• **Les cadres supérieurs de l'administration et de la gestion** ont des effectifs en augmentation de 9 %.

• **Les cadres supérieurs du commerce et des services commerciaux** ont connu une croissance beaucoup plus rapide, dépassant 38 %. Cette croissance concerne principalement les « cadres techniques » (701).

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

• Les métiers de l'administration et de la gestion

Ce groupe, le plus important, a en 1974 des effectifs inférieurs de 1,8 % à ceux qu'il employait en 1969.

Toutefois, il représente encore en fin de période 55 % des emplois tertiaires.

Deux catégories sont en expansion : les cadres administratifs supérieurs (+ 16,2 %) et les « autres employés qualifiés » (611) (+ 24,5 %).

Les personnels de secrétariat ont des effectifs en régression, et surtout les employés non qualifiés, avec des diminutions de 120 emplois pour les premiers, 430 pour les seconds.

	1969	1974
Groupe 60-61	2 948	3 171

• Les métiers du commerce et des services commerciaux avec un taux de 7,6 % en 5 ans, sont très loin de connaître une expansion homogène. Comme on l'a vu, les cadres supérieurs et techniques connaissent une très forte croissance :

Groupe 700	: + 21,6 %
Groupe 701	: + 60,8 %
Groupe 702	: + 42,7 %

tandis que la croissance des VRP et agents commerciaux est faible (+ 10 % environ), et que les autres catégories diminuent.

	1969	1974
Groupe 70	2 948	3 171

• Personnels des services et de la sécurité

Il s'agit d'un groupe qui connaît un développement rapide, (+ 46,3 %), mais dont les effectifs sont faibles. La forte croissance est imputable principalement à la rubrique 952 où sont classés les personnels de ménage.

	1969	1974
Groupe 95	322	471

• Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information

Ce groupe a connu une très forte expansion, ses effectifs passant de 332 à 562, soit une croissance de 69,3 %.

• Les autres groupes de métiers sont peu ou pas représentés.

20 – INDUSTRIE DU BOIS

I. LES EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires ont augmenté beaucoup plus rapidement que les effectifs totaux. Les taux de croissance sont très importants :

- + 26 % pour l'emploi tertiaire,
- + 19,8 % pour l'emploi total du secteur.

Le poids de l'emploi tertiaire se renforce ; il représente entre 1969 et 1974 18,5 % des créations d'emplois.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
14,02	14,28	14,24	14,42	14,51	14,77

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

L'évolution de la structure d'emploi du tertiaire se caractérise par une diminution du poids relatif des employés – qualifiés et surtout non qualifiés – et une croissance des personnels d'encadrement et surtout des techniciens.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois 1969-1974
02	20,4	20,5	20,7
04	9,9	11,1	15,6
08	4,0	4,4	5,8
09	55,4	54,8	52,7
10	10,3	9,2	5,7

III. ANALYSE PAR SEXE

Le secteur est en forte féminisation, le pourcentage des femmes dans l'emploi total passant de 20,0 % à 23,4 %. Sur 31 800 emplois créés entre 1969 et 1974, 12 800, soit environ 40 %, sont des emplois féminins.

Le poids du tertiaire dans l'emploi féminin est cependant limité. Il semble plutôt en régression. Par contre, le poids de l'emploi tertiaire chez les hommes augmente légèrement, avec un renforcement de la catégorie des cadres tertiaires.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	3,28	3,60
04	1,48	1,77
08	0,63	0,68
09	4,75	4,69
10	0,66	0,53

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	3,28	3,60
04	1,48	1,77
Ensemble tertiaire	10,80	11,27

L'analyse des créations d'emplois tertiaires par catégorie et sexe indique :

- 89 % des créations de cadres supérieurs sont masculines ;
- 78 % des créations de techniciens sont masculines ;
- 57 % des créations de personnels d'encadrement sont masculines ;
- 74 % des créations d'employés qualifiés sont féminines.

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Avec la création de 1 220 emplois, la catégorie des cadres supérieurs s'est accrue de 26,5 % entre 1969 et 1974.

Cette croissance concerne de façons différentes les spécialités.

• Les chefs d'entreprise et d'établissement

Cette catégorie, la plus importante, est en diminution relative. Son taux de croissance de 11,1 % étant nettement inférieur à celui des autres groupes.

	1969	1974
Groupes 100 et 600	2 598	2 883

- **Les cadres supérieurs de l'administration et de la gestion**

Le taux de croissance de cette catégorie est rapide, de l'ordre de 36,8 %.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Groupes 601-602	1 031	1 410

- **Les cadres supérieurs du commerce et des services commerciaux**

C'est la catégorie qui croît le plus rapidement, avec un taux particulièrement fort de 56,0 %.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	873	1 362

- **Les autres groupes, y compris les ingénieurs spécialistes... sont quasi inexistantes.**

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- **Les métiers de l'administration et de la gestion**

Ce groupe, qui croît comme l'ensemble du tertiaire, conserve une proportion dans l'emploi tertiaire de l'ordre de 52 %.

Cependant, à l'intérieur du groupe, on note des évolutions différenciées, dont les principales caractéristiques sont :

– une croissance modérée des métiers « traditionnels » de la comptabilité et du secrétariat (respectivement 14 % et 17 %) ;

– de fortes hausses des « autres employés qualifiés » (611), des cadres administratifs supérieurs et du personnel d'encadrement, ainsi que des employés qualifiés des services administratifs et du contentieux.

Groupe 601	:	+	54,1 %
Groupe 604	:	+	45,1 %
Groupe 611	:	+	69,1 %
Groupe 605	:	+	87,2 %

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Ensemble groupe 60-61 +26,0 % Effectifs	11 719	14 771

● **Métiers du commerce**

Ce groupe augmente nettement plus rapidement que l'ensemble du tertiaire, avec un taux proche de 34 %.

– Les cadres supérieurs, les VRP, et les employés non qualifiés augmentent comme l'ensemble du groupe (environ 33 %).

– Les personnels qualifiés de la vente et les agents commerciaux ou technico-commerciaux (non cadres) croissent lentement (12 %).

– Par contre, se développent très rapidement les cadres techniques du commerce et des services commerciaux (agents commerciaux et technico-commerciaux cadres) et surtout les personnels techniques d'inspection, de contrôle et des services d'achat avec des taux de 71,4 % et 125 %.

● **Les métiers artistiques**

Ce groupe, avec la création de près de 550 emplois (+ 134 %), est en plein essor.

	1969	1974
Effectifs	420	965

● **Le groupe des métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Ce groupe connaît un développement encore plus rapide (+ 142 %) mais ses effectifs sont plus restreints :

	1969	1974
Effectifs	229	555

● **Les métiers des agents de service et de la sécurité** représentent près d'un millier d'emplois en 1974, les créations ayant été fortes (+ 56,5 %) durant la période 1969/1974.

	1969	1974
Groupe 95 - Effectifs	627	981

● **Les autres groupes** ne représentent que quelques dizaines d'emplois.

21 – INDUSTRIE PAPETIERE

I. LES EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du « papier-carton » croissent plus rapidement que les effectifs totaux, les taux respectifs étant de 17,8 % pour l'emploi tertiaire et 12,8 % pour l'emploi total. 23,4 % des créations d'emplois, de 1969 à 1974, étant « tertiaires », on constate un renforcement du poids du tertiaire dans le secteur.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
16,85	17,25	17,84	18,07	18,07	18,32

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

L'analyse de la structure de l'emploi tertiaire par grandes qualifications indique une tendance au renforcement de toutes les catégories – cadres, techniciens, personnels d'encadrement, employés qualifiés – au détriment des employés non qualifiés, dont le poids diminue.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	17,2	18,6
04	12,0	13,5
08	6,7	7,1
09	49,2	51,4
10	14,9	9,4

III. ANALYSE PAR SEXE

Ce renforcement du poids de l'emploi tertiaire ne s'accompagne pas d'une féminisation : la part des femmes dans l'emploi du secteur diminue entre 1969 et 1972, passant de 33,2 % à 32,7 %.

Par contre, le poids du tertiaire dans l'emploi féminin augmente très sensiblement ; cette tendance concerne toutes les catégories y compris les cadres et techniciens (sauf les ENQ).

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	0,78	1,10
04	1,00	1,41
08	0,54	0,85
09	16,25	18,63
10	4,76	4,68
Ensemble tertiaire	23,3	26,67

La féminisation de tous les emplois tertiaires paraît très rapide. Elle concerne toutes les catégories et est très sensible y compris chez les cadres.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	9,1	11,1
04	16,4	19,4
08	16,0	22,5
09	65,1	67,4
10	63,0	64,6

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

La catégorie des cadres supérieurs, avec une croissance de 27,8 % entre 1969 et 1974, augmente beaucoup plus rapidement que l'ensemble du tertiaire.

• **Les chefs d'entreprise et d'établissement**

Leurs effectifs diminuent légèrement en valeur absolue, leur poids dans l'ensemble des cadres du secteur diminue très sensiblement, passant de 35,6 % en 1969 à 27,9 % en 1974.

	1969	1974
	-----	-----
Effectifs	1 274	1 240

- Les cadres supérieurs de l'administration et de la gestion connaissent par contre un développement rapide (+ 37,4 % en 5 ans).

	1969	1974
Effectifs	1 155	1 587

- Les cadres supérieurs du commerce et des services commerciaux connaissent une croissance encore plus rapide avec un taux de 44,3 % en 5 ans. Il s'agit donc de la principale catégorie motrice du développement des cadres supérieurs.

	1969	1974
Effectifs	1 008	1 454

- Les ingénieurs spécialistes

Ce groupe, bien que représentant des effectifs très petits, semble avoir amorcé un développement, passant de 40 en 1969 à 118 en 1974.

- Les autres groupes sont quasi inexistantes.

V. ANALYSE DES TECHNICIENS ET AGENTS TECHNIQUES DES SERVICES (04)

Catégorie importante, en forte expansion (+ 32,2 %), cette catégorie est principalement composée de « commerciaux ». Cependant, ceux-ci paraissent en recul, malgré leur bon taux de croissance et leur poids relatif diminue. On note le développement très significatif des techniciens de l'informatique.

	1969	1974
Groupes 621-622 - Effectifs	102	249
Groupes 702 à 705 - Effectifs	2 082	2 643
Ensemble 04 - Effectifs	2 506	3 312

VI. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

- Groupe 60-61 : Administration-Gestion.

Ce groupe, le plus important, est aussi parmi les groupes étudiés (1), celui dont la croissance est la moins rapide, avec un taux de 20,4 % de 1969 à 1974.

(1) La faible croissance des transports explique les distorsions entre le taux de croissance global et les taux de croissance des rubriques étudiées.

Parmi les spécialités de ce groupe, on note le développement particulièrement rapide des « autres cadres administratifs supérieurs » (602) (+ 45,3 %), des employés qualifiés des services administratifs et du contentieux (+ 96,9 %) et des « autres employés de bureau qualifiés » (+ 59,0 %), et la croissance très ralentie des personnels de la comptabilité et des personnels de secrétariat, avec des taux de l'ordre de 10-12%.

	1969	1974
Groupe 60-61 - Effectifs	12 285	14 785

● **Métiers du commerce et des services commerciaux**

Ce groupe aux effectifs beaucoup moins importants s'est développé plus rapidement, avec un taux de 29,7 % de 1969 à 1974. Comme on l'a dit supra, les cadres connaissent un développement remarquable, ainsi que les agents commerciaux et technico-commerciaux non-cadres. Les VRP, principale catégorie, progressent au taux de 22,0 %.

● **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Ce groupe connaît un rythme de développement comparable à celui du commerce : + 28,2 %. Ses effectifs passant de 433 en 1969 à 555 en 1974.

● **Métiers des services et de la sécurité**

Il s'agit du groupe qui connaît la croissance la plus rapide, croissance portée principalement par les « autres personnels de service », catégorie où sont classés les personnels de ménage.

	1969	1974
Groupe 95 - Effectifs	870	1 284

● **Les autres groupes de métiers regroupent chacun quelques dizaines de salariés.**

22 – INDUSTRIE POLYGRAPHIQUE

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur ont augmenté entre 1969 et 1974 de 13,8 %, alors que l'emploi total n'augmentait que de 8,2 %.

Le secteur des industries polygraphiques (presse - édition) est un secteur où le poids des emplois tertiaires est particulièrement important, atteignant et même dépassant un emploi sur trois.

Le poids du tertiaire a augmenté entre 1969 et 1974, ainsi sur 13 945 emplois créés durant cette période, 55,7 % concernent des emplois tertiaires.

Poids du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
33,20	33,16	34,41	34,12	34,55	34,88

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

La structure de l'emploi tertiaire par grandes qualifications se caractérise par le poids très important des emplois de cadres supérieurs, catégorie où sont classés les journalistes.

Entre 1969 et 1974, les structures d'emploi paraissent assez stables, avec une légère croissance des cadres, techniciens et personnels d'encadrement et une diminution des employés non-qualifiés, catégorie quasiment absente dans les créations d'emplois pendant cette période.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois 1969-1974
02	28,2	28,6	31,9
04	11,3	12,0	17,1
08	4,3	4,9	9,0
09	39,9	39,8	39,1
10	16,3	14,7	2,9

III. ANALYSE PAR SEXE

On assiste par ailleurs à une féminisation du secteur, un peu plus de la moitié des emplois créés entre 1969 et 1974 étant des emplois féminins. Parmi ceux-ci le poids du tertiaire est très important : 78,7 % des créations d'emplois féminins concernent des emplois tertiaires.

Il en résulte une croissance certaine du poids des emplois tertiaires dans l'emploi féminin.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	4,62	5,52
04	3,54	4,15
08	1,27	1,89
09	28,41	29,14
10	9,21	8,58
Total	47,05	49,28

Le taux de féminisation paraît très élevé chez les cadres et les agents de maîtrise.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	15,9	18,6
04	30,3	33,3
08	28,7	37,3
09	69,0	70,6
10	54,9	56,5

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Les emplois des cadres supérieurs ont augmenté un peu plus rapidement que l'ensemble de l'emploi tertiaire, avec un taux de croissance de 15,6 % sur les cinq ans d'observation.

• Les chefs d'entreprise et d'établissement ne représentent qu'une fraction assez faible de la catégorie, entre 16 et 17 %. Ils augmentent moins rapidement que les autres cadres supérieurs (+ 10,1 %).

	1969	1974
Effectifs.....	2 667	2 937

● **Les cadres supérieurs de l'administration et de la gestion**

Cette catégorie, qui représente environ un emploi sur cinq parmi les cadres supérieurs, augmente à la même vitesse que l'ensemble de la rubrique.

	1969	1974
Effectifs	3 329	3 874

● **Les cadres supérieurs du commerce et des services commerciaux**

La croissance de cette catégorie est beaucoup plus rapide avec un taux de 27,5 %.

● **Les journalistes et assimilés occupent une place prépondérante dans la rubrique. Cependant, leur croissance est un peu moins rapide que pour l'ensemble des cadres et leur poids dans la rubrique passe de 26,3 % à 25,5 %, les créations d'emplois de journalistes – 500 environ – ne représentant que 20 % des créations de cadres supérieurs (près de 2 500).**

	1969	1974
Effectifs	4 187	4 693

● **Les cadres de la production de la presse représentent également des effectifs très importants mais ils sont en très faible développement.**

	1969	1974
Effectifs	3 455	3 697

● **Les ingénieurs spécialistes... et les analystes informaticiens, bien que représentant des effectifs encore très restreints, paraissent en fort développement**

	1969	1974
207-217-227 - Effectifs	47	136
620 - Effectifs	69	218

● **Les cadres supérieurs de la publicité sont fortement représentés et connaissent également une nette expansion (+ 71,8 %).**

	1969	1974
Effectifs	299	524

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

● Métiers de l'administration et de la gestion

Il s'agit de la rubrique la plus importante, représentant plus d'un emploi tertiaire sur deux, mais qui a connu un développement plus lent que l'ensemble du tertiaire du groupe (+ 12,9 %).

Certaines spécialités sont en développement rapide, principalement les secrétaires de direction cadres (+ 52,1 %), les « autres employés qualifiés » (+ 38,0 %) et les personnels d'encadrement (+ 27,2 %).

Par contre, les personnels de comptabilité et surtout les personnels de secrétariat ont des rythmes de développement très faibles. A noter la stabilité des effectifs des employés qualifiés des services administratifs et du contentieux.

	1969	1974
Effectifs	29 181	32 951

● Les métiers du commerce et des services commerciaux ont crû de la même façon que les métiers de l'administration (+ 12,9 %). Cependant, les évolutions sont très contrastées suivant les spécialités : très forte croissance des cadres techniques du commerce et des services commerciaux (+ 34,2 %) et des agents commerciaux et technico-commerciaux (+ 26,3 %). Par contre, les VRP, principale rubrique du groupe, ainsi que les personnels qualifiés de la vente, ne connaissent qu'une croissance réduite (+ 11 %).

	1969	1974
Effectifs	29 181	32 951

● Les métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information, paraissent en rapide développement, leurs effectifs passant de 1 491 en 1969 à 2 165 en 1974, soit une croissance de 45,2 %.

● Les métiers de l'information

Groupe de métiers particulièrement axé sur ce secteur, il est difficile d'appréhender l'ensemble des emplois se rapportant à ces métiers, les rubriques spécifiques concernant principalement les cadres : journalistes et cadres de la production, dont on a décrit la croissance lente dans l'analyse des cadres supérieurs (cf. supra).

● Les métiers de la publicité

Leur appréhension suscite les mêmes difficultés que pour les métiers de l'information. Les effectifs recensés de 720 en 1969 et 978 en 1974, ne concernent que les cadres et les techniciens. Leur croissance rapide (+ 35,8 %) témoigne cependant d'un développement notable des activités de publicité à l'intérieur du secteur.

On note également la présence des :

• **Activités littéraires et artistiques**

	1969	1974	Taux de croissance
830 Hommes de lettres	262	403	+ 53,8
831 Bibliothécaires archivistes	107	194	+ 81,3
850 Artistes	569	700	+ 23,0

• **Métiers des services et de la sécurité**

Ces emplois ont des effectifs non négligeables, en lent développement.

	1969	1974
Effectifs	2 274	2 526 (+ 11 %)

23 – INDUSTRIES DIVERSES ET TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES

I. EFFECTIFS

Il s'agit d'un secteur en forte expansion.

Les emplois tertiaires, avec un taux de 31,3 %, de 1969 à 1974, ont augmenté légèrement plus vite que l'emploi total du secteur (+ 29,8 %), renforçant ainsi la part de l'emploi tertiaire dans le secteur, qui passe de 22,6 % à 25,0 %.

Sur les 48 600 emplois créés de 1969 à 1974, 23,7 % sont des emplois tertiaires.

Cependant, la croissance ne semble pas régulière, et la part du tertiaire tend à diminuer depuis 1971 - 1972 (1).

Total du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
22,58	22,45	23,59	23,57	22,72	22,84

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

La structure des qualifications tertiaires a légèrement évolué entre 1969 et 1974. Cette évolution se traduit par le renforcement des cadres supérieurs, des personnels d'encadrement non qualifiés et par la baisse relative des techniciens et des employés non qualifiés.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974
02	17,7	18,5
04	17,0	16,3
08	5,0	5,6
09	47,6	48,2
10	12,7	11,3

(1) Rappelons la très forte hétérogénéité du secteur.

III. ANALYSE PAR SEXE

Secteur fortement féminisé, les industries diverses et transformation des matières plastiques n'ont pas poursuivi leur féminisation entre 1969 et 1974, la part des femmes dans l'emploi total du secteur passant de 49,2 % à 48,3 %.

Malgré cette tendance, on note un mouvement de tertiairisation de l'emploi féminin, avec accroissement de la qualification de ces emplois.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	1,01	1,33
04	1,55	1,85
08	0,85	1,07
09	17,57	18,59
10	4,42	3,97
Total emploi tertiaire	25,40	26,81

Ceci se traduit par une féminisation des emplois tertiaires, particulièrement sensible chez les cadres, techniciens et agents de maîtrise.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	12,5	15,2
04	19,9	24,0
08	36,9	40,5
09	80,3	81,5
10	76,0	74,4

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

Les cadres supérieurs ont connu une croissance très rapide, plus rapide que celle de l'ensemble du tertiaire (+ 37,5 %), leurs effectifs passant de 6 523 à 8 972.

● **Les chefs d'entreprise et d'établissement**

Représentant plus d'un cadre supérieur sur trois en 1969 (35 %), cette catégorie, compte tenu de sa croissance plus lente que celle de l'ensemble de la catégorie des cadres supérieurs (+ 16,7 %), ne représente plus que 29,7 % de ceux-ci en 1974.

	1969	1974
Effectifs	2 284	2 666

● **Les cadres supérieurs de l'administration et de la gestion connaissent par contre une croissance beaucoup plus rapide : + 47,6 %.**

	1969	1974
Effectifs	1 877	2 770

● **Les cadres supérieurs du commerce, avec des effectifs d'un volume proche des cadres de l'administration, croissent à la même vitesse que l'ensemble du groupe : + 37,8 %.**

	1969	1974
Effectifs	2 054	2 831

● **Les « analystes », et les ingénieurs spécialistes, malgré des effectifs très faibles, semblent en très forte croissance.**

	1969	1974
207-217-227 (1)	72	225
620 (1).	77	185

V. ANALYSE DES GROUPES DE METIERS

Nota : compte tenu de l'hétérogénéité du secteur, l'apparition de certains groupes de métiers résulte de l'existence d'activités spécifiques.

● **Le groupe de métiers le plus important est celui des métiers de l'administration et de la gestion. Avec une croissance de 30,8 % entre 1969 et 1974, il influence largement le taux de croissance de l'ensemble du tertiaire : + 31,3 %.**

A l'exception des employés non qualifiés dont les effectifs restent stables, toutes les autres spécialités sont en croissance plus ou moins rapide.

A noter la croissance particulièrement lente de la rubrique la plus nombreuse : les personnels de secrétariat (+ 13,5 %) et, dans une moindre mesure, des personnels de comptabilité (+ 24 %) et des chefs d'établissement. Par contre, les employés qualifiés des services

(1) 207, 217, 227 : ingénieurs spécialistes.
620 : analystes.

administratifs et du contentieux (+ 113,0 %) et les autres employés de bureau qualifiés (+ 92,7 %) connaissent une croissance particulièrement vive. Le personnel cadre ou technique, avec des taux de croissance allant de 44 % à 50 %, est également en fort développement.

	1969	1974
Effectifs	19 033	24 887

- **Les métiers du commerce et des services commerciaux** sont en croissance plus lente, de l'ordre de 23,8 %.

Les croissances des différentes rubriques sont très hétérogènes. Ainsi on note le taux très fort des rubriques :

- 701 : cadres techniques (+ 51,9 %) et,
- 702 : personnels techniques d'inspection de contrôle et des services d'achat (+ 75,3 % - mais avec des effectifs faibles).

Par contre, les principales rubriques, les VRP et les personnels qualifiés de la vente, se situent plutôt en croissance modérée, avec des taux de 20 à 25 % en cinq ans.

- **Les activités artistiques**

Ce secteur figure parmi les quelques secteurs industriels employant des artistes, artisans et ouvriers professionnels des arts plastiques et appliqués.

Les effectifs apparaissant sous cette rubrique ne reflètent que de façon très imparfaite les effectifs réels, compte tenu du champ de l'enquête (salariés d'établissements employant plus de 10 salariés).

	1969	1974
Groupe 85	4 260	4 002

- **Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information**

Avec des effectifs dépassant 1 500 en 1974, ce groupe de métiers se situe en développement beaucoup plus rapide que les autres groupes de métiers.

	1969	1974
Effectifs	1 017	1 582

• **Métiers des soins personnels**

Ce groupe de métiers – lié au classement dans le secteur de la parfumerie et de l'industrie du cheveu – apparaît en expansion rapide.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	334	539

• **Métiers des agents de services et de la sécurité**

Ce groupe apparaît en forte expansion, (+ 72,5 %) du fait du personnel de gardiennage (+40 %) et surtout du fait des « autres personnels de services », catégorie où sont classés les personnels de ménage : + 100 %.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	1 078	1 860

• **Métiers de la publicité**

Ce groupe apparaît, malgré des effectifs modérés, d'une importance non négligeable du fait de la forte croissance de ses effectifs.

	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Effectifs	113	232

24 – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

I. EFFECTIFS

Les effectifs tertiaires du secteur ne représentent qu'un poids très réduit des effectifs du secteur, mais leur proportion augmente sensiblement entre 1969 et 1974, passant de 10,8 % à 12,2 %. Ceci résulte d'une croissance beaucoup plus rapide des effectifs tertiaires que des effectifs totaux, respectivement 20,4 % et 5,9 %. Au total, sur la période, près de 37 % des créations d'emplois concernent des emplois tertiaires.

Total du tertiaire dans l'emploi total (en %)

1969	1970	1971	1972	1973	1974
10,8	12,8	11,0	11,5	11,8	12,2

II. QUALIFICATIONS EN GRANDES MASSES

Cette forte croissance du tertiaire ne s'est pas traduite par d'importantes distorsions dans la structure des qualifications. On note, cependant un léger renforcement des cadres et des techniciens au détriment des employés.

Structure des qualifications tertiaires (en %)

*	1969	1974	Créations d'emplois 1969-1974
02	17,4	17,9	4 793
04	2,9	3,8	2 023
08	2,2	2,7	1 192
09	69,0	67,4	14 117
10	8,5	8,2	1 579

III. ANALYSE PAR SEXE

La part des femmes dans l'emploi du secteur est particulièrement réduite. Malgré la forte croissance des effectifs féminins, les femmes ne représentent qu'un emploi sur 20 en 1974.

	1969	1974
Pourcentage de femmes dans l'emploi du secteur	4,2	5,1

Croissance de 1969 à 1974 :

Effectifs masculins	4,9 %
” féminins	29,3 %

Les femmes occupent presque exclusivement des emplois tertiaires et la part du tertiaire dans l'emploi féminin se renforce entre 1969 et 1974.

Poids du tertiaire dans l'emploi féminin (en %)

*	1969	1974
02	3,0	3,1
04	2,4	2,8
08	0,7	1,6
09	72,5	71,4
10	13,5	14,2
Total emploi tertiaire	92,1	93,1

Les taux de féminisation de l'emploi tertiaire n'en demeure pas moins faible, passant de 35,8 % en 1969 à 38,9 % en 1974.

Taux de féminisation (en %)

*	1969	1974
02	6,7	7,3
04	32,8	31,3
08	12,2	24,4
09	40,8	44,2
10	61,8	72,7

IV. ANALYSE DE LA CATEGORIE DES CADRES SUPERIEURS

La catégorie des cadres supérieurs connaît une croissance encore plus rapide que celle de l'ensemble du tertiaire avec un taux de 23,7 % pour la période 1969-1974. A l'intérieur du groupe les évolutions sont très contrastées :

– croissance lente du groupe le plus important (60 %) des chefs d'entreprise et d'établissement, du fait de la quasi stagnation des chefs d'entreprise, les chefs d'établissement connaissant un fort développement ;

Chefs d'entreprise.	+ 6,3 %
Chefs d'établissement	+ 29,8 %
Ensemble	+ 12,7 %

– croissance rapide des cadres supérieurs de l'administration avec un taux de 36,7 % ;

– croissance très rapide des cadres supérieurs du commerce (+ 66,9 %) et des ingénieurs spécialistes... (+ 110 %). A noter que les effectifs concernés sont très faibles (respectivement environ 1 900 et 300 en 1974).

V. ANALYSE PAR GROUPE DE METIERS

• Métiers de l'administration-gestion

Ce groupe représente la majorité des emplois tertiaires. La croissance de ses effectifs étant du même ordre que l'ensemble de l'emploi tertiaire, le poids du groupe dans l'emploi tertiaire demeure stable de 1969 à 1974 : 53 %.

Pour les différentes catégories composant le groupe, il n'en est pas de même. Outre les cadres, dont les effectifs sont en fort développement (cf. supra), on note :

– une croissance très ralentie des deux catégories les plus importantes : les métiers du secrétariat (610) avec une croissance de 16,3 %, ainsi que les métiers de la comptabilité (606-607) (+ 14,6 %) ;

– une diminution des effectifs des non-qualifiés : – 13,8 % ;

– une croissance vive des autres catégories, en particulier des personnels d'encadrement :

	1969	1974
Effectifs	61 734	74 298

• Métiers du commerce et des services commerciaux

Il s'agit d'un groupe de métiers ayant connu une expansion très rapide : + 67,1 % mais représentant un effectif particulièrement réduit : moins de 5 % des effectifs tertiaires.

On constate que, à l'exception des employés non-qualifiés, les effectifs de toutes les catégories sont en forte croissance :

	1969	1972
Effectifs	3 972	6 636

• **Métiers du traitement de l'information**

Les effectifs de ce groupe, très restreint, se développent rapidement : + 78 % entre 1969 et 1974.

	1969	1972
Effectifs	971	1 428

• **Métiers des agents de service et de la sécurité**

Ce groupe, dont les effectifs approchent en volume ceux des métiers du commerce, a connu également entre 1969 et 1974 une forte croissance, de l'ordre de 60 %.

• **Les autres groupes de métiers sont quasi-inexistants.**

ANNEXE II
LES ACTIVITÉS DE SERVICES RENDUS
PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES

I. INTRODUCTION

- 1.1. But
- 1.2. Champ
- 1.3. Différences

II. RÉTROSPECTIVE 1969-1974

- 2.1. Nomenclature retenue
- 2.2. Evolution et caractéristiques
- 2.3. Quelques constatations sur l'évolution
- 2.4. Taille des entreprises en 1974
- 2.5. Structure des emplois 1974
- 2.6. Quelques détails sur les entreprises d'études et d'ingénieurs-conseils

**III. ANALYSE POUR 1974-1975 DANS LA NOUVELLE
NOMENCLATURE**

- 3.1. Correspondances possibles
- 3.2. Les effectifs
- 3.3. La répartition géographique
- 3.4. La répartition par taille d'établissements
- 3.5. Les échanges inter-industriels
- 3.6. Quelques indications sur le travail temporaire.

I. INTRODUCTION

1.1. La présente note a pour but de rassembler diverses informations relatives à l'emploi dans les activités de services rendus aux entreprises.

1.2. Définir le champ exact de ces investigations se heurte d'emblée au délicat problème du changement de nomenclatures d'activité, intervenu en 1973.

– *Jusqu'en 1973*, la comptabilité nationale définissait dans la branche 28 « Autres Services », un sous-secteur intitulé « les services rendus principalement aux entreprises ». Ce sous-secteur était défini comme un regroupement d'une trentaine de rubriques (1) de la N A E (3).

– *Depuis*, la N A P (2) a été substituée à la N A E : la correspondance est très arbitraire si l'on s'en tient à la N A E (3) et elle reste discutable en utilisant la N A E (4). Cela signifie que le rétablissement d'une chronique des effectifs en N A P au niveau le plus fin (niveau 600) est une opération qui ne peut être tentée qu'à partir des recensements. L'I.N.S.E.E. devrait faire l'opération en 1977 pour la période 1962-1968-1975.

– *Par ailleurs*, avec la N A P, niveaux 100 et 600, ont été définis des niveaux de regroupements pour les comptes nationaux, ceux-ci les ont utilisés depuis 1974 en même temps que le nouveau système de comptabilité nationale élargie. Dans ce nouveau système, on retrouve une rubrique « services rendus principalement aux entreprises (T 33) qui constitue un regroupement un peu moins arbitraire que l'ancienne BCN 28-01, mais ouvre un champ bien différent.

1.3. Par ailleurs on se heurte également à l'importance des non salariés : bien qu'en régression ceux-ci représentent encore au recensement de 1975 20 % des effectifs employés dans les sociétés d'études et de conseils.

Néanmoins nous nous intéresserons dans la suite aux seuls salariés, les non salariés ne pouvant être connus qu'à partir des recensements.

(1) Nomenclature des activités économiques - code à 3 chiffres.

(2) Nomenclature d'activités et de produits.

Pour les seuls salariés, la comparaison brute des effectifs dans la nomenclature BCN et NAP s'établit comme suit :

Activités	1974 Effectifs UNEDIC Ancienne nomenclature BCN 28	1975 Effectifs UNEDIC Nouvelle nomenclature T. 33
Etudes, services juridiques, architectes, dont travail temporaire . .	385 000	556 000 (103 000)
Promoteurs et immobiliers	60 000	103 000
Auxiliaires financiers	65 000	55 000
Location, crédit bail	9 000	33 000
Divers (Récupération)	0	53 000
Total 1	519 000	800 000
Intermédiaires du commerce	189 000	hors champ
Nettoyage industriel	97 000	hors champ
	286.000	
Total 2	805.000	

Une analyse plus fine réduirait sans doute de quelques pourcents l'importance des écarts.

Mais ceci montre, à l'évidence, qu'il ne s'agit pas d'une différence de faible importance localisée sur quelques rubriques, mais bien d'un nouveau champ. En conséquence, il ne paraît pas souhaitable en l'absence du recalage que devrait faire l'I.N.S.E.E. de tenter un rapprochement des deux rubriques (1).

On se contentera donc :

- 1) De présenter l'évolution 1969-1974 suivant l'ancienne nomenclature (BCN 28-01) ;
- 2) De faire une analyse de la structure des activités en 1975 suivant la nouvelle nomenclature (T. 33).

(1) Ce travail a été fait pour le secteur des Études et conseils (rubrique 77 de la nomenclature NAP, sauf la rubrique 77.13 Travail temporaire) - cf Économie et Statistiques n°93. Article de Ph. TROGAN.

II. RÉTROSPECTIVE 1969-1974

2.1. Nomenclature retenue

Branche Services rendus principalement aux entreprises BCN 28.

Correspondance avec la NAE (3).

• Conseils et auxiliaires de l'industrie et du commerce

- 462 Entrepôts frigorifiques
- 800 Conseils et auxiliaires à fonctions multiples
- 801 Expertise
- 802 Entreprises de recherches techniques, bureaux d'essais
- 803 Entreprises de travaux spéciaux à façon
- 807 Comptable, conseils fiscaux, entreprises de comptabilité
- 818 Entreprises d'enquête, études de marché, conseils en organisation
- 819 Publicité

• Nettoyage des locaux

- 895 Nettoyage des locaux et d'objets divers

• Location de moyens de production

- 804 Location de machines et de matériel
- 827 Location ou concession de droits de propriété industrielle

• Services juridiques

- 931 Avocat
- 932 Officier public et ministériel
- 933 Agréé près les tribunaux
- 934 Cabinet d'administration judiciaire
- 935 Cabinet de contentieux
- 937 Police privée, surveillance

• Activités connexes de la construction et du logement

- 821 Marchands de biens
- 822 Agence de vente de fonds de commerce, location, immobilier
- 824 Gérant administrateur d'immeubles
- 976 Architecte
- 977 Métreur
- 978 Géomètre Topographe

• **Intermédiaires du commerce**

810	Intermédiaire à fonctions multiples
811	Commissionnaire en marchandises
812	Groupements d'achats et chaînes volontaires
813	Courtier
815	Agent commercial non salarié
816	Représentant " "

• **Auxiliaires financiers**

836	Intermédiaire financier
835	Société d'investissement Holding
846	Intermédiaire d'assurances

2.2. Evolution et principales caractéristiques par NAE

Activité NAE (3)	Effectif UNEDIC 1969	Effectif UNEDIC 1974	Nombre d'établissements 1974	Taille moyenne 1974	Taux de femmes 1974 (%)	Croissance 1969/1974
Conseils et études						
800	2 740	4 313	453	9,5	51,5	1,57
801	8 561	12 978	1 324	9,8	44,2	1,52
802	69 213	89 100	5 634	16,0	28,7	1,29
803	19 484	32 750	1 390	24,0	51,0	2,15
807	1 782	2 634	86	30,6	55,1	1,48
817	40 918	54 833	8 314	6,6	58,3	1,34
818	12 596	15 117	1 118	13,5	45,0	1,20
819	33 869	38 238	3 336	11,5	47,2	1,13
	189 163	249 941	21 645	11,5	-	1,32
Nettoyage						
895	62 818	97 377	2 096	46,0	56,9	1,55
Location						
804	5 565	9 442	682	12,5	19,2	1,70
827			71			
Services Juridique						
931	3 722	6 706	2 648	2,5	93,1	1,80
932	51 636	54 681	8 555	6,4	68,2	1,06
933	618	442	115	3,8	81,7	-
934	891	1 029	214	4,8	77,9	-
935	7 417	2 152	1 491	6,1	67,7	1,23
937	9 741	18 351	330	55,6	5,2	1,88
	74 025	90 361	13 353	6,8	-	1,22
Construction						
821	1 668	3 028	569	5,3	42,3	1,81
822	18 112	23 686	6 226	3,8	56,0	1,30
824	22 399	33 047	6 221	5,3	60,3	1,30
976	24 941	27 971	5 725	4,9	37,9	1,47
977	3 175	3 280	1 095	3,1	45,8	1,06
978	12 867	12 268	1 664	7,4	18,6	0,95
	83 162	103 380	21 500	4,8	-	1,24
Intermédiaires du commerce						
810	87 523	127 622	2 533	50,4	29,6	1,46
811	18 340	16 404	1 440	11,4	36,6	0,89
812	8 425	9 191	492	18,7	50,6	1,09
813	20 141	21 148	2 375	8,9	42,6	1,05
815	6 369	6 770	1 180	5,7	42,0	1,06
816	7 908	7 704	1 885	4,1	40,1	0,97
	148 706	188 839	9 905	19,1	-	1,27
Auxiliaires financiers						
835	7 172	9 748	539	18,1	40,6	1,36
836	7 542	8 757	634	13,8	38,1	1,16
846	37 302	47 096	12 289	3,8	72,5	1,26
	52 016	65 601	13 462	4,9	-	1,26
Total	615 455	804 941	82 714	9,7	-	1,31

Source UNEDIC

2.3. Quelques constatations sur l'évolution 1969-1974

231. *Groupe Conseils et auxiliaires de l'industrie et du Commerce.*

On peut considérer que ce groupe présente un caractère relativement homogène du point de vue des types d'activité, à l'exception de la rubrique 807 Conditionnement non spécialisé.

On notera :

– la croissance rapide des effectifs de l'ensemble du groupe entre 1969 et 1974 : 60 000 emplois supplémentaires au total, soit 32 % d'augmentation en 5 ans.

Les entreprises d'études techniques et de comptabilité étant responsables des 2/3 de cette augmentation ;

– la taille moyenne faible, 11,5 personnes par établissement, mais les entreprises d'études techniques et de travaux à façon (y compris informatique) ont une taille moyenne légèrement supérieure, 16 et 24 personnes par établissement ;

– le taux de féminisation élevé sauf dans les entreprises d'études techniques, 29 % contre 45 à 60 % dans les autres activités.

232. *Nettoyage des locaux*

On notera :

– d'une part, la très rapide croissance des effectifs de ce groupe qui a entraîné la création de 35 000 emplois en 5 ans ; il s'agit évidemment d'emplois non qualifiés ;

– d'autre part, la forte concentration de cette activité : 46 salariés par établissement en moyenne ;

– enfin son taux élevé de féminisation : 57 %.

233. *Autres activités*

On ne fera que peu de commentaires sur les autres activités, en raison de leur caractère diversifié. Il est en effet très difficile de préciser, même sommairement, ce qui est services rendus effectivement à des entreprises ou administrations et ce qui est services rendus aux particuliers.

On notera cependant :

– la vive augmentation de l'effectif des intermédiaires du commerce à fonctions multiples (qui inclut les intermédiaires en produits alimentaires) : 40 000 emplois supplémentaires en 5 ans ;

- l'augmentation de 10 000 emplois dans le secteur des intermédiaires d'assurances ;
- l'augmentation de 8 500 emplois dans les entreprises fortement concentrées de police privée et surveillance.

2.4. Taille des entreprises en 1974

On dispose de quelques indications sur la répartition des effectifs par taille d'entreprise, pour les entreprises employant plus de 10 personnes en 1974.

NAE	Taille salariés						Total	% UNEDIC
	10-19	20-49	50-299	300-499	500-1999	2000 +		
800-801-803	9,8	23,6	29,5	17,7	19,3	0	39 564	79,1
802	12,6	18,8	37,4	7,2	24,0	0	62 894	70,6
818-819	13	26,8	28,8	15,0	9,8	6,6	38 912	72,9
895	2,2	4,8	24,8	14,8	27,5	25,9	79 845	82,0
931 à 935	28,7	44,3	19,1	0	7,8	0	16 643	23,1
810	1,6	10,6	31,9	11,6	19,0	25,2	101 030	79,2
811-812-813	19,2	22,6	24,1	2,4	19,1	12,5	28 293	61,0
835-836-846	14,5	18,0	33,5	8,6	11,5	13,9	31 891	48,6

Source : Déclarations des employeurs au titre de la formation continue 2483.

Bien que le non-recoupement entre les entreprises et les établissements n'autorise pas une comparaison stricte entre les effectifs du tableau ci-dessus et ceux de l'UNEDIC (secteurs d'établissement), on a mis en évidence en dernière colonne le rapport entre effectifs des entreprises de plus de 10 salariés et effectifs UNEDIC : il permet de se faire une idée des effectifs employés dans des entreprises de moins de 10 salariés. Ce dernier est très important dans les secteurs 931 à 935 « Services juridiques », qui sont plutôt des services rendus aux particuliers :

- il reste non négligeable dans les entreprises d'études et de conseils, bien qu'on y observe simultanément des effectifs importants dans la classe 50 à 200 et aussi 500 à 2 000 ;

- la concentration est moins forte dans les activités 800-801 et 803 ainsi que 818-819 (enquêtes et publicité) où on observe plus de 60 % des effectifs dans les tailles 20 à 50 et 50 à 200 salariés. Le poids de quelques grandes entreprises mérite quand même d'y être souligné : dans le 1^{er} groupe, 8 entreprises concentrent 7 600 personnes, dans le second, 6 entreprises ont au total 7 350 salariés ; soit respectivement 19 et 16,5 % des salariés des entreprises de plus de 10 personnes ;

– dans le groupe 810 – Intermédiaires à fonctions multiples – on notera essentiellement le poids prépondérant des entreprises de plus de 300 salariés qui représentent 55,8 % des effectifs. Ceci s'explique sans doute par la présence dans ce groupe des intermédiaires des produits alimentaires.

2.5. Structure des emplois en 1974

2.5.1. L'enquête 1974 sur la structure des emplois permet une certaine approche de la structure des emplois dans les secteurs qui nous intéressent. Cependant, en moyenne, le taux de couverture de l'enquête est relativement mauvais, d'une part, parce qu'elle ne concerne que les établissements de plus de 10 salariés, d'autre part, parce que parmi ceux-ci, un certain nombre n'a pas répondu à l'enquête.

On admettra cependant que la représentativité reste suffisante pour les établissements de plus de 10 salariés, lorsque le rapport effectifs ESE/Effectifs UNEDIC dépasse 80 %, ce qui est le cas pour toutes les activités principales qui sont analysées ici.

2.5.2. Principales constatations

- Le sous-groupe des activités d'études et de conseils présente une forte homogénéité.

– quasi absence des emplois d'encadrement de la production et d'ouvriers ;

– forte importance des emplois d'ingénieurs et cadres de la production et de cadres supérieurs et techniques des services : ces deux rubriques représentent de 20 à 35 % pour les entreprises du sous-groupe alors que le taux ne dépasse pas quelques pourcents, 2 à 6 %, dans les secteurs industriels.

On constate par ailleurs des différences de structure d'emplois *nettement liées à l'activité* :

– 64 % d'employés qualifiés dans le secteur 817 de la comptabilité, et des conseils fiscaux ; cela inclut les employés comptables ;

– 40 % d'employés qualifiés dans le secteur 803 qui comprend les sociétés de service informatique avec notamment les emplois de perforatrices, etc.

alors que les employés qualifiés représentent 20 à 30 % de l'effectif dans les autres sous-secteurs.

- Dans le groupe des intermédiaires du commerce, la structure des emplois montre clairement qu'il s'agit essentiellement d'une activité de distribution et de commercialisation. Dans le groupe 810 notamment, le poids des ouvriers manifeste le caractère quasi industriel de l'activité.

- Les emplois tertiaires

Si l'on s'attache particulièrement à l'emploi tertiaire, c'est-à-dire aux rubriques 02, 04, 08, 09, 10, de la nomenclature E2, on constate :

1) des proportions très élevées d'emploi tertiaire par rapport à l'emploi total, allant de 40 % environ dans le secteur 802 Études et Conseils ou 810 Intermédiaires du commerce, à 90 % environ dans les activités 817 à 819 de services comptables et juridiques ;

2) une proportion très élevée de cadres supérieurs et techniques dans les entreprises d'études et de services juridiques ou financiers.

STRUCTURE DES EMPLOIS EN % (NOMENCLATURE E2)

Activité économique (NAE)	Effectifs à l'enquête structure	(3) %	01	* 02	03	* 04	05	06	07	* 08	* 09	* 10	11
Conseils													
801	7 889	61	19,7	13,35	24,5	2,2	0,25	2,6	0,5	1,3	28,3	7,3	0
802	52 030	58	19,6	14,4	28,7	3,6	1,3	4,2	2,0	1,7	20,3	3,4	0,6
803	21 867	67	1,4	15,5	3,9	18,3	0,4	4,2	2,2	4,5	39,8	6,8	0,3
807	1 754	67											
817	15 804	29	0,25	19,5	0,5	1,9		0,2		4,7	64,3	5,2	3,3
818	8 261	55	4,9	34,6	2,7	14,7		2,0	1,0	2,7	27,9	8,7	0,9
819	17 876	47	0,1	19,5	1,0	22,4	0,5	4,7	6,6	3,4	32,1	8,5	0,9
895	70 749	73	0,1	1,2	0,2	0,4	3,7	2,3	51,5	0,3	2,1	38,3	
932		28											
935		40											
937		74									2,1	82,5	
822		13,0											
824		22,9											
976	5 857	20,9	13,7	5,0	45,2	3,9	1,6	2,3	1,3	0,5	20,9	5,4	
978	4 303	35,1	10,2	1,4	50,5	1,6	2,0	1,3	11,9		13,4	0,6	
810	100 888	79,1	0,2	2,1	4,2	2,2	0,9	28,4	28,1	0,6	27,8	5,0	0,5
811	8 917	54,4											
813	7 761	41,4	1,9	22,3	1,5	13,5	0,1	3,2	3,5	4,6	40,8	8,4	0,2

(3) Rapport entre effectifs à l'ESE 1974 et effectifs UNEDIC 1974.

- E2
- * 01 Ingénieurs et cadres techniques de la production
 - * 02 Cadres supérieurs et cadres techniques des services
 - 03 Techniciens et agents techniques de la production
 - * 04 " " " des services
 - 05 Personnel d'encadrement de la production
 - 06 Ouvriers qualifiés
 - 07 " sans qualification
 - * 08 Personnel d'encadrement des services
 - * 09 " qualifié des services
 - * 10 Personnel des services sans qualification particulière
 - 11 Métiers divers

Nota : Les emplois tertiaires sont indiqués par *.

2.6. Quelques détails sur les entreprises d'études, de conseils et d'ingénieurs-conseils

L'enquête faite chaque année par le Ministère de l'industrie concerne d'une part, les entreprises d'études techniques (NAE 802 en partie), d'autre part les entreprises de conseils en organisation et informatique (partie de NAE 818).

L'effectif concerné par cette enquête était en 1974 de 46 000 personnes. Malgré la difficulté de resituer cette enquête par rapport aux autres données, deux ou trois remarques méritent d'être faites :

a) Les marchés de ces entreprises

En classant les entreprises par rapport à leur activité dominante, on obtient la répartition des effectifs suivants :

		Études Techniques			Total	Organisation	Total Général
		Bâtiment	T.P.	Industrie			
Effectifs	1969	8 881	6 074	20 741	35 698	5 423	41 121
	1974	9 725	7 533	20 986	38 244	7 635	45 879
Nombre d'entreprises	1969	357	81	234	678	97	775
	1974	375	116	207	698	119	817
Répartition des Effectifs en %	1969	24,9	17,0	58,1	100	-	-
	1974	25,4	19,7	54,9	100	-	-
Répartition des Entreprises en %	1969	52,7	12,8	34,5	100	-	-
	1974	53,7	16,6	30,7	100	-	-

Globalement, le nombre d'entreprises et les effectifs ont peu augmenté ;

Néanmoins, on constate, pour l'échantillon, une rapide augmentation des entreprises d'études pour les travaux publics qui représentent en 1974, 20 % de l'effectif des entreprises d'études techniques. Alors que dans le même temps, les entreprises d'engineering et d'études industrielles ont apparemment stagné en effectifs et regressé en nombre d'entreprises. On peut imaginer que ceci résulte principalement de l'évolution des différents marchés, y compris la part de ces marchés à l'exportation (26,4% en 1969 mais 21 % en 1974), qui a eu pour conséquence :

- d'une part la disparition d'entreprises de petite taille orientées vers les études industrielles, mais qui n'ont pu faire face à la concurrence ; la taille moyenne passe en effet de 89 personnes à 101 en 1974 pour les études industrielles ;

- d'autre part un changement de l'activité principale de certaines entreprises de taille moyenne, qui ont pu saisir des marchés de T.P. plus facilement que les marchés industriels.

b) La taille des entreprises

Pour les seules entreprises d'études techniques non individuelles, on constate les évolutions suivantes entre 1969 et 1974 :

(en pourcentage)

Taille des entreprises (salariés)		6 à 19	20 à 99	100 à 499	Plus de 500	Effectifs et Milliers de francs
Effectifs en %	1969	9,1	27,4	29,3	34,1	33 866
	1974	8,7	30,0	32,0	29,3	36 783
Rémunérations en %	1969	8,4	26,6	31,2	33,8	1 055
	1974	7,9	27,2	34,0	30,9	1 985
Honoraires de Production en %	1969	8,1	27,5	30,7	33,6	1 940
	1974	8,0	28,7	32,6	30,7	3 573
Honoraires par tête, en F/pers	1969	51,1	57,4	60,0	56,5	57,3
	1974	88,8	93,3	99,0	101,5	97,1

Les constatations les plus importantes sont les suivantes :

– les entreprises de plus de 500 personnes voient leur poids relatif diminuer nettement mais leur rendement (honoraire par tête), s'accroît plus que celui des autres catégories ;

– les entreprises de 100 à 499 personnes voient leurs effectifs s'accroître de près de 2 000 personnes, et elles prennent un poids prépondérant dans l'ensemble du point de vue des honoraires ;

– le marché des études n'est pas un marché où les « économies d'échelle » sont importantes. Ceci résulte vraisemblablement de sa diversité qui permet aux entreprises de petite taille de progresser légèrement en effectif, mais surtout d'améliorer entre 1969 et 1974 leur « rendement » par rapport à toutes les autres catégories.

c) Répartition régionale

La répartition régionale est comme la répartition par taille un indice de la diversité du marché. On ne retiendra que le niveau ZEAT.

ZEAT	Effectifs %		Honoraires par tête	
	1969	1974	1969	1974
Année				
Paris	83,2	81,4	59,3	100,7
Est.	2,7	2,3	44,5	86,1
Centre Est	7,3	6,7	52,7	87,3
(y.c. Rhône/Alpes)				
Sous total	93,2	90,4		
Bassin Parisien	1,3	2,0	39,9	79,0
Nord	0,6	0,8	36,0	61,7
Ouest.	1,2	1,6	39,8	75,8
Sud Ouest	1,4	1,7	39,6	73,5
Méditerranée	2,3	3,5	49,1	79,9
Total	100,00	100,00	57,3	97,1

• Si l'on constate une très forte concentration des effectifs à Paris et en région Rhône/Alpes, 90 % en 1969, la diminution de l'importance relative de ces régions est sans doute significative d'une évolution qui est ici nécessairement sous-estimée puisqu'on ne connaît pas la répartition géographique des effectifs des entreprises ayant leur siège à Paris ou à Lyon.

• On notera par ailleurs la différence de productivité suivant les régions qui traduit à la fois les différences de taille et de type de marché.

d) Structure de l'emploi

L'enquête du Ministère de l'Industrie et de la Recherche donne une ventilation des effectifs en trois postes :

- cadres et ingénieurs spécialistes,
- dessinateurs et techniciens,
- autres personnels (non techniques).

Il est intéressant d'en donner la ventilation par taille d'entreprises pour celles classées dans la rubrique études techniques.

Taille d'entreprises (salariés)	6 à 19		20 à 99		100 à 499		500 et +		Total	
	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974
Effectif total	3 094	3 215	9 294	10 985	9 933	11 764	11 545	10 819	33 866	36 783
%	9,1	8,7	27,5	29,9	29,3	32,0	34,1	29,4	100	100
Personnel technique %	9,4	9,0	28,6	31,2	29,8	32,4	32,2	27,5	100	100
									(25 724)	(28 994)
Directeurs, ingénieurs %	7,1	8,0	22,0	23,8	31,3	33,0	39,6	35,2	100	100
									(6 115)	(6 111)
Dessinateurs et techniciens %	10,7	9,5	32,8	34,5	27,8	31,1	28,7	24,9	100	100
									(15 917)	(16 959)

Deux constatations importantes :

– L'effectif du personnel technique augmente plus vite que l'effectif total : 13 % en 5 ans contre 9 % pour le total ;

– Les grandes entreprises mobilisent une plus forte proportion d'ingénieurs et de directeurs techniques alors que les petites entreprises emploient une plus forte proportion de dessinateurs et techniciens.

Ceci laisse supposer que ces dernières ont sans doute vis-à-vis de leurs clients des rapports de sous-traitance beaucoup plus marqués qu'ils ne le sont pour les grandes entreprises.

III. ANALYSE POUR LES ANNÉES 1974-1975 DANS LA NOUVELLE NOMENCLATURE

3.1. On a vu au début de cette note que la rubrique T 33, « Services rendus principalement aux entreprises », utilisée depuis 1975 définissait en fait un nouveau champ difficile à raccorder à celui délimité par l'ancienne définition.

Plus précisément, l'INSEE, service des activités tertiaires, a admis pour ses travaux, de faire la correspondance suivante : (1)

7701 Cabinet d'études techniques.

Reprend les rubriques suivantes de la NAE :

3501-3502

801

8022 pour 75 %

8023

(1) Cf. Economie et Statistiques n°93. Article de Ph. TROGAN.

La rubrique 3500 que la correspondance automatique avait prévu d'affecter au 7701 a été exclue puisqu'elle comprend quelques unes des plus grandes entreprises de la chimie.

7702 Cabinet d'études économiques et sociologiques
818

7703 Cabinet d'études d'informatique et d'organisation
8022 pour 25 %
8024
8030
8032

L'examen du fichier des grandes entreprises du 8030 (entreprises de travaux spéciaux à façon) et du 8032 (travaux mécanographiques) fait apparaître que sont affectées à ces postes les sociétés de « conseils et services en informatique » qui doivent relever du 7703 et non du 7704, la part des services étant plus importante que celle des travaux à façon (source Délégation à l'informatique).

Par ailleurs, on a considéré que les travaux à façon fournis par les petites entreprises n'étaient pas de nature informatique. On a donc affecté les reliquats du 8030 et du 8032 au poste 7712 « Travaux à façon divers ».

7704 secteur vide
7705 976 (sf. 976.2)
7706 977-978
7707 800
7708 8021-931-932-933-934-935
7709 0581-817-8365
7710 8190-8191-8192
7711 8193
7712 558-803 (sf. 8030 IS et 8032 cf. 7703)
7713 pas de passage automatique
7714 556 (54 %) 6913-807-809-937

Le 556 (photographie) a été réparti par 54 % dans le 7714 et pour 46 % dans le 87, « services divers marchands » (ratio tiré du dénombrement des services).

7715 pas de passage automatique

7801 8360-8361-8362-8363-8364-8366
7802 846

7901 pas de passage automatique
7909 pas de passage automatique
7919 824
7906 821-822

8002 8042
 8003 pas de passage automatique
 8004 6242
 8005 634-637
 8006 627-7633-805-8973
 8007 pas de passage automatique
 8009 8040-8041

8209 pas de passage automatique
 8206 7436

83 sans objet

Sans pousser davantage l'analyse et en s'en tenant aux approximations que permet la décomposition en NAE (3), on présentera le rapprochement suivant :

Activités	1974		1975	
	NAE	Effectif	NAP	Effectif
Études techniques et divers	801	12 978	7701	107 175
	802	89 100	7703	13 220
Sous-total.	803	32 750		
		134 828		120 395
Total 1.	818	15 117	7702	13 825
	800	5 299	7707	4 313
		0	7704	13 063
		154 258		152 582
Architectes-Métreurs	976	27 971	7705	26 114
	977	15 648	7706	14 799
	978			
Publicité	819	38 238	7710	27 593
			7711	7 402
				34 995
Services divers	807	2 634	7714	29 506
	937	18 351		
		21 985		
Auxiliaires financiers	836	8 757	78	55 316
	846	47 096		
		55 853		
Total des correspondances.		313 953		313 312

La correspondance n'est donc établie, approximativement, que pour moins de 40 % des effectifs du secteur T 33.

Les principales rubriques hors champ étant :

- d'une part, le nettoyage industriel 97 000
les intermédiaires du commerce 189 000
- d'autre part, le travail temporaire 103 000

3.2. Les effectifs

SERVICES RENDUS PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES SECTEUR T 33

Activité	Effectifs au 31/12/75	Nombre d'établissements	Effectif moyen	Taux de femmes %
56 Récupération	24 720	2 975	8,3	16,3
76 Holdings	6 380	243	26,3	
77 Études, conseils et Assistance				
7701 Cabinets Études Techniques . . .	107 175	6 369	16,8	29,4
7702 Cabinets Études économiques et sociologiques	13 825	1 134	12,2	46,0
7703 Cabinets d'études Informatiques et d'organisation	13 220	712	18,6	39,3
7704 Travaux à façon informatiques .	13 063	510	25,6	49,7
7705 Cabinets d'Architecte	26 114	5 432	4,8	38,5
7706 Cabinets de Métreur & Géo- mètre	14 799	2 664	6,7	25,0
7707 Cabinets de Conseils en infor- mation et Documentation	5 299	550	9,6	51,0
7708 Cabinets Juridiques & Ministé- riels	71 333	12 809	5,6	70,9
7709 Cabinets Expertise Comptable . .	56 996	8 283	6,7	57,8
7710 Intermédiaires en Publicité	27 593	2 734	10,1	48,7
7711 Régies publicitaires	7 402	533	13,9	41,6
7712 Travaux à façon divers	20 517	1 186	17,3	50,4
7713 Prestation temporaire de personnel	102 934	2 034	50,6	30,9
7714 Services divers rendus	29 506	1 270	23,2	20,3
7715 Ordres et Syndicats profes- sionnels	25 787	3 650	7,1	48,7
Total	556 426	51 722	10,8	42,0

(Suite)

Activité	Effectifs au 31/12/75	Nombre d'établissements	Effectif moyen	Taux de femmes %
78 Auxiliaires financiers et d'Assurances	55 316	13 012	4,25	67,7
79 Promoteurs et sociétés immobilières				
7901 Promotion immobilière	17 247	3 321	5,2	
7902 Promotion en infrastructure (Services marchands).	17 580	2 907	6,1	
7903 Supports juridiques de programmes.	35 537	7 974	4,5	
7905 Administration d'infrastructure	1 062	134	7,9	
7906 Agences immobilières	25 870	6 551	4,0	
	103 778	22 708	4,6	54,0
80 Location et crédit bail mobilier	33 714	2 581		
82 Enseignement (marchand)	15 984	3 709		
83 Recherche (marchande).	2 762	45		
Total	799 080	96 995	8,2	
8708 Services de nettoyage	97.027	2 258		

Sources UNEDIC - Effectifs salariés.

3.3. Répartition régionale

Le tableau suivant établi à partir des données UNEDIC rassemblées par secteur d'établissements permet d'avoir une idée beaucoup plus réaliste de la régionalisation des activités d'études que ne le donnait les tableaux précédents, tirés d'une enquête auprès des entreprises.

Si la concentration des effectifs dans les régions parisienne et Rhône-Alpes reste très forte pour l'ensemble du secteur, les différences sont très marquées d'une activité à l'autre.

Cela traduit clairement l'hétérogénéité du secteur, qui fournit en fait des services aux entreprises, mais aussi aux administrations et services collectifs ainsi qu'aux particuliers.

En face d'une telle répartition, on pourrait chercher à tester différentes hypothèses :

— la dispersion géographique est-elle davantage liée aux produits et aux clients (et à leur situation géographique) qu'à l'importance (et notamment la taille) des établissements ?

– peut-on parler d'une diffusion progressive de certaines activités, d'abord concentrées à Paris et Lyon, puis prenant ensuite de l'importance dans d'autres zones ?

– les activités ayant une part importante à l'exportation restent-elles concentrées en région parisienne ?

Régionalisation			03 Paris		19 Rhône- Alpes	21 Provence	01 Nord	08 Pays de la Loire	05 Haute Normandie	11 Aquitaine	14 Lorraine
NAP	Effectif total	Total % 8 régions	Effectif		%	%	%	%	%	%	%
				%							
77 01	107 175	83,8	61 056	57,0	11,0	3,8	2,5	2,0	1,7	2,1	3,7
77 02	13 825	88,1	10 772	77,9	4,3	0,8	1,1	1,0	1,4	1,0	0,6
77 03	13 220	93,1	9 678	73,2	8,6	4,4	0,6	1,3	0,3	4,1	0,6
77 04	13 063	80,7	5 263	40,3	17,4	3,5	4,8	5,1	1,5	5,0	3,1
77 05	26 114	70,8	9 175	35,1	9,2	7,9	3,4	5,9	2,5	3,7	3,1
77 06	14 799	58,7	2 819	19,1	10,0	6,6	5,3	6,3	3,1	4,0	4,3
77 07	5 299	91,6	4 012	75,7	6,0	4,0	3,1	0,5	0,7	0,7	0,9
77 08	71 333	66,7	20 569	28,8	9,4	7,8	5,3	4,8	3,3	4,4	2,9
77 09	56 996	67,2	15 423	27,1	9,3	6,0	6,8	5,0	3,2	4,3	3,7
77 10	27 593	85,6	18 039	65,4	7,5	3,5	2,7	1,9	1,1	2,1	1,4
77 11	7 402	88,7	4 940	66,7	4,8	7,1	2,8	2,8	1,2	2,1	1,2
77 12	20 517	84,9	13 428	65,5	6,5	2,0	4,0	2,0	0,5	3,3	1,1
77 13	102 934	86,4	45 831	44,5	12,7	5,7	6,9	4,8	4,7	3,0	4,1
77 14	29 506	84,1	16 393	55,6	7,3	4,9	3,2	3,6	3,2	4,4	1,9
77 15	25 787	73,7	11 649	45,2	4,9	5,0	3,7	4,1	3,6	5,0	2,2
Total 77	556 426	79,2	258 951	46,5	9,6	6,3	4,3	3,6	2,9	3,1	2,9
78	55 316	72,3		38,7	7,7	6,6	5,3	4,0	2,9	4,0	3,1
79	103 778	76,8		32,1	21,5	9,7	3,4	2,0	2,8	2,7	2,6
80	33 714	64,7		35,1	5,8	8,0	5,0	2,9	1,4	3,5	3,0

Source UNEDIC 1975 - Effectifs salariés par secteurs d'établissements.

3.4. Répartition par taille d'établissements

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ET DES EFFECTIFS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS (%)

Taille		0-9 salariés	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500 à 999	1 000
Activité	Effectifs								
77 Études									
Établissements	51 722	55,6	23,8	10,5	6,8	1,9	0,9 (447)	0,4 (210)	0,1 (42)
Effectifs	556 426	11,26	14,71	12,15	19,20	12,33	10,96	11,11	7,28
78 Auxiliaires financiers									
Établissements	13 012	79,28	14,78	3,47	1,68	0,57	0,13(17)	0,08 (10)	0,01 (1)
Effectifs	55 316	35,72	22,17	10,78	11,82	9,16	4,00	5,17	1,18
79 Promoteurs immobiliers									
Établissements	22 078	80,17	12,44	4,02	2,37	0,60	0,32	0,08	-
Effectifs	103 778	29,64	17,79	11,65	15,64	9,30	9,62	5,13	1,23
80 Location Crédit, bail									
Établissements	2 581	49,56	21,66	13,56	11,04	3,02	0,54	0,54	0,08
Effectifs	33 714	8,22	11,21	14,26	25,59	15,83	5,96	12,62	6,31

Source : UNEDIC

Ce tableau, malgré son caractère très agrégé, est intéressant car il montre la difficulté d'étude du secteur T 33.

En effet, alors que dans les secteurs industriels les établissements de petite taille, par exemple moins de 20 salariés, ne regroupent que quelques pourcents de l'effectif (souvent moins de 10 %). On a affaire ici à des secteurs à très faible concentration moyenne : les établissements de moins de 20 salariés ont des effectifs qui représentent :

- pour les études et conseils 77. 26 % sur 556 426
- pour les auxiliaires financiers 78 58 % sur 55 316
- pour les promoteurs et agents immobiliers 79 . . . 48,5 % 103 778
- pour la location- crédit-bail 80 19 % sur 33 714

3.5. Les échanges inter-industriels

Echanges du secteur T 33 : Services rendus principalement aux entreprises, avec les autres secteurs dans la nomenclature T (niveau 40).

D'après la comptabilité nationale, le total des échanges du secteur T 33 a été de 106 610 millions de F en 1974.

Analyse par secteur détaillé au niveau T (40).

Les 10 premiers secteurs sont les suivants :

Secteurs	Valeur (en 10 ⁶ F)	Part du Total	(a)
T 24 Bâtiment et TP.	17 404	16,3	17,3
T 38 Services non marchands. (administration)	11 531	10,8	20,4
T 33 Services aux entreprises	8 643	8,1	
T 36 Assurances	7 241	6,8	79,8
T 07 Minerais et métaux ferreux. Sidérurgie . .	6 117	5,7	15,2
T 12 Parachimie et industries pharmaceutiques	5 327	5,0	21,6
T 03 Autres industries agronomiques et alimentaires.	3 997	3,8	7,3
T 25 Commerce de gros aliment.	3 633	3,4	7,8
T 35 Location et crédit-bail imm.	3 484	3,3	72,1
T 15 Construction électrique & électronique .	3 412	3,2	12,5
Total		66,4%	

(a) Part des fournitures du secteur des services par rapport à l'ensemble des consommations intermédiaires du secteur.

Cette ventilation montre bien l'importance relative des secteurs - clients, mais l'hétérogénéité du secteur des services rend assez aléatoire une interprétation de ces chiffres.

3.6. Quelques indications sur le travail temporaire

Le Ministère du Travail réalise depuis 1974 une enquête auprès des entreprises de travail temporaire, du moins auprès de celles qui sont déclarées comme telles d'après la loi du 3 janvier 1972. Les données concernant les contrats conclus avec les utilisateurs sont centralisées à la Division de la Statistique et un échantillon au 1/20^{ème} est exploité. Les tableaux publiés par le Ministère du Travail permettent de faire un certain nombre de constatations importantes.

3.6.1. Les prestations des entreprises de travail intérimaire ont augmenté très rapidement

On ne dispose pas des informations pour toute l'année 1974, il semble néanmoins que l'année 1975 ait été en régression par rapport à 1974, suivant approximativement la conjoncture. Par contre, l'année 1976 marque une progression très rapide.

	1975	1976
Nombre de contrats	1 148 910	1 576 607 + 37 %
Nombre de semaines-travail	4 401 885	5 991 107 + 36 %
Nombre d'années-travail. (ou effectif moyen)	85 000	115 200 + 35 %

3.6.2. Diversité des secteurs utilisateurs

3.6.2.1 Du point de vue de l'importance absolue

Les quatre premiers secteurs utilisateurs du travail temporaire sont :

- le BTP 627 000 semaines-travail
- la construction mécanique 455 000 " "
- la construction électrique. 405 000 " "
- les services rendus aux entreprises. 311 000 " "

Ils représentent 41 % du total des prestations des sociétés de travail temporaire, alors que le total de leurs effectifs représente 3 700 000 personnes environ, soit 20 % de la population salariée en 1975.

3.6.2.2. Du point de vue de l'importance relative

On admettra de la mesurer par le rapport de l'effectif moyen de personnel temporaire utilisé (nombre de semaines-travail divisé par 48) à l'effectif total salarié du secteur.

Secteur (Nomenclature NAP)	Part du T.T. dans le secteur en %	Volume du T.T. en 10 ³ semaines	Effectifs du secteur au 31/12/1974 (UNEDIC)	Nombre de contrats par 1 000 salariés	Nombre de semaines pour 1 000 salariés
12 Construction navale, aéronautique . . .	3,00	250	173 772	176	1 439
03 Pétrole et gaz naturel	2,74	55	42 281	304	1 313
08 Industrie chimique	1,67	268	335 240	236	801
10 Construction mécanique	1,54	455	617 545	145	737
13 Construction électrique	1,38	405	610 666	137	663
09 Fonderie, travail des métaux	1,00	255	529 267	110	482
22 Transf. matières plastiques	0,94	54	118 904	127	453
06 Sidérurgie	0,93	127	282 921	87	448
33 Services aux entreprises	0,84	311	777 831	97	401
25 B.T.P.	0,78	627	1 685 158	101	372
11 Construction auto	0,74	179	500 542	69	357
35 Assurances	0,67	164	509 000	98	323

Source : Ministère du Travail.

Sans chercher à établir une typologie, on notera que les cinq premiers secteurs sont des secteurs plutôt « fortement capitalistiques » du groupe des biens intermédiaires et d'équipement. A l'inverse, aucun secteur du groupe des biens de consommation ne figure dans cette liste. Enfin, on peut noter l'importance des assurances et des services rendus aux entreprises.

Ces résultats ne doivent pas être pris avec une trop grande rigueur :

— d'une part, ils concernent l'année 1975. Au cours de cette année, la récession a eu les effets les plus importants dans tous les secteurs, mais de façon différenciée, puis la reprise s'est faite sentir au dernier trimestre dans plusieurs secteurs, mais également de façon inégale. Ceci a certainement eu des conséquences, non mesurables sans comparaison, sur le recours au travail temporaire ;

— d'autre part, la nomenclature sectorielle utilisée masque certainement des pratiques plus diversifiées de recours au travail temporaire.

— enfin, il faut savoir que le recours au travail temporaire a un caractère saisonnier marqué : les nombres de contrats conclus par mois variant de la plage 75-90 000 entre mars et mai 1975 à 110-130 000 entre juin et septembre 1975.

3.6.3. *Les qualifications les plus recherchées sont celles d'ouvriers ou d'employés qualifiés.*

3.6.3.1. Part des différentes catégories.

Qualification	Part dans l'effectif salarié au 31/12/74	Moyenne 1975	1 ^è Trimestre	2 ^è Trimestre	3 ^è Trimestre	4 ^è Trimestre
Ingénieurs et Cadres	7,0	0,6	0,3	0,9	0,8	0,3
Techn. dessin. Encadrement	14,6	9,8	12,2	10,2	8,3	8,6
Ouvriers	53,1	60,5	56,9	58,2	63,3	63,6
dont qualifiés	53,4	58,1	58,3	59,0	61,4	53,8
non-qualifiés.	46,6	41,9	41,7	41,0	38,6	46,2
Employés	24,6	29,05	30,6	30,6	27,6	27,4
dont qualifiés.	75,6	80,2	78,4	81,2	82,3	79,1
non-qualifiés.	24,4	19,8	21,6	18,8	17,7	20,9
Divers	0,7	0,05	-	0,1	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les qualifications les plus recherchées sont celles d'ouvriers et d'employés (surtout *qualifiés*) qui représentent 90 % des semaines-travail fournies par les entreprises de travail temporaire, alors que ces qualifications ne représentent que 78 % de la population des salariés.

3.6.3.2. Mais ces différences sont beaucoup plus accentuées si l'on examine les qualifications demandées par secteur d'activité (en semaine-travail).

Nomenclature des emplois E2	Industries de transformation	Bâtiment T.P.	Transports	Commerces Banques Services	Total
01-02 Ingénieurs, Cadres	0,4	0	0,05	1,30	0,6
03 à 05 Techniciens, dessinateurs	7,15	5,40	6,3	20,10	8,6
08 Encadrement					
06 Ouvriers qualifiés	38,0	58,6	15,9	10,9	35,2
07 Ouvriers non qualifiés	31,65	22,0	43,35	12,4	25,3
09 Employés qualifiés	17,70	13,0	30,65	43,7	23,3
10 Employés non qualifiés	5,0	0,95	3,75	11,5	5,75
11 Divers	0,1	0,05	0	0,1	0,05
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

On soulignera seulement le recours prépondérant du secteur bâtiment et travaux publics aux ouvriers qualifiés.

3.6.3.3. Si l'on s'intéresse aux spécialités parmi les ouvriers et employés qualifiés, on constate des sur-représentations très marquées.

Spécialités	Part dans le total en semaines (%)	Part dans l'effectif salariés (%)
OQ de la soudure.	5,2	1,2
de la chaudronnerie	5,2	1,2
électricité-électronique	5,1	3,4
Secrétaires-dactylos	13,9	4,2

3.6.4. *Brève conclusion*

Il apparaît que le recours au travail temporaire est plus important pour les secteurs industriels et les emplois ouvriers que pour les secteurs et les emplois tertiaires. D'autre part, il concerne nettement plus les ouvriers et employés qualifiés que les autres, à l'exception des manutentionnaires dans les activités de transport.

Enfin, il est très probable que le travail temporaire des ingénieurs et techniciens soit minoré en raison des pratiques des sociétés d'études et de conseil, qui ont davantage recours à la formule de contrats à durée limitée, le temps de la réalisation d'un marché.

ANNEXE III

**STRUCTURE DES ÉTABLISSEMENTS ET
DES EFFECTIFS PAR CLASSES DE TAILLE**



Répartition des établissements et des effectifs par classes de taille (VA et %)

Secteurs	Taille (salariés)		< 100		100 à 199		200 à 499		500 à 999		> 1 000		Total
	Établissements	Effectifs	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	
07	Établissements	Effectifs	2 344	85,4	251	9,2	119	4,3	23	0,8	6	0,2	2 743
			75 348	43,9	35 194	20,5	36 182	21,1	15 706	9,1	9 351	5,4	171 781
08	Établissements	Effectifs	279	73,6	29	7,7	31	8,2	22	5,8	18	4,7	379
			9 221	12,4	4 225	5,7	9 811	13,2	16 550	22,2	34 675	46,5	74 482
09	Établissements	Effectifs	217	63,8	29	8,5	35	10,3	21	6,2	38	11,2	340
			6 746	3,4	4 205	2,1	10 960	5,5	15 758	7,9	162 562	81,2	200 231
10	Établissements	Effectifs	107	65,2	18	11,0	27	16,5	9	5,5	3	1,8	164
			3 658	14,4	2 522	9,9	8 581	33,8	6 414	25,3	4 202	16,6	25 377
11	Établissements	Effectifs	3 187	77,5	426	10,4	334	8,1	133	3,2	35	0,8	4 115
			114 738	27,0	59 784	14,1	105 255	24,8	91 754	21,6	53 469	12,6	425 000
12	Établissements	Effectifs	6 244	80,6	751	10,0	541	7,0	138	1,8	73	0,9	7 747
			223 592	31,1	103 217	14,4	166 211	23,1	90 179	12,6	135 305	18,8	718 504
13	Établissements	Effectifs	1 778	68,3	298	11,5	279	10,7	146	5,6	101	3,9	2 602
			68 196	13,9	42 602	8,7	87 694	17,8	103 108	20,9	290 655	38,7	492 255
14	Établissements	Effectifs	666	63,7	119	11,4	112	10,7	73	7,0	76	7,3	1 046
			26 380	5,8	16 992	3,8	36 735	8,1	50 217	11,1	321 484	71,2	451 808
15	Établissements	Effectifs	353	67,1	54	10,3	44	8,4	39	7,4	36	6,8	526
			12 995	7,9	7 634	4,7	14 167	8,6	29 209	17,8	100 138	61,0	164 143
16	Établissements	Effectifs	1 690	69,0	313	12,8	288	11,8	90	3,7	69	2,8	2 450
			63 263	14,4	44 926	10,2	88 476	20,1	61 532	14,0	182 487	41,4	440 684
17	Établissements	Effectifs	2 478	71,9	468	13,6	377	10,9	98	2,8	25	0,7	3 446
			93 171	24,2	67 051	17,4	113 357	29,4	66 760	17,3	45 014	11,7	385 353
18	Établissements	Effectifs	2 686	80,6	389	11,7	224	6,7	31	0,9	2	0,0	3 332
			97 989	40,5	53 751	22,2	68 458	28,3	19 485	8,1	2 295	1,0	241 978
19	Établissements	Effectifs	1 079	79,4	148	10,9	106	7,8	18	1,3	8	0,6	1 359
			42 374	34,4	20 241	17,4	30 828	26,4	12 191	10,5	10 828	9,3	116 435
20	Établissements	Effectifs	2 942	87,5	278	8,3	115	3,4	24	0,7	4	0,1	3 363
			98 603	51,3	38 439	20,0	33 341	17,3	16 062	8,4	5 945	3,1	192 390
21	Établissements	Effectifs	857	69,9	172	14,0	149	12,1	41	3,3	8	0,7	1 227
			31 963	22,9	24 905	17,9	42 690	30,6	28 609	20,5	11 150	8,0	139 317
22	Établissements	Effectifs	2 297	87,1	165	6,3	121	4,6	41	1,5	13	0,5	2 637
			72 646	39,5	23 235	12,6	35 696	19,4	26 767	14,6	25 494	13,9	183 838
23	Établissements	Effectifs	2 198	81,1	292	10,8	165	6,1	50	1,8	6	0,2	2 711
			79 766	37,7	40 658	19,5	50 023	23,6	33 366	15,8	7 925	3,7	211 738

ANNEXE IV

PLACE DE L'INDUSTRIE DANS L'EMPLOI TERTIAIRE

A partir de l'ESE il n'est pas possible d'approcher la place occupée par l'industrie dans l'emploi tertiaire de façon rigoureuse à cause :

- du taux de couverture inégal selon les secteurs ;
- du caractère non exhaustif des secteurs couverts : on rappelle que ne sont assujettis à la loi de 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre et des handicapés physiques que les établissements industriels, commerciaux et de service du secteur privé (de plus de 10 salariés), les établissements agricoles (de plus de 15 salariés), et une fraction non négligeable du secteur semi public.

Par contre les administrations de l'Etat et des collectivités locales ainsi que les établissements publics à caractère administratif dont le personnel appartient au cadre de la Fonction Publique ne sont pas encore touchés par l'enquête. Par ailleurs, certains établissements publics industriels et commerciaux sont encore exclus de l'enquête.

Les statistiques dont l'objet est d'évaluer la diffusion des emplois parmi les secteurs sont victimes de ces difficultés ou omissions qu'il est nécessaire de connaître pour interpréter les chiffres.

Ceci étant noté, on constate de façon générale le poids important que représente l'industrie pour certains métiers : souvent près de la moitié, la plupart du temps plus du 1/3 en ce qui concerne les métiers de direction, d'administration-gestion, du commerce et des services commerciaux, de la publicité, de l'informatique, de l'information (BTP inclus).

POIDS DE L'INDUSTRIE DANS LES MÉTIERS TERTIAIRES (%)

Secteurs Métiers	Industries extractives	Industrie des métaux	Industrie biens de consommation + IAA	Ensemble	BTP	Total industrie + BTP
100	0,7	19,2	2,0	41,0	0,9	41,9
207	0,1	49,8	3,7	53,6	1,7	55,3
217	0,1	34,7	3,3	38,1	0,9	39,0
227	0,1	52,9	6,1	59,1	0,8	60,0
600	0,6	21,9	18,5	41,0	9,3	50,3
601	0,3	24,7	14,3	39,3	6,1	45,3
602	0,3	22,0	10,8	33,1	4,0	37,0
603	0,4	19,1	16,9	36,3	7,6	44,0
604	0,2	23,2	6,9	30,1	1,8	32,0
605	0,1	15,5	3,8	19,4	1,5	20,9
606	0,5	24,6	12,4	37,6	9,4	47,0
607	0,3	20,1	13,1	33,6	5,8	39,2
608	0,2	23,1	13,1	36,4	4,2	40,6
609	0,3	22,9	10,3	33,5	5,9	39,3
610	0,3	22,8	12,6	35,7	6,6	42,4
611	0,3	16,9	11,4	28,5	3,6	32,1
612	0,2	20,5	13,4	34,1	2,6	36,7
620	0,1	27,2	9,2	36,6	1,5	38,1
621	0,3	30,4	9,4	40,0	1,3	41,3
622	0,3	23,8	10,5	34,6	1,3	35,9
623	0,2	12,4	9,7	22,3	1,8	24,0
624	0,2	18,9	11,2	30,4	1,5	31,8
700	0,3	27,8	19,5	47,6	2,5	50,1
701	0,2	31,4	14,8	46,3	1,6	47,9
702	0,1	35,6	9,1	44,7	2,4	47,1
703	0,1	23,7	24,7	48,5	1,2	49,6
704	0,1	29,8	10,3	40,2	2,0	42,2
705	0,2	20,3	5,6	26,1	4,1	30,2
706	0,0	2,8	4,2	7,0	0,5	7,5
707	0,0	4,6	9,9	14,6	0,6	15,2
708	0,0	4,6	7,1	26,4	0,3	12,1
710	0,0	0,7	0,6	1,3	0,2	1,5
730	0,0	20,4	23,8	44,3	0,4	44,6
731	0,0	16,0	17,1	33,1	0,6	33,6
732	0,0	6,9	16,7	23,7	0,1	23,7
740	0	0,3	79,3	79,6	0	79,6
741	0	1,1	91,2	92,3	0	92,3
742	0,1	18,1	22,9	41,0	1,0	42,0
Ensemble . . .	0,6	32,0	18,4	52,1	12,0	63,0